PRESTIGE ET QUALITE CHEZ
Yvan BROUILLETTE bijoutier
Montres Mido
171 Principale Granby

La Voix de l'Est

La Météo
ENSOLEILLE et plus froid
Minimum: 5
Maximum: 15

avec Coke y a d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

32e ANNEE—No 77 GRANBY, MERCREDI, 8 MARS 1967 DIX CENTS

SOUVENIR D'UNE CARRIERE MILITAIRE -- Le képi et l'épée qui reposent sur la tombe du général Georges P. Vanier, rappellent la carrière militaire du gouverneur général alors qu'il a vécu des jours sombres à la première guerre mondiale. A cette époque, soit entre 1915 et 1918, il servait dans le 22ième Régiment.

Plus de 3,000 militaires aux funérailles de M. G.-P. Vanier

Par BENOIT HOULE

OTTAWA PC - Le corps du gouverneur général sera transporté aujourd'hui à Québec à bord d'un train spécial pour y être placé dans la chapelle de la Citadelle.

Plus de 3,000 militaires participent ce matin aux funérailles d'Etat à la basilique d'Ottawa.

Le cercueil contenant les restes mortels de M. Georges-Philias Vanier a été placé sur un affût de canon tiré par 60 marins depuis la colline parlementaire jusqu'à la basilique.

La dépouille mortelle reposait en chapelle ardente dans la Chambre du Sénat depuis lundi soir.

Mille militaires monteront la garde tout le long du parcours emprunté par le cortège funèbre et 2,000 autres feront partie de ce cortège.

La messe de Requiem sera célébrée par le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, assisté de 10 évêques représentant les dix provinces canadiennes, soit Mgrs M. C. O'Neill de la Saskatchewan, P. J. Skinner de Terre-Neuve, P. F. Pocok, d'Ontario, M. Baudoux, du Manitoba, Louis Lévesque du Québec, J. L. Wilhelm, de l'Alberta, C. A. Leblanc, du Nouveau-Brunswick, W. F. Doyle, de la Colombie-Britannique, W. E. Power, de l'Ile du Prince-Edouard et J.M. Hayes, de la Nouvelle-Ecosse.

Un des concélébrants sera le père Bénédict Vanier, fils du défunt, moine à la Trappe d'Oka, au Québec.

Visiteurs

Hier, les membres du corps diplomatique ont rendu un ultime hommage à celui qui les avait accueilli officiellement au pays en recevant leurs lettres de créance.

Ils furent près de 300 à défiler, silencieusement, devant le cercueil recouvert du drapeau canadien rouge et blanc.

Des centaines de personnes attendaient pendant ce temps devant la porte principale des édifices du parlement drapée de noir.

Depuis lundi soir, des milliers de Canadiens de tous rangs et de tous âges ont tenu à saluer une dernière fois celui qui fut leur gouverneur général pendant sept ans et demi. Des enfants, des vieillards, des militaires, des scouts, des femmes portant des bébés dans leurs bras ont défilé dans la chambre du sénat.

M. Vanier était chef scout honoraire du Canada.

Au début de la soirée, hier, on avait compté 18,048 visiteurs.

La société Radio-Canada télévise, aujourd'hui, en direct, toutes les cérémonies qui auront lieu à Ottawa à compter de 9h. 45 ce matin. La messe de Requiem sera célébrée à 11 heures. Le cardinal Léger prononcera l'homélie.

Immédiatement après le service religieux, le cortège quittera la basilique pour se rendre à la gare d'Ottawa où le corps sera placé à bord d'un train spécial à destination de Québec.

Jeudi matin, un autre office sera célébré dans la Vieille Capitale avant l'inhumation.

Pendant ce temps, les messages de condoléances continuent d'affluer à Ottawa, venant de toutes les parties du monde. Partout on pleure la perte d'un grand militaire et d'un grand diplomate canadien.

Deuil national

Les restes de M. Vanier, qui fut le 19e gouverneur général du Canada, reposent dans un simple cercueil de noyer, habillés de l'uniforme bleu du général.

La journée d'aujourd'hui est journée de deuil national et les bureaux du gouvernement fédéral seront fermés jusqu'à midi.

M. Vincent Massey, qui fut gouverneur général avant M. Vanier, assistera aujourd'hui aux funérailles en compagnie de 1,200 invités parmi lesquels on comptera le vice-président Hubert Humphrey des Etats-Unis et Sir Saville Garner, ancien haut commissaire de Grande-Bretagne au Canada.

Aucune invitation n'a été faite aux gouverneurs étrangers d'envoyer des représentants. Les membres du corps diplomatique à Ottawa se chargeront de cette fonction.

Alors que le cortège quittera la colline parlementaire ce matin, les canons situés sur la pointe Népean, à proximité des édifices du parlement, se feront entendre à 78 reprises pour marquer les 78 ans du défunt.

L'affût de canon portant le corps de M. Vanier sera suivi d'un cheval sans cavalier, portant des bottes noires renversés vers l'arrière dans les étriers.

Une centaine d'hommes du royal 22e régiment, dont faisait partie le général Vanier, escorteront le défunt.

Le premier ministre Pearson et le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, seront à bord du train accompagnant la dépouille mortelle jusqu'à Québec.

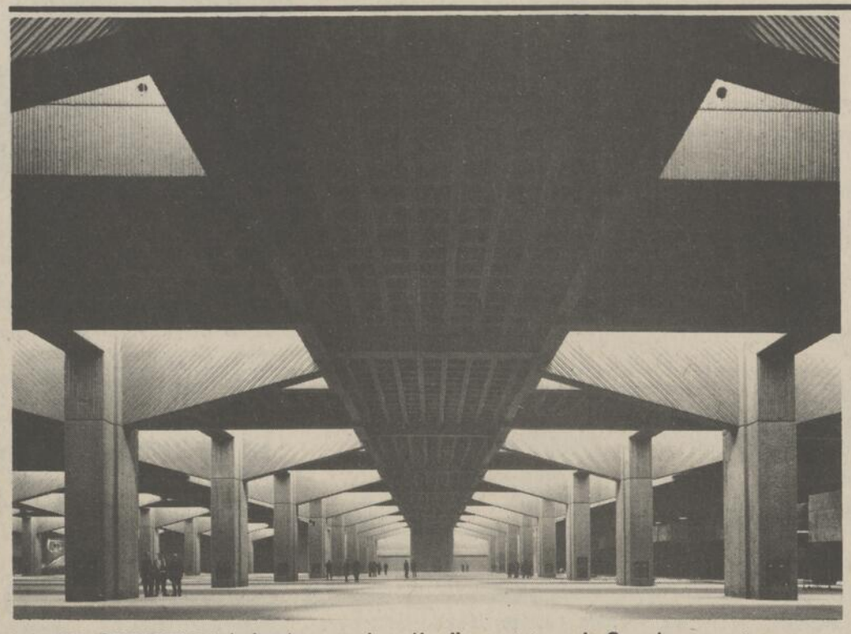

LA CONSTRUCTION de la plus grande salle d'expositions du Canada est maintenant terminée: Le Hall Concordia à Montréal, d'une superficie de 200,000 pi.ca. sur un seul niveau présentement la plus vaste salle d'exposition au Canada, apparait sur cette photo avant que la première présentation "Le Huitième Salon Nautique National" y débute la semaine dernière. La salle fait partie du complexe de la Place Bonaventure - Centre de Commerce du Canada - qui inclut également le Foyer l'Art de Vivre, le Centre de Commerce en Gros, une promenade de 100 boutiques, le Centre International de Commerce, un cinéma, sept restaurants et au-dessus un hôtel. Le Hall Concordia est la première partie du complexe à être ouverte au public. Les autres suivront rapidement et la Place Bonaventure sera totalement terminée à la fin du printemps. Ce centre est destiné tant aux expositions commerciales qu'industrielles pour le manufacturier ou le consommateur.

5 avions s'écrasent

Par DON LEBLANC

HALIFAX (PC)—Environ 50 hommes ont vraisemblablement échoué sur la glace du golfe Saint-Laurent, mardi soir, à la suite de l'écrasement de cinq avions au cours de la journée d'ouverture de la chasse aux phoques.

Ross E. Homans, directeur pour cette région du ministère des pêcheries, a déclaré dans un entretien téléphonique en provenance de Cap aux Meules dans les Îles de la Madeleine qu'il n'y a apparemment pas de blessés, mais que quelques-uns des avions sont lourdement endommagés.

M. Homans a ajouté que la neige continuelle a empêché les hélicoptères de rescaper les hommes échoués sur la glace. Le verglas se déposait sur les lames des hélicoptères.

"Si la température s'améliore, nous espérons les rescaper mercredi matin. Cependant, je crois que certains sont à proximité des bateaux et ils pourront probablement s'y réfugier pour la nuit."

Plus de 60 avions et neuf bateaux avaient commencé la chasse annuelle tôt mardi. La neige a commencé de tomber au cours de l'après-midi, et les vents ont augmenté jusqu'à atteindre 15 milles à l'heure à la fin de l'après-midi.

Gagnon n'est plus accusé de tentative de meurtre

ST-JEAN -- Le magistrat André Régnier a décidé d'envoyer à son procès Marcel Gagnon, 45 ans, de Saint-Jean, sous l'accusation d'avoir braqué une arme à feu avec l'intention de commettre un acte criminel et aussi d'avoir été en possession d'une arme à feu.

On sait que la couronne, représentée par Me Henri Choinière, avait logé une plainte de tentative de meurtre contre cet ancien combattant.

Au cours de la journée de lundi, la couronne avait présenté sa preuve comme étant une tentative de meurtre.

Par ailleurs, le procureur de la défense, Me Guy Gervais, avait signalé au tribunal qu'il ne pouvait y avoir une accusation de tentative de meurtre contre son client, soulignant le fait que Marcel Gagnon n'avait pas manifesté une intention criminelle.

Le président du tribunal a également fixé un cautionnement de $500 en argent ou sur immeuble, pour permettre à Marcel Gagnon, de reprendre sa liberté provisoire, en attendant de subir son procès.

Hold up à Knowlton

KNOWLTON (R.R.) Un vol à main armée a été perpétré, hier soir, vers 11 heures, à la salle de Bowling de Knowlton, propriété de M. Alphonse Robert.

Peu avant la fermeture, deux individus âgés dans la vingtaine, armés de carabines à canons tronçonnés, se sont présentés au propriétaire de l'établissement en lui demandant de leur remettre l'argent qu'il avait en caisse. Devant des menaces aussi convainquantes, M. Robert a dû leur verser une somme d'argent estimée à $600.

Les deux apaches se sont enfuis dans une automobile de vieux modèle, couleur bleue. Le chef de police de Knowlton, M. Herbert McElroy a été demandé sur les lieux et a immédiatement avisé le bureau de la Police provinciale de Cowansville, qui se chargera de l'enquête.

2 détenus s'évadent

MONTREAL (PC) — Deux détenus se sont échappés de l'Institut Leclerc du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul hier et ont pris la fuite dans une voiture volée.

Roger Leblanc, âgé de 30 ans, purgeant une peine de 20 ans pour vol à main armée et Réal Pinsonneault, âgé de 25 ans, devant passer cinq ans derrière les barreaux pour vol avec effraction, auraient sauté la clôture située près de l'établissement où ils travaillaient au dire d'un porte-parole.

Les deux fugitifs sont considérés dangereux. Ils n'étaient pas armés au moment de leur évasion.

L'ex-policier Girouard poursuit la municipalité de Roxton Pond

ROXTON POND (AD) - - - Un ancien policier de la municipalité de Roxton Pond, M. Roger Girouard a intenté une action contre son ancien employeur par suite d'un jugement rendu contre lui en décembre dernier, relativement à un accident de circulation survenu le 17 octobre 1965.

M. Girouard avait alors été reconnu comme seul responsable de cet accident et condamné à payer la somme de $7,815.45 à M. et Mme John Strain de Granby. M. Girouard était alors en fonction comme policier de Roxton Pond, mais l'assurance-responsabilité de la municipalité de Roxton Pond ne protégeait pas M. Girouard selon ce que nous a appris son procureur, Me Thomas Toth.

Aussi, l'ex-policier réclame du village qu'il prenne l'entière responsabilité de payer ce montant à M. Strain. Les autres dommages subis à l'auto de M. Girouard au moment de l'accident avaient été acquittés par le village de Roxton Pond, quelque temps après.

Cet accident s'était produit au cours de l'après-midi, alors que le policier Girouard poursuivait une auto à l'extérieur des limites du village. L'auto de Girouard ayant heurté de front la voiture de M. et Mme Stain, ceux-ci l'ont poursuivi, conjointement avec la municipalité, pour une somme de près de $20,000. Le juge Evender Veilleux, de la Cour Supérieure a cependant reconnu M. Girouard comme seul responsable de cet accident et l'a condamné à verser les $7,817 aux demandeurs.

Pour sa part M. Roger Girouard est d'avis que la municipalité devrait prendre la responsabilité d'acquitter ce montant car, selon son avocat " il avait été informé par la municipalité qu'il était protégé contre de tels accidents, dans l'exercice de ses fonctions ".

Cependant la police d'assurance du village ne protégerait pas les employés municipaux lorsqu'ils sont au volant de leur propre automobile ce qui était le cas de M. Girouard qui devait fournir son auto, lorsqu'il était policier à Roxton.

Les citoyens de Roxton Pond ont été informés de cette poursuite lors de l'assemblée de lundi soir du conseil municipal . C'est l'échevin Nestor Cloutier qui s'est informé au maire Henri Delorme, s'il n'avait pas reçu une action à la fin de janvier, concernant cette affaire. Il n'en avait pas été question à la réunion du conseil de février, mais lundi soir, M. Delorme a répondu affirmativement à la demande de M. Cloutier.

Un train en heurte un autre: 100 personnes sont blessées

BOSTON PA - Plus de 100 personnes ont été blessées hier lorsqu'un train roulant sur une voie élevée a heurté l'arrière d'un autre convoi arrêté à une station dans l'historique quartier de Charlestown à Boston.

Aucun blessé n'a cependant été jugé comme étant dans un état critique.

L'accident est survenu au cours d'une violente tempête de neige. Un porte - parole de la société de transport a déclaré que le conducteur du train qui a heurté l'autre avait appliqué les freins mais que son véhicule "avait glissé".

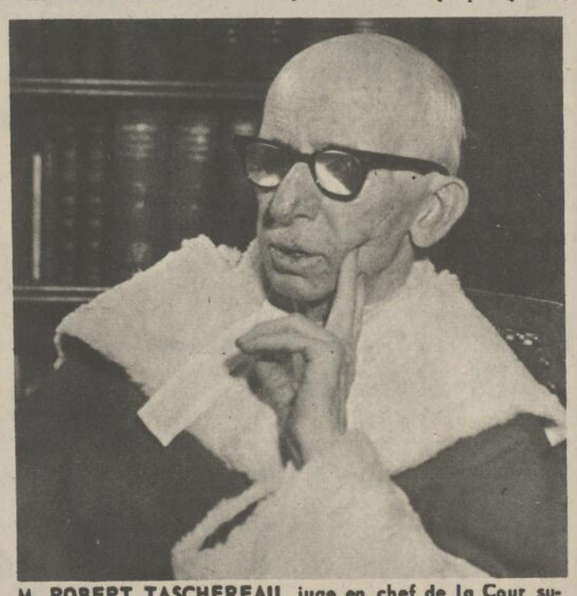

M. ROBERT TASCHEREAU, juge en chef de la Cour suprême du Canada, est devenu administrateur du Canada, lors du décès du gouverneur général, M. Georges P. Vanier. M. Taschereau a été nommé par intérim jusqu'à ce qu'un autre gouverneur général soit nommé. Nous le voyons ici, revêtu du costume d'office.

Jour de deuil national

OTTAWA (PC) -- La seule manifestation publique fédérale au Canada, mercredi matin, sera la cérémonie des funérailles d'Etat de feu le gouverneur-général, le général Georges P. Vanier.

Tel est le résultat de la décision du gouvernement de faire de mercredi un jour de deuil national.

Le gouverneur - général est mort dimanche. Un service funèbre sera chanté à la basilique catholique, à 11 heures du matin, mercredi, et un train spécial transportera le corps à Québec où l'inhumation aura lieu jeudi.

Un porte-parole du bureau du premier ministre a défini la différence subtile entre la proclamation qui décrétait sept jours de deuil d'Etat, et l'ordre de l'exécutif désignant mercredi comme jour national de deuil.

Au cours de la semaine de deuil, qui doit se terminer dimanche, à midi, les affaires essentielles du pays continuent mais les drapeaux sont en berne et les représentants officiels du gouvernement n'acceptent pas d'engagements publics. La Chambre des Communes reprendra ses séances jeudi.

Il n'existe pas de protocole officiel couvrant le jour de deuil fixé à mercredi. Le décret fédéral stipule simplement que tous les bureaux du gouvernement fédéral seront fermés dans la matinée.

Il ne s'agit pas de prendre congé, mais de s'assurer que chacun aura l'opportunité de rendre hommage à la mémoire du gouverneur-général défunt, ajoute le porte-parole.

Le public a répondu spontanément à cet appel.

La chasse à l'homme à Waterloo: l'un des auteurs plaide coupable

COWANSVILLE -- L'un des trois individus qui a entraîné la police de Waterloo dans une chasse à l'homme, Yvon Nadeau, un récidiviste de Granby, a plaidé à quatre chefs d'accusations portés contre lui hier matin au palais de justice de Cowansville.

Le juge Guy Genest de la Cour des sessions de la paix qui a entendu le plaidoyer de l'accusé a décidé d'attendre à la semaine prochaine pour fixer la sentence du prévenu.

Me Claude Noiseux procureur de la couronne, avait antérieurement demandé au Tribunal d'attendre au 14 mars pour la sentence de Nadeau ajoutant que l'accusé soit détenu à la prison commune de Sweetsburg en attendant sont retour devant la cour des sessions.

Nadeau qui est âgé dans la vingtaine a reconnu sa culpabilité hier matin à l'accusation d'avoir encouragé un autre individu à décharger une arme à feu sur un policier en devoir à savoir le capitaine Larose de la Sûreté municipale de Waterloo.

L'accusé a aussi plaidé coupable aux accusations d'avoir été en possession d'une arme offensive, d'avoir été en possession également d'une carabine à canon tronçonné dont la longueur était inférieure à 20 pouces. Enfin d'avoir volontairement conseillé à un autre individu de terer malicieusement sur une automobile de la police, causant des dommages estimés à environ $100.

Nadeau ira réfléchir pendant les prochains sept jours à la prison commune de Sweetsburg en attendant de recevoir sa sentence du juge Guy Genest.

Deux autres complices de Nadeau seront traduits en cour prochainement relativement à cette chasse à l'homme dont l'un en cour du bien-être social en raison de son jeune âge.

UN WESTERN

On se rappelle que lundi, le capitaine de la police municipale de Waterloo M. Rodolphe Larose repérait une automobile à l'allure louche avec trois personnes à son bord.

Après avoir tenté de faire des vérifications qui furent vaines, les occupants prirent la fuite et c'est alors que la chasse à l'homme digne des westerns américains s'en suivit.

L'automobile des fuyards a pris la direction de Richmond mais en cour de route soit entre Waterloo et Warden l'un des occupants de la voiture suspecte tira plusieurs coups de feu en direction de l'auto-patrouille de la police de Waterloo. Le capitaine Larose qui était alors au volant de la voiture en fit de même mais il fut incommodé ayant le contrôle du véhicule à garder.

L'un des coups de feu a atteint la voiture de la police de Waterlo et a traversé le radiateur. Les dommages sont d'environ $100.

Alertés par la Sûreté municipale de Waterloo, les policiers municipaux et provinciaux de Richmond ont dressé un barrage sur la route 39 et les fuyards n'ont apparemment offert aucune résistance à leur arrivée sur les lieux de ce barrage.

On amena les individus au poste de Waterloo pour interrogatoire puis ils furent remis à la police de Granby, également pour être interrogés. Ils furent ensuite conduits à la prison commune de Sweetsburg en attendant leur comparution en cour des sessions et du bien-être.

504 élèves ont quitté la Régionale Yamaska

ST-HYACINTHE - M. Gaston Dore, président de la Commission scolaire régionale Yamaska nous a confirmé que 504 élèves ont quitté les écoles de la Régionale, depuis le début de la grève des professeurs, soit le 24 novembre.

Le président nous a expliqué qu'en temps normal, la Régionale perd environ une vingtaine de ses étudiants chaque année. Il semble bien que les départs ont été causés par l'arrêt de travail des professeurs durant une soixantaine de jours.

Parmi les 504 jeunes en question on en trouve 150 qui se sont dirigés vers des institutions indépendantes; 30 fréquentent d'autres régionales et 300 se sont dirigés vers le marché du travail.

Toutefois, M. Dore nous a révélé que la Régionale a réussi après avoir contacté les parents de ces 300 jeunes à obtenir la promesse que 50 pour-cent d'entre - eux reviendront en classe à la prochaine année scolaire.

C'est surtout au niveau de la 11e année qu'on trouve des élèves ayant quitté la Régionale.

Une nouvelle industrie s'installera à Iberville

IBERVILLE -- La ville d'Iberville fait de multiples efforts afin d'apporter à la communauté une puissance industrielle.

C'est ainsi que ne voulant négliger aucune source d'emploi pour les Ibervillois, on prenait connaissance le mois dernier des transactions en cours pour l'installation d'une usine d'abattage de volailles.

Lors de la séance générale du mois, les échevins devaient présenter une motion à l'effet d'autoriser le financement, en principe d'une industrie, la Stone-Platt, pour la somme de $80,000 plus les frais légaux d'escompte sur la vente des obligations, soit approximativement $12,000 de plus.

Cela porterait à $92,000 le prêt temporaire consenti par la ville d'Iberville à cette industrie d'origine anglaise dont Québec accepte l'établissement dans la province, à la condition expresse que la maison mère, de Londres, signe les engagements.

L'investissement d'un capital de $92,000 alors que la compagnie qui est spécialisée dans la fabrication des moteurs marins, apportera qu'un montant de $20,000 est justifié, selon son Honneur le maire, M. Armand Goyette, par les restrictions imposées par le gouvernement de la Grande Bretagne, sur la sortie des capitaux pour investissements à l'étranger.

Cette industrie doit s'établir, à Iberville, dans les locaux laissés vacants par le départ de la "Brodie".

Sur une proposition de M. Réal Payette, un avis de motion d'un règlement autorisant un emprunt au montant de $92,000 aux fins de procéder à l'achat de l'immeuble destiné à la Stone-Platt, a été déposé et accepté à l'unanimité.

EDITORIAL DE

La Voix de l'Est

MERCREDI, 8 MARS 1967

Le Canada vient de perdre un grand Canadien

Le Canada vient de perdre un grand Canadien.

Un militaire et un diplomate de carrière, un homme d'Etat remarquable, le gouverneur général du pays, décédé dimanche matin à Rideau Hall, aura rempli jusqu'au dernier moment de sa vie publique tous les devoirs de ses fonctions avec la plus grande dignité.

Un homme de devoir, un grand catholique, Son Excellence M. Georges Vanier, aura été le serviteur fidèle de la nation, le citoyen idéal qui, par son action personnelle, aura suscité l'admiration de tous ses concitoyens.

C'était le patriote accompli, animé d'un amour profond pour son pays qu'il désirait ardemment voir se transformer en une nation puissante et unie. C'est à cette tâche complexe qu'il aura employé ces sept années à Rideau Hall.

Secondé par une compagne, dont la bonté et la grande dignité sont les qualités dominantes, le gouverneur aura aussi, par sa compréhension des problèmes de la vie moderne, donné naissance à un institut de renom dont les études ont pour objectif de concrétiser dans les faits l'unité et l'intégrité de la famille canadienne.

Une seule préoccupation l'inspirait: l'accomplissement de son devoir. Un militaire aussi aimé de ses subalternes que de ses supérieurs, le haut rang que lui avaient mérité ses états de services et sa compétence indéniable, il l'avait atteint par les voies les plus difficiles; non dans les fonctions administratives de l'armée, mais sur les champs de bataille où il s'était illustré par ses nombreux exploits. Il était le fondateur de ce fameux 22e régiment qui s'était couvert de gloire durant la première grande guerre.

Plus tard, dans les services diplomatiques, M. Vanier s'était aussi imposé par sa dignité, sa noblesse, sa courtoisie et son action dominante. On le considérait à juste titre comme l'un des plus grands diplomates de son temps. Il fut une inspiration pour ceux qui, à l'instar de M. Pierre Dupuy, lui succédèrent au moment de sa retraite.

On se rend compte de la valeur de son oeuvre dans les services diplomatiques, au moment le plus crucial de l'histoire du monde, si l'on saisit toute la signification du témoignage d'estime et d'admiration que lui rend aujourd'hui le président de la commission de l'exposition universelle.

L'apôtre de l'harmonie

Après tant d'années au service de son pays, M. Vanier eut certes mérité de se reposer. Mais, il y a sept ans, il acceptait, malgré sa santé chancelante, le poste très lourd de responsabilités de gouverneur général du Canada. Le premier Canadien de langue française, né au pays à occuper ces hautes fonctions, M. Vanier savait, en les remplissant, rendre de nouveau service, non seulement à ce Canada qu'il aimait, mais à sa race dont il était fier et l'un des plus nobles représentants.

Cette nouvelle tâche il l'aura remplie à la grande satisfaction des siens. Il se sera fait l'apôtre infatiguable de l'harmonie entre les deux grandes races fondatrices du Canada. Dans tous ses voyages à travers le pays, ses appels à la modération, à la compréhension, à l'unité, à la nécessité de travailler à la grandeur du Canada, auront créé une impression profonde.

Car M. Vanier, l'exemple même du Canadien conscient de ses responsabilités de citoyen, s'exprimait avec toute la conviction qui l'animait. On sentait vibrer en lui cette foi profonde en l'avenir de ce peuple pour lequel il avait combattu toute sa vie.

Dans notre propre cité dont il était le citoyen d'honneur, et l'ami intime de M. P-H. Boivin, ses deux visites avaient suscité l'admiration de tous ceux qui avaient eu l'honneur de le connaître plus intimement.

Un parfait gentilhomme, internationalement estimé, ses admirables qualités de coeur et d'esprit, son inaltérable attachement aux vertus familiales, son humanisme, lui attiraient le respect et l'affection de tous. Le Canada et le Canada français en particulier avaient raison d'être fiers de lui. Il représentait pour notre race les plus nobles traditions.

Nous perdons en M. Vanier l'un de ceux qui auront le plus fait honneur aux Canadiens français. Tout d'abord, dans le monde où l'on déplore sa fin soudaine, et au Canada où il entre dans l'histoire comme l'un des Canadiens les plus remarquables. Car M. Vanier aura beaucoup accompli pour l'unité, en ne se faisant partout que des amis sincères.

Un grand catholique

Un grand catholique, M. Vanier l'était aussi dans toute l'acceptation du terme. Le cardinal Léger résume en des termes que nous faisons nôtres la densité de sa foi chrétienne. "La présence de Dieu était son milieu habituel, dit-il. Sa confiance en la Providence était contagieuse, et nous pouvons affirmer que le Seigneur soutenait son bras pour lui permettre de marcher sur la longue route, parfois abrupte, qu'il dut parcourir. Il savait que la fin viendrait et il sera allé à la rencontre de son Maître dans la joie de l'accomplissement de la volonté de son Dieu qu'il servit avec une conscience forte et délicate. Jusqu'à la fin, il aura rempli ses hautes fonctions avec un sens aigu des responsabilités".

On ne saurait mieux définir la foi profonde de cet homme, dont la vie féconde et bien remplie demeure un exemple pour tous les croyants.

Il n'est pas exagéré de dire que l'Institut Vanier de la famille, qui est le résultat de ses longues années d'études et de recherche, sera dans l'avenir l'un des plus beaux monuments à sa mémoire. Il sera le témoignage vivant de l'oeuvre du général qui désirait réaffermir ainsi l'intégrité et l'unité de la famille canadienne.

En terminant, nous offrons à Mme Vanier et à ses enfants l'expression de nos plus profondes sympathies. Avec M. Vanier, c'est le chef d'une illustre famille canadienne-française qui disparaît.

Roland Gagné

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136, rue Principale, Granby.

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Par jour	Semaine		1 an
Par camelot	$0.10	$ 0.60		$30.00
	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Par la poste				
Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

Au concours du Publicité-Club, vendredi dernier, l'agence BCP Publicité remportait quatre trophées: un coq d'argent pour le Parti Civique de Montréal, dans la catégorie des panneaux-réclame; une mention pour une annonce dans les magazines pour l'Hôtel l'Esterel; une mention pour une annonce en couleur dans les magazines pour Les Placements Collectifs Inc; enfin une mention dans la catégorie des commerciaux de télévision pour La Brasserie Labatt. Sur notre photo, de gauche à droite: MM. Aimé Lacombe, directeur de la planification et des média, René Ram, directeur des services aux clients, Jacques Bouchard, président; Guy Pépin, directeur financier et François Barcelo, chef de la rédaction. Tous les membres de l'équipe de la BCP.

14 trophées en 3 ans pour BCP-Publicité

Vendredi soir avait lieu à Montréal le huitième gala du concours annuel de la publicité française, sous les auspices du Publicité-Club.

Pour la troisième année consécutive (en fait, l'agence n'existe que depuis trois ans), BCP Publicité Ltée y était à l'honneur, avec 4 trophées: un coq d'argent dans la section "panneaux-réclame" pour le Parti Civique de Montréal; une mention dans la section "annonces noir et blanc dans les magazines" pour l'Hôtel l'Esterel; une mention dans la catégorie "annonces en couleur dans les magazines" pour les Placements Collectifs; et enfin une mention dans la catégorie "commerciaux de télévision pour La Brasserie Labatt Limitée.

Ces quatre trophées portent à 14 le nombre des trophées remportés par la BCP dans les 3 derniers concours du Publicité-Club. Fait à signaler, tous ces trophées ont été remportés pour des créations françaises originales, alors que les adaptations ou traductions de l'anglais étaient également admises. Et même des agences ayant cinq ou dix fois le chiffre d'affaires de cette agence canadienne-française n'ont pas réussi à remporter autant de trophées, pour leurs créations et leurs adaptations.

Il est également remarquable que ces trophées aient été remportés dans presque toutes les catégories: télévision, slogans, campagnes générales, publicité de prestige, panneaux-réclame, étiquettes, etc. Sont également représentés dans ce tableau d'honneur un bon nombre des clients de la BCP.

En 1966, la BCP se signalait également en remportant des trophées dans d'autres concours: entre autres, le "Rose Bowl", décerné à Toronto par la "TvB" pour le meilleur commercial français de l'année.

Mais ce n'est pas par ses trophées que la BCP s'est le plus signalée sur le marché français. C'est surtout par une façon réaliste d'étudier la mise en marché des produits de ses clients. Beaucoup plus que de ses trophées, la BCP est fière des succès obtenus auprès du public par des campagnes comme "Lui y connaît ça!" de la Brasserie Labatt, et le concours "Devenez la famille de l'Expo 67", de La Belle Fermière. Ce sont de tels succès qui ont permis à cette agence d'atteindre en 3 ans seulement son chiffre d'affaires de $3 millions.

Appel à l'unilinguisme

QUEBEC (PC)—Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a lancé en fin de semaine un appel à l'unilinguisme français au Québec en soutenant que "le Québec français n'avait pas le droit de traîner plus longtemps ce boulet du bilinguisme qui favorise une minorité restreinte au détriment de la très forte majorité de la population."

Alors qu'il s'adressait aux membres du club Fleur-de-lys de Québec, Me Yvon Groulx a qualifié de scandale le fait que de nombreux Québécois d'autres langues puissent vivre indéfiniment dans cette province sans connaître un seul mot de Français.

"Ce n'est qu'au Québec qu'un tel paradoxe peut exister", a-t-il lancé devant les membres de cette association indépendantiste.

Selon lui, le Québec est sans aucun doute le seul Etat au monde où le nouveau venu a le choix entre la langue de la majorité et celle de la minorité.

Me Groulx s'est dit convaincu que le bilinguisme au Québec a permis aux anglophones d'édifier, grâce à leur emprise sur la vie économique, de puissantes et nombreuses institutions d'éducation, qui réclament aujourd'hui la part du lion des fonds publics pour donner suite à leurs vastes projets d'expansion dépassant de beaucoup les besoins et l'importance numérique de la population anglo-québécoise.

Le concours Terre des Hommes

Pavel Prochazka gagne la médaille d'or

C'est un jury canadien désigné par le Festival international du film de Montréal qui a jugé les 256 films du Concours Terre des hommes. Ce jury était composé de Geneviève Bujold (comédienne), Claude Jutra (cinéaste), Wolf Koenig (cinéaste), Moshe Safdie (architecte) et Patrick Watson (journaliste). Patrick Watson agissait comme président.

Comme le voulait le règlement du Concours, le jury a décerné un Grand Prix (Médaille d'or et $10,000) et neuf Deuxième Prix ex-aequo (Médaille d'argent). De plus, le jury a voulu souligner la qualité exceptionnelle de cinq autres films et a décerné à cet effet cinq mentions spéciales non prévues par le règlement.

Le palmarès se lit comme suit:
Médaille d'or:
LA SANTE de Pavel Prochazka (Tchécoslovaquie).
LA SANTE est un dessin animé satirique qui dépeint l'homme moderne, son corps protégé par la science médicale et son esprit rongé par le goût de la guerre.

Pavel Prochazka est né à Prague le 13 janvier 1935. Il a longtemps travaillé comme animateur de marionnettes au studio de marionnettes de Prague, sous la direction de Bretislav Pojar. Depuis 1963 il réalise ses propres films. En 1965, La Planète folle, son second court métrage, remporta le premier prix dans la catégorie films pour enfants au festival d'Annecy; ce même film a depuis été primé à Cannes et à Gottwaldov. En 1966, Prochazka a réalisé Les Chiffres qui représenta la Tchécoslovaquie au Festival de Cannes et Oberhausen 1966, un court film de 40 secondes présentant la sélection tchécoslovaque du festival d'Oberhausen. Pavel Prochazka, après avoir soumis deux films de 50 secondes au Concours Terre des hommes, s'est remis au travail sur son nouveau film, Lup, un dessin animé de court métrage.

Médailles d'argent:
MANKIND de Stan Vanderbeek (Etats-Unis).
MANKIND est un poème visuel sur le visage de l'homme (de tous pays et de toutes races) de sa naissance jusqu'à sa vieillesse, jusqu'à sa renaissance.

Peintre et illustrateur new-yorkais bien connu, Stan Vanderbeek fait du cinéma depuis plus d'une dizaine d'années; ses films, très populaires auprès des cinéphiles américains, ont été présentés aux festivals de Tours, Knokke-Le-Zoute, Mannheim, Oberhausen, New-York et Montréal. Les collages de Vanderbeek sont familiers aux lecteurs de Film Culture, Vogue, Bazaar et Esquire. Bien connu pour ses films expérimentaux et d'animation, Stan Vanderbeek travaille actuellement à des expériences de cinéma "électronique" (films réalisés avec la collaboration de calculatrices) avec les ingénieurs de la Bell Telephone.
TERRE DES HOMMES de Bruno Bozetto (Italie).
TERRE DES HOMMES est un dessin animé allégorique qui semble bien dire que l'homme parle, commande, invente et passe, et que le papillon demeure!

Auteur de huit courts métrages (dont Alpha et Omega et Deux châteaux) et d'un long (West and Soda), Bruno Bozzetto est le plus connu des cinéastes d'animation italien. Bozzetto a débuté dans l'animation en 1959, chez John Halas à Londres; il a depuis regagné Milan où il a une maison de production très active.
PERSPECTIVE de Pramod Pati (Inde).
PERSPECTIVE est l'image symbolique des nombreux paliers de notre civilisation; c'est aussi un commentaire dramatique sur l'homme et la technique.

Pramod Pati est né en Inde en 1932. Après avoir étudié à l'Indian Film School, il devient professionnel en 1952 et supervise la production d'une quinzaine de documentaires pour le Gouvernement indien. En 1959-60, il travaille avec Jiri Trnka à Prague et se spécialise dès lors dans le film d'animation. Après un séjour de quelques mois chez Zagreb Film (Yougoslavie), Pati est rentré en Inde où il fut d'abord directeur du service d'animation de l'Etat indien (réalisant une douzaine de films sur des sujets multiples), avant de devenir producteur.
ARIES de Fred Wolf (Etats-Unis)
ARIES c'est, en dessin animé et en quelque sorte en un seul mouvement, l'histoire de l'homme de sa naissance à sa mort - ou plutôt de son apparition à sa disparition.

Fred Wolf travaille dans l'animation depuis l'âge de 17 ans. Après des études au Brooklyn Community College, il travailla d'abord en tant qu'animateur à la réalisation de publicitaires de télévision, sous la direction de Shamus Culhane et de Lars Calionus. Depuis qu'il s'est installé en Californie, Wolf a travaillé comme animateur dans plusieurs compagnies, dont les studios Hanna Barbera où il a collaboré aux longs métrages maison. Depuis 1964, Fred Wolf est président de sa propre maison de production, secondé dans son aventure par le cinéaste d'animation Jimmy Murakami. The Bird, un dessin animé réalisé en 1965 est sans

(Suite à la page 15)

FLEURS

Fleurs livrées partout dans le monde

Maison Montcalm
FLEURISTE
votre fleuriste F.T.D.
depuis 21 ans
210 York Granby
372-3925

Vous demandez-vous pourquoi les magasins Dominion ont deux comptoirs de viandes? La réponse est facile. C'est surtout pour mieux vous accommoder. Peut-être préférez-vous le libre service? Eh bien vous pourrez faire votre choix parmi une grande variété de viandes et de morceaux disponibles dans les comptoirs pratiques où l'on se sert soi-même. D'autre part, peut-être préférez-vous le service d'un boucher expert? Dans ce cas vous aurez une agréable surprise au comptoir desservi par le boucher Dominion. En effet, il sera heureux de vous servir personnellement et d'agir avec courtoisie et compétence pour vous aider à choisir exactement le morceau de viande que vous désirez.

AU DOMINION, PROFITEZ DE
DEUX COMPTOIRS DE VIANDES!
Service personnel courtois! Libre service!

PLUS DE CANADIENS MAGASINENT AU DOMINION... ET C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA VIANDE!

GIGOT D'AGNEAULT — Jeune et tendre - importé — lb 55c
SAUCISSE DE PORC "Majestic" — lb 49c
ENTRE COTE DE PORC — Jeune & tendre — lb 69c
ORANGES JAFFA — Grosseur 105 - sans noyaux — dz 69c
CELERI PASCAL — Grosseur 24'5 - no 1 — ch. 29c
CHOUX FLEUR — Blanc Neige - Grosseur 12'5 — ch. 39c

SEULEMENT AU DOMINION
Fromages Tranchés — Régulier-Piment ou Piquant — 3 Pqt 8 oz 85¢
Café Instant "Domino" Spécial — Pot 6 oz 77¢
Tartes aux Raisins "Country Girl" — ch. 39¢

PRODUITS CONGELES
Framboises Congelées "Domino" — 2 Bte 15 oz 69¢
Fèves Vertes — Bte 10 oz 19¢ — Coupées à la française "Domino"
Gâteaux aux Bananes "Farmhouse" ou (tartes au Pecans 18 oz 73¢) — 15½ oz 49¢

Shortening Pur — Jewel (Bte 3lbs $1.19) — Bte 1 lb 40c
Pain de Viande "Prem" — Bte 12 oz 49c
Papier de Toilette "Soft Rite" 2¢ de rabais — 3 Pqt. 2 Roul 79c
PAPIER CIRE "RapRote" (Bte 100' 35¢) — Bte 200' 65c

AUTRES SPECIAUX
Jus de Tomates "Libby's" surchoix — 5 Btes 19 oz 89c
Fèves au Lard "Libby's" (1 btes 19 oz 55¢) — 4 Btes 14 oz 95c
Pois ou Blé d'inde en crème "Libby's" — 4 Btes 14 oz. 89c
MARGARINE "Mom's" — 2 Bte 1 lb 69c
Gruau Instant Quaker — Bte 48 oz ou 44 oz 53c

TOUT EST GARANTI!
Nous réservons le droit de limiter les quantités! Prix en vigueur jusqu'à sam. 11 mars au DOMINION: Granby Plaza 330 St-Jacques et 74 Court Granby, P.Q.

VOYEZ NOTRE CIRCULAIRE Pour des TIMBRES DOMINO En Surplus

DOMINION STORES LIMITED
DOMINION

Avez-vous acheté votre passe-port expo67

La Voix de Granby

POUR VOUS RENSEIGNER LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

MERCREDI, 8 MARS 1967

QUARANTE JEUNES - Depuis 11 ans, de nombreux enfants, moins favorisés, bénéficient d'un repas gratuit tous les jours de la semaine, à l'école Ave Maria, à Granby. Ce repas peut leur être servi grâce à une subvention annuelle de la Fédération des oeuvres de charité de Granby, de l'ordre de $13,300. Mlle Gisèle Michaud est responsable de la préparation des repas à l'école.

Les Canadiens français tourneront le dos au séparatisme s'ils peuvent accéder aux plus hauts postes en parlant leur langue

GRANBY - - - "Les Canadiens français tourneront le dos au séparatisme s'ils sont assurés de pouvoir vivre et progresser individuellement dans un pays où ils se sentiront chez eux, où ils pourront atteindre les plus hauts échelons du monde des affaires et de l'administration publique en parlant la langue qu'ils ont apprise sur les genoux de leur mère."

C'est là l'opinion exprimée par M. Paul-O. Trépanier, architecte de Granby et président de l'Association progressiste-conservatrice du Québec, au terme d'une allocution qu'il prononçait devant les membres du Club Richelieu du Cap-de-la-Madeleine, mardi midi.

M. Trépanier ne veut pas laisser aux Canadiens français un rôle passif puisqu'un peu plus loin, il a affirmé que, des deux peuples fondateurs du pays, c'est à nous, Canadiens français, de regarder nos partenaires confédératifs dans les yeux, de leur tendre la main et de les inviter de nouveau à bâtir un pays où nos intérêts et nos aspirations seront les mêmes.

Selon le conférencier, la revision du pacte de 1867 devrait se faire en deux étapes: délimiter les champs de juridiction des différents paliers de gouvernements, le fédéral, le provincial, le municipal et le scolaire; délimiter l'assiette globale des taxes et impôts et en attribuer le fruit selon une politique de fiscalité bien précise, en accord avec les responsabilités administratives établies selon les différents champs de juridiction de chaque gouvernement. M. Trépanier dit préférer cette méthode à des études de détails, car elle permet d'avoir une vue d'ensemble du problème.

"Il est urgent de mettre fin à la situation confuse qui existe quant à la juridiction des pouvoirs entre les gouvernements provinciaux et fédéral et c'est à nous, du Québec, qu'il appartient de prendre l'initiative et de demander la formation d'un organisme supérieur qui aura pour mission de coordonner les travaux en vue de modifier la constitution." M. Trépanier a ensuite qualifié d'extrêmement intéressante l'initiative de M. Robarts, premier ministre de l'Ontario, à l'effet de convoquer éventuellement une conférence sur la "constitution de l'avenir" pour souligner ensuite que les relations étroites entre MM. Robarts et Daniel Johnson augurent bien pour l'avenir du Canada.

"Je reconnais en eux, car je suis assuré que l'avenir de la Confédération repose sur les épaules de ces deux hommes, premiers ministres des deux principales provinces, je reconnais en eux, dis-je, les "pères de la nouvelle constitution". A titre de Canadien, M. Trépanier se dit très satisfait de l'initiative de M. Robarts.

Comme citoyen du Québec, il s'est déclaré heureux du fait que M. Johnson ait recréé le comité parlementaire de la constitution. "Ceci permettra au Québec de formuler des demandes bien précises au sujet de la constitution...Le premier ministre du Québec est un homme de grande expérience, intelligent, pondéré, pragmatique surtout, tout comme M. Robarts. Il a l'étoffe d'un homme d'état et ce, pour peu qu'on lui en donne l'opportunité, il saura le prouver."

Le maire de Granby a aussi parlé brièvement du rôle sans cesse croissant que l'état jouera dans tous les domaines d'activités de notre société. "Ce mouvement est irréversible, nous avons deux choix: le désintéressement et, par voie de conséquences, l'établissement d'une dictature; l'engagement total à titre de militant dans un parti politique, cheville de notre système démocratique."

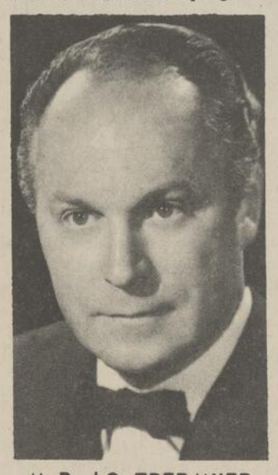

M. Paul-O. TREPANIER

Il faut $37,000 pour venir en aide aux moins favorisés

GRANBY - La Fédération des oeuvres de charité de Granby s'est fixée un objectif de $7,000 pour la campagne des noms spéciaux, dont l'ouverture officielle avait lieu hier midi, et de $30,000 pour la campagne à domicile, qui se déroulera du 2 au 16 avril.

Les dirigeants de la Fédération des oeuvres de Granby se sont rendus à cet effet, hier midi, à l'école Ave Maria, de Granby, pour assister au dîner organisé par la Fédération, pour les enfants sous-alimentés de la paroisse.

Ce dîner est une des nombreuses oeuvres que subventionne la Fédération des oeuvres de la ville. En effet, depuis 11 ans, de nombreux enfants de ce secteur se voient servir chaque midi un repas substantiel.

"Ces enfants, nous a fait remarquer M. Gérard Cazeault, directeur général de la Fédération, n'avaient auparavant pour la plupart que de simples rôties pour le dîner, et souvent rien."

"Tenaillés par la faim, ces derniers ne pouvaient donner de véritables rendements scolaires."

La Fédération accorde chaque année un montant de $1,300 à l'oeuvre des enfants sous-alimentés de Granby.

Mlle Yvette Côté, directrice de l'école Ave Maria, a signalé que chaque jour une quarantaine de jeunes, des différents grades scolaires, bénéficient de cette oeuvre.

L'école Ave Maria compte actuellement 485 élèves.

Quelque 25 membres de la Fédération des oeuvres de Granby ont participé au dîner des jeunes, hier midi. On a noté la présence de M. l'abbé François - Paul Ostiguy, curé de la paroisse Immaculée-Conception, de Granby, et du Dr Jean Guertin, président de la Fédération.

Dans une courte allocution, M. l'abbé Ostiguy a souligné les nombreux bienfaits de cet organisme à Granby. Il a insisté sur le fait que chaque jour dans la paroisse Immaculée - Conception, une quarantaine d'enfants peuvent manger à leur faim, grâce à la Fédération.

De son côté, le président de la Fédération indiqué que cette présence des responsables de l'organisme au repas des jeunes d'Ave Maria, signalait l'ouverture officielle de la campagne des noms spéciaux.

60 auxiliaires, tous des bénévoles, visiteront, au courant de la quinzaine qui suit, les professionnels, les manufacturiers et les industriels de Granby pour qu'ils collaborent à l'oeuvre entreprise par la Fédération, il y a près de 20 ans.

La Fédération invite tous ceux qui se situent dans le secteur des noms spéciaux, à la générosité, en raison des besoins toujours grandissants.

L'organisme, fondé à Granby, en 1948, par M. Bernard Leclerc, soutient, outre l'enfance sous-alimentée de Granby, la Société St-Vincent - de-Paul; les Loisirs de Granby de même que le camp de santé du lac Champlain, qui reçoit près de 200 enfants.

Les auxiliaires pour la campagne de souscription des noms spéciaux sont dirigés par MM. Albert Lacoste; Gérard Cadotte; Marcel Beaudry; Yoland-Paul Ferland; et Jean Gagné, tous vice-présidents.

M. Gérard Cazeault, directeur général de la Fédération des oeuvres de Granby, est le principal organisateur de la campagne de souscription.

DINER DE LA FEDERATION - Une quarantaine de jeunes de l'école Ave Maria, de Granby, profitent chaque jour d'un repas qui leur est offert par la Fédération des oeuvres de charité de Granby. Celle-ci verse annuellement une somme de $1,300 pour cette oeuvre. Mlle Gisèle Michaud est responsable de la préparation des repas. Sur la photo, ci-dessus, nous pouvons voir dans l'ordre habituel, Ginette St-Pierre, Mlles Yvette Côté, directrice de l'école Ave Maria; Gisèle Michaud; Marie-Thérèse Blais.

La famille demeure le premier agent d'éducation des enfants

GRANBY - - - "La famille québécoise rejette son caractère traditionnel et évolue au rythme d'une société qui cherche à s'adapter à de nouvelles valeurs. En principe, elle demeure le premier agent d'éducation mais, dans les faits, elle perd son emprise sur une jeunesse motivée surtout par des facteurs extra-familiaux."

C'est ce que déclare l'Association d'éducation du Québec, en regard avec le sous-thème "le fait familial", de cette quatrième journée de la Semaine de l'éducation. Ce sous-thème sera également analysé, sur les ondes de CHEF, de 3h.10 à 3h.15, cet après-midi, par la R. Soeur Georgette Côté, professeur.

L'Association parents - maîtres de la paroisse Immaculée-Conception a également organisé une soirée à l'intention de toute la famille, à l'occasion de la Semaine de l'éducation. Il s'agit d'un souper qui sera servi, ce soir, à l'école Ave Maria. Le conférencier invité sera M. Lucien Lambert, directeur général des écoles à la Régionale Meilleur. La soirée se terminera par un récital, à 9 heures, du folkloriste Jacques Labrecque. Les personnes qui n'auront pas pris part au souper canadien pourront quand même se présenter pour le récital de Labrecque.

Continuant ses réflexions sur le thème d'aujourd'hui, l'Association d'éducation du Québec déclare: "Qu'on le veuille ou non, la famille n'a plus, d'emblée, un rôle prépondérant dans la société, d'une part, parce que les parents ont démissionné dans une certaine mesure et, d'autre part, parce qu'ils ne possèdent plus les moyens techniques nécessaires pour remplir une fonction d'éducation complète.

"La famille conserve pourtant un moyen de premier ordre: les relations personnelles, génératrices de sécurité et d'amour. Ces valeurs, que seule la famille peut vraiment donner, doivent être intégrées à toutes les autres possibilités dont dispose la société pour éduquer sa jeunesse."

L'étudiant veut prendre une part active à son éducation

GRANBY - Le poste de radio CHEF met chaque jour une émission de cinq minutes, de 3h. 10 à 3h. 15, à la disposition de l'Association catholique des enseignants de la Régionale Meilleur, à l'occasion de la Semaine de l'éducation.

A l'émission d'hier, Mlle Nathalie Boulay, professeur, a été invitée à analyser le sous-thème de cette journée, "le fait étudiant".

Nous vous présentons ci-dessous, le texte de cette causerie de Mlle Boulay.

"L'action étudiante "engagée" est une réalité de l'heure. Pourquoi est-ce tant une réalité de l'heure? C'est que les étudiants prennent constamment position. Ils réagissent devant tout. En exemple, ils ont réagi face au bill 25, ils réagissent devant tel règlement imposé par l'école, ils réagissent devant toute autorité, devant tout conformisme. Aujourd'hui, les étudiants semblent plus éveillés aux problèmes de la société dans laquelle ils vivent à cause des moyens de communication et de diffusion et ceci parce qu'ils mènent de front une vie sociale et une vie étudiante.. Autrefois, la vie sociale était éclipsée par la vie étudiante. D'autre part, les valeurs ont changé du tout au tout depuis quelques années. Prenons comme seul exemple, le conformisme social. Beaucoup accepteront qu'autrefois, l'obéissance passive était valorisée. "Le maître commandait, l'élève obéissait". Aujourd'hui, l'élève prend conscience de sa personnalité, c'est - à - dire, il veut être considéré comme une personne et non comme un morceau de plasticine qu'on peut mouler à volonté. Ce faisant, il veut avoir son mot à dire.

"Les transformations du monde étudiant sont à ce point rapides, qu'elles sont perceptibles d'une année à l'autre. Les cadres du monde de l'éducation comme ceux de la société du Québec, évoluent de façon étourdissante, obligeant presque les étudiants à prendre des initiatives dans les domaines tant scolaires que parascolaires. Ces transformations dans le monde de l'éducation et dans la société ne peuvent faire autrement qu'amener la jeunesse à prendre en main son avenir et à participer plus activement à l'édification d'une société nouvelle.

"Pour les adultes, quel que soit leur rôle, le phénomène, est envahissant: ils se sentent dépassés par les nouvelles conceptions de l'enseignement. Alors, ou bien ils démissionnent parce qu'ils ne comprennent plus rien à l'éducation, ou bien ils s'entêtent à conserver leurs idées traditionnelles. Par conséquent, il veut tout changer en peu de temps.

"On peut se demander si la génération d'adultes a été formée de manière à accepter l'évolution constante, à y participer et à accepter le rôle des jeunes dans cette évolution... On peut aussi se demander si l'éducation que les adultes d'aujourd'hui ont reçu (mode d'éducation qui n'est de la faute de personne mais dont les effets demeurent quand même), on peut se demander dis-je, si cette éducation les a rendus capables d'accepter que d'autres prennent leur place aujourd'hui avec d'autres idées dans une perpétuelle évolution et de nouveaux changements.

"Dans un tel contexte, la maturité consisterait peut-être à déceler certaines données permanentes, à prévoir, et à assumer la courbe ascendante d'une nécessaire évolution."

Les commissaires de Granby veulent installer un tapis dans leur salle

GRANBY -- Les membres de la Commission scolaire catholique de Granby s'informeront davantage sur les différentes offres qui leur ont été faites, avant de faire l'achat d'environ 60 verges carrées de tapis devant recouvrir la salle des commissaires, dans l'édifice du bureau central, à l'angle des rues Principale et St-Hubert.

Plusieurs soumissions ont été ouvertes, lors de l'assemblée d'hier soir, mais, étant donné la variation des prix, les commissaires ont chargé leur acheteur, M. Jean-Paul Chapdelaine, de s'informer sur la qualité des produits offerts. On doit également s'assurer que l'offre comprend le coût de l'installation.

Voici la liste des différents soumissionnaires, ainsi que le montant de leur offre individuelle, incluant un sous-tapis de caoutchouc. Le Tapis Idéal Enr., $9.50 la verge carrée; Horner Rug, $11.57; Les Produits Textiles, $10.75 et 13.00; A. Ruel, $10.27; Le Centre du Tapis Ltée, $8.42, $8.68 et $9.28.

Guichets fermés

GRANBY - - - Tous les services postaux fonctionneront comme d'habitude, aujourd'hui.

Toutefois, M. Dorèze Fontaine, maître de poste, informe le public que les guichets seront fermés de 11 heures à midi, en raison des funérailles de M. Georges Vanier, gouverneur général du Canada.

Gilles VIGNEAULT. l'un des plus célèbres artiste québécois, sera à Granby le 28 avril prochain. Nous apprenons qu'il donnera un spectacle à 8 heures 30 du soir, au théâtre Palace, rue Principale. Il sera accompagné de sa troupe de musiciens. Les billets seront en vente à partir du 21 mars. On annoncera sous peu dans notre journal où on pourra se les procurer et à quel prix.

Dommages de $22,175

GRANBY - - - Les incendies ont causé pour $22,175 de dommages au cours du mois de février, si l'on se fie au rapport du service des incendies de la cité de Granby.

Les sapeurs ont eu à répondre à douze appels au cours du mois, mais seulement cinq incendies ont causé des dommages.

188 hommes ont répondu à l'appel pour combattre les incendies, et le temps requis pour maîtriser les flammes a été de sept heures trente-neuf minutes.

La moyenne de temps requis pour répondre à chaque appel a été de cinq minutes.

Autres nouvelles de Granby à lire en page six

M. L'abbé Réginald DESLANDES, aumônier de la J.A.C. (Jeunesse Active de Granby) invite les paroissiens de St-Joseph et la population de Granby à se joindre au déjeuner-dîner qui se tiendra dimanche, le 12 mars, à la salle de l'école St-Joseph, sur la rue Laurier. Le repas sera servi après les messes de 8h. 45, 10h. et 11h. 15.

C'est déjà le printemps chez Paul Roberge la mercerie de l'homme élégant. En effet, complets et paletots de printemps vous sont offerts dans les plus nouveaux tissus et les teintes les plus nouvelles pour la saison. A la prochaine occasion, venez donc me voir..

MERCERIE PAUL ROBERGE, 380, rue Principale, à Granby. (ann)

CINEMA "LE PLAZA"
3 films Jane Mansfield
LA MOME AUX DOLLARS
couleur: "Conquérant de la Vallée Sauvage
Les Mousquetaires Du Rire

LANCÔME fait plus belle la beauté
DEMONSTRATIONS jeudi et vendredi les 9 et 10 mars
l'une des techniciennes en beauté, vous apprendra comment soigner votre visage quels sont les coloris à la mode et... les petits secrets pour réaliser un maquillage personnel
dès aujourd'hui prenez rendez-vous au stand LANCÔME pour une consultation à titre gracieux

Venez rencontrer la représentante des produits Lancome.
Maquillage gratuit aux personnes qui en feront la demande lors de leur visite à notre magasin.

Pharmacie FRONTENAC ENRG.
MARCEL CHABOT B.A. B.Ph. L.Ph. TÉL. 378-2422
PHARMACIEN-CHIMISTE · 320 BOUL. LECLERC GRANBY
LIVRAISON GRATUITE

THEATRE PALACE GRANBY
372-4466
A L'AFFICHE CE SOIR!
Les Chemins du Scandale et de la Volupté...
CHEMINS DE LA PUISSANCE
AU MEME PROGRAMME
EN FRANÇAIS
GENGHIS KHAN
en couleurs
Admission $1.00
programme complet à compter de 7.15 p.m.

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

SALON DU LIVRE A ST-CESAIRE -- Mme Madeleine Ferron, écrivain, fut invitée à signer le livre d'or de la ville de St-Césaire lors de la réception qui eut lieu à l'occasion de l'ouverture du salon du livre, organisée par les deux sections de la SSJB. Sur la photo nous remarquons dans l'ordre habituel M. Arthur Malouin président de la section masculine de la SSJB, Mme Marie-Laure Pion, président diocésaine et présidente de la section Madeleine Provençal de la SSJB de St-Césaire; Mme Madeleine Ferron, qui signe le livre d'or; M. Laurent Neveu, maire de St-Césaire; et M. Robert Cliche, époux de Mme Ferron.

Quelque 150 personnes assistent à l'ouverture du salon du livre

ST-CESAIRE (DNC) -- Quelque 150 personnes ont assisté à l'ouverture du salon du livre, organisé par les deux sections de la SSJB de St-Césaire.

Plusieurs personnalités, telles que M. et Mme Robert Cliche, Mme Cliche est mieux connue sous le nom de Madeleine Ferron, écrivain bien connue; M. J.-Robert Bilodeau, directeur général diocésain de la SSJB, et son épouse; le docteur Roland Filion, et son épouse, qui est présidente du comité diocésain de l'Action féminine de la SSJB; M. Jean-Louis Carufel, secrétaire général diocésain de la SSJB, et son épouse; et M. Lucius Laliberté, président de la librairie Laliberté, de Granby, assistaient à l'ouverture.

On remarquait également la présence des représentants des autorités religieuses et civiles, plusieurs invités, ainsi que des représentants des divers corps intermédiaires de St-Césaire.

Mme Marie-Laure Pion, M. Laurent Neveu, maire de St-Césaire; M. l'abbé J.-H. Lemieux, curé de la paroisse de St-Césaire; et M. Lucius Laliberté, président de la Librairie Laliberté, de Granby, adressèrent tour à tour la parole.

Mme Alida Campbell était originaire de Saint-Valérien

ST-VALERIEN - (DNC) - Mlle Alida Campbell, décédée dernièrement à Granby, à l'âge de 76 ans et huit mois, était native de la paroisse de St-Valérien.

Sincères condoléances à sa soeur, Mme Louis Tétreault (Angélina), de Granby.

Parmi les nièces de la défunte, l'une d'elles, Mme Antonio Cordeau (Marie-Jeanne Campbell), réside dans notre paroisse.

Partie de cartes à Bromont, le 16 mars

BROMONT - Le Mouvement des femmes chrétiennes de Bromont (West-Shefford) organise une partie de cartes pour le 16 mars, au profit de la paroisse.

Toute contribution de quelque façon que ce soit sera la bienvenue.

Il suffit de s'adresser à Mme A. Gendreau, présidente, ou Mme Gilles Lamoureux, secrétaire-trésorière. On peut signaler 372-5682.

La C. de commerce de Rougemont vendra des cartes postales

ST - CESAIRE (DNC) - - -
Les directeurs de la Chambre de commerce de Rougemont se sont réunis afin de discuter de plusieurs sujets, dont celui de la promotion des cartes postales.

Les propriétaires des kiosques et des endroits publics seront visités sous peu par les directeurs qui leur offriront les cartes postales représentant la culture des pommes, de la floraison à la cueillette, ainsi que les sites enchanteurs de Rougemont.

Les dirigeants sont bien confiants que la vente des cartes ira bon train à cause des touristes qui envahiront la région à l'occasion de l'Expo 67.

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS 223 PRINCIPALE
FUNERAIRES 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Bur.: 225 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD, prop.
Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulance
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau : 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309

La route 13 desservie par un service de distribution rurale

ROXTON POND -- Un service de distribution rurale sera accordé à quelque familles qui demeurent sur la route 13 dans la paroisse de Sainte-Pudentienne, à Roxton Pond.

C'est la réponse de M. Jean-Pierre Côté, ministre des postes, aux représentations de M. Louis-Paul Neveu, député de Shefford aux Communes, concernant la possibilité d'accorder un service de distribution à ces familles.

Après enquête, des dispositions ont été prises pour accéder à cette demande.

Ce service de distribution sera assuré quotidiennement par l'entrepreneur de la route rurale numéro un de Roxton Pond pour desservir MM. Wilfrid Alarie, Georges-Emile Côté, Fernand Taylor, Mmes Irène Lacoste et Juliette Allard.

La sixième signature apparaissant sur la requête, qui a accompagné la lettre de M. Neveu, était celle de l'entrepreneur de la route rurale, M. Gérard Lussier.

Inspecteurs fédéraux aux fabriques d'automobiles ?

COWANSVILLE - - - M. Heward Grafftey, député du comté de Brome-Missisquoi, à la Chambre de communes, a demandé au ministre de l'Industrie, M. C.M. Drury, s'il examinera minutieusement la recommandation des ouvriers de l'automobile, visant à assigner des inspecteurs fédéraux aux fabriques d'automobiles.

Cette demande faisait suite à la récente grève des ouvriers de l'automobile qui auraient été forcés de réduire les heures d'inspection des véhicules, spécialement de ce temps-ci, où les manufacturiés rappellent des voitures défectueuses qui devront être réparées.

Le ministre Drury a fait savoir que cette question était l'objet d'une étude entreprise par un Comité de la Chambre. Revenant sur le sujet, M. Grafftey, a demandé si le ministre de l'Industrie avait personnellement examiné la possibilité d'affecter des inspecteurs fédéraux aux fabriques d'automobiles, tout comme aux chantiers maritimes ou aéronautiques. Cette question fut jugée hors d'ordre et le débat s'est continué.

Vol de 8 vaches: il plaide non coupable

COWANSVILLE -- Un individu de Brigham, Richmond Compagnat, a protesté de son innocence hier matin au palais de justice de Cowansville à deux accusations de vol. Le juge Guy Genest a fixé son enquête préliminaire au 14 mars pour la forme . La cour procédera la semaine suivante soit le 21 mars.

Compagnat est accusé d'avoir vendu quatre vaches propriété de M. Roger Juneau, de Stanbridge-East au début du mois de décembre 1966, pour la somme de $508 et d'avoir converti l'argent à son propre usage se rendant ainsi coupable de vol.

Une autre accusation semblable pèse sur le prévenu Cette dernière serait survenue le 5 décembre 1966 à Stanbridge-East au dépend de M. Juneau. L'individu aurait encore vendu quatre vaches pour une somme de $550. cette fois.

En attendant son enquête, l'inculpé bénificiera de sa liberté provisoire moyennant un cautionnement de $500 en argent déposé lors de son arrestation.

Pas présent en cour: il était en Ontario!

COWANSVILLE -- Un récédiviste de Foster, Albert Barron qui a été condamné à un an de prison la semaine dernière par le juge Guy Genest, de la Cour des sessions de la paix, n'était pas présent hier matin au palais de justice de Cowansville pour répondre à une autre accusation de faux chèques .

En effet, comme l'a fait remarquer un garde la prison commune de Sweetburg, le détenu est présentement en Ontario où il a également des démêlés avec la justice de cette province.

On se rappelle que l'individu a plaidé coupable à quatre accusations de faux chèques échangés dans la région pendant le mois de septembre 1966 et de février 1967.

Le juge a alors remis la comparution du prévenu sine die, étant donné que l'on ne peut fixer de date actuellement quant au retour de Barron parmi nous.

Obsèques de Me C. Gagnon

LACADIE (DNC) - - - Récemment, avait lieu les funérailles de Me Cyrille Gagnon, décédé subitement. Le service funèbre fut chanté par le curé de la paroisse, M. l'abbé Paul-Emile Dumas, lequel était assisté comme diacre, par M. l'abbé Antoine Rémillard, curé de la paroisse Notre-Dame de Grâces, à Ville Jacques-Cartier, et de M. l'abbé Jean-Louis Bourdon, de St-Jean, comme sous-diacre.

Les deux officiants étaient confrères du défunt. M. l'abbé Guillet dirigeait le chant. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Conseil de Roxton Falls

Le juge maintient une objection et ajourne le procès une seconde fois

COWANSVILLE - Le juge Guy Genest, de la Cour des sessions de la paix, a maintenu une objection de l'avocat de la poursuite, Me Thomas Toth, lors du procès du conseil municipal de Roxton Falls, à l'effet que l'on dépose au dossier de la défense, une lettre signée du ministre de la Voirie qui confirmait la date que l'octroi avait été consenti à la municipalité de Roxton Falls.

Cette même lettre qui a été adressée personnellement à Me Gilles Bélanger, l'un des procureurs de la défense, a fait le sujet de vives discussions. le juge a mis fin à ces discussions en ajournant le procès au 21 mars. C'est la seconde fois que le procès est ajourné, après que l'audition des témoins ait été entreprise, le 7 février dernier, soit il y a un mois exactement.

"Je ne peux accepter une preuve illégale", a conclu le juge Genest, parlant de la lettre du ministre de la Voirie, M. Lafontaine. Il a été même question de la venue personnelle du ministre pour affirmer le contenu de la lettre. Sur ce, Me Bélanger a cité l'article 11 du chapitre 133 de la loi de la Voirie qui dit: "Toute copie de document formant partie des archives du ministre, et certifiée par le ministre ou par le sous-ministre comme vraie copie, est censée authentique et elle a, à première vue, le même effet légal que l'original devant tout tribunal".

Le ministre confirmait dans sa lettre l'octroi de $10,000 pour l'exécution de certains travaux de voirie et qu'il permettait à la municipalité de faire un emprunt temporaire pour faire exécuter les travaux en question.

Toutefois, le juge a laissé savoir que la lettre ne pouvait servir puisque la poursuite ne pouvait interroger la lettre, ce qui expliquerait la présence du ministre en question comme nécessité.

Dans les explications qu'il a fourni, l'un des avocats de la défense, Me Gilles Bélanger, a dit que cette lettre servait seulement comme document de corroboration à une pièce déposée antérieurement par un témoin au procès.

La lettre du sous-ministre de la Voirie, M. Monette, a été versée au dossier pour la preuve de la défense. Ce document permettait à la municipalité de faire exécuter les travaux tout en assurant que le paiement viendrait plus tard.

Hier matin, seulement deux témoins ont été entendus pour la défense; M. Gérard Sicotte, secrétaire-trésorier de la municipalité, et M. Raymond Archambault, ingénieur-divisionnaire pour le compte du ministère de la Voirie provinciale.

Le premier témoin a été appelé à produire certains documents relativement à l'acceptation de la subvention de $1,000 au mois de juin. Comme l'ont démontré les photostats des chèques reçus par la municipalité de Roxton Falls, provenant du gouvernement provincial, les octrois de $1,000 et $10,000 ont été payés en même temps. Ce dernier montant avait été promis le 28 septembre 1966.

Pour sa part, M. Raymond Archambault a dit qu'il a eu connaissance d'une demande de la municipalité de Roxton Falls qui a passé une résolution afin d'obtenir de l'aide pour faire exécuter certains travaux de pavage. Le témoin a dit également qu'il avait rencontré le maire, M. Edgar Côté, à plusieurs reprises pour discuter de travaux de voirie.

Le témoin a enfin éclairé le tribunal à l'effet que certaines rues du village dépendaient du ministère de la Voirie et d'autres de la municipalité elle-même.

La défense a ensuite déclaré sa preuve close. Cependant, avant que le juge ne fixe la date de la reprise du procès, Me Thomas Thot a demandé que certains documents soient disponibles, après que ces derniers eurent été produits par la défense.

Le juge Genest a alors demandé à M. Gérard Sicotte, le secrétaire-trésorier, de produire ses documents le 14 mars, soit mardi prochain. Quant au procès, il a été ajourné au mardi suivant, soit le 21 mars. Les avocats auront alors la chance de présenter leur plaidoyer respectif.

On se souvient qu'un contribuable de Roxton Falls, M. Fernand Gendron avait porté plainte devant les tribunaux à l'effet que le conseil municipal de Roxton Falls, soit le maire et les six échevins, avait fait exécuter certains travaux de pavage, sans adopter préalablement un règlement pour autoriser l'exécution de ces travaux et l'utilisation des deniers nécessaires pour le paiement de ces travaux.

M. Georges Hees définit ce que devrait être la nouvelle constitution canadienne

VALLEYFIELD, (PC) — M. George Hees, aspirant à la direction du parti progressiste-conservateur, a déclaré mardi qu'une nouvelle constitution canadienne devrait "proclamer l'égalité des deux peuples fondateurs de la Confédération canadienne."

"La nouvelle constitution," a-t-il dit devant les membres d'un club social à Valleyfield, "devrait définir en termes clairs et simples, les droits, les privilèges et les obligations de tous les citoyens, qu'ils soient Canadiens de naissance ou d'adoption. Elle devra proclamer l'égalité de nos deux peuples fondateurs dans tous les domaines de l'économie, de la justice, de la politique et de la culture".

"Au moment où nous entrons dans le deuxième centenaire de la Confédération," a ajouté M. Hees, "il est extrêmement important que ces principes soient de nouveau solennellement réaffirmés."

M. Hees, ex-ministre du Commerce dans un gouvernement de M. John Diefenbaker, et ex-président de la Bourse canadienne et de la Bourse de Montréal, a souligné qu'une fois que la commission d'enquête sur la bilinguisme et le biculturalisme aura présenté son rapport final, il appartiendra au Parlement canadien de l'étudier et de procéder "sans délai aux changements indispensables à la constitution".

Espoir

Il a formulé l'espoir que la commission présente "bientôt" des "recommandations spécifiques sur les moyens d'atteindre l'unité entre Canadiens d'expression française et Canadiens d'expression anglaise."

M. Hees a déclaré que dans des conversations qu'il a eues avec des hommes d'affaires des provinces anglophones, il leur a fait valoir les avantages de faire des affaires au Québec en français. Il a dit aussi qu'il avait suggéré aux "compagnies qui ne l'ont pas encore fait, d'étudier sérieusement la possibilité d'établir au Québec des filiales, soit des bureaux, soit des usines."

M. Hees, qui est en lice pour succéder à M. Diefenbaker comme chef de parti au congrès conservateur de septembre à Toronto, a déclaré encore:

"C'est ma conviction: la détermination du peuple du Québec de participer davantage à la propriété et à la direction des affaires de la province est une chose saine et salutaire pour le développement économique du Québec et du Canada."

"C'est en devenant un membre actif d'une communauté économique," a-t-il ajouté, "que j'ai constaté autour de moi cette détermination et que j'ai senti surgir l'extraordinaire expansion économique en voie de se réaliser au Québec."

M. Armand Pinel sera honoré à Waterloo dimanche

WATERLOO (G.P.) - - - M. Armand Pinel sera honoré lors du souper des anciens présidents de l'Amicale Mariste de Waterloo qui se tiendra à l'hôtel Warden dimanche, le 12 mars à 7h.p.m.

Né à Waterloo en 1898, il y fit ses études au collège St-Bernardin. M. Pinel est avantageusement connu de la population de Waterloo et de la région puisqu'il est barbier depuis 1915 à Waterloo.

Marié depuis 34 ans à Rachelle Desjardins, de Laval des Rapides, il est père de deux enfants. Durant son mandat, M. Pinel s'est beaucoup dépensé pour la préparation du premier congrès de la Fédération à se tenir à Waterloo en 1949. Il fut l'un des grands responsables du vif succès que remporta cet événement.

Dix années d'activités ininterrompues au Centre d'Art de Cowansville

COWANSVILLE-- Dans le rapport qu'elle a soumis aux membres, lors de l'assemblée annuelle du Centre d'Art de Cowansville, Mme L.S. Lee, présidente du centre, a fait un résumé des dix années d'activités ininterrompues de l'institution.

"En juillet dernier, votre Centre d'Art accomplissait sa dixième année d'activités ininterrompues; expositions, présentations de films sur l'Art et autres manifestations d'expliquer la présidente, Mme L.S. Lee qui a poursuivi:

"Nous avons une chartre de la province de Québec, comme Association sans but lucratif, pour laquelle nous payons une taxe annuelle.

Depuis ses débuts en 1956, le Centre d'Art de Cowansville a été une sorte d'organisation culturelle pour notre municipalité et pour cette partie des Cantons de l'Est. Dès le départ, nos buts ont été: (1) de procurer l'Art dans un district où la population, quoique intéressée, manquait d'accès facile aux expositions. (2) De permettre aux enfants des écoles de voir ces expositions et ainsi acquérir le goût de l'Art. (3) De donner aux artistes canadiens un plus large public et avoir ainsi l'occasion d'être mieux connu en dehors de la métropole. Il me plaît de dire que nous avons atteint ces buts, et même davantage.

En outre, depuis plusieurs années, nous avons tenu des classes d'Art pendant l'été pour les enfants en âge scolaire. Celles-ci ont été subsidiées au moyen de s fonds du Centre d'Art, lesquels proviennent des cotisations de tous nos membres.

Grand fut l'enthousiasme des enfants fréquentant ces classes et leurs professeurs y ont découvert de vrais talents. L'organisation et le développement de cette classe d'été a demandé, de notre part, des efforts considérables, mais nous en sommes fiers à juste titre. Notre reconnaissance va tout d'abord à Mlle Marion Hawthorne, qui fut la première à enseigner, et dont l'enthousiasme pour communiquer le goût de l'Art à la jeunesse a donné l'élan nécessaire à ce projet.

Actuellement, les classes se sont développées sous l'habile direction de Mme Virginia Munroe, excellent professeur et organisatrice. Elle fut assistée de six personnes, notamment Mme Monique Bélanger et Mme Edith Pickering. L'exposition des travaux des élèves, à la fin de chaque saison d'été, donna une preuve suffisante de l'utilité de cette entreprise pour votre Centre.

Les films sur l'Art aussi ont été régulièrement une activité mensuelle. Je saisis l'occasion pour remercier Wanda et Hugh Brennian de leurs efforts pour rendre ces soirées de projections si agréables et par là même si bien suivis. Ils se sont chargés d'arranger et d'obtenir les séries de films du "Canadian Film Institute". Nous en sommes vivement reconnaissants à tous deux.

Au cours des années, depuis nos débuts, nous avons fait voir les oeuvres de beaucoup d'artistes canadiens bien cotés, soit personnellement, soit en groupes. Nous avons été favorisés par les expositions de grande valeur, prêtées par la Galerie Nationale du Canada et par le Musée des Beaux-Arts de Montréal Ce dernier nous envoya la fameuse Collection Bronfman. Nous avons aussi montré la fameuse collection d'Art Canadien des Industries Canadiennes et avons eu deux expositions de la collection privée de M. Peter Dobush, architecte bien connu, et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Ainsi, d'année en année, nous avons maintenu un équilibre entre le passé et le présent en montrant aussi bien du "traditionnel" que du "non-objectif".

Grâce à la générosité d'amis de notre Centre et de nombreux artistes, nous avons maintenant une belle collection permanente de plus de trente toiles, que nous étalons entre les expositions.

A diverses occasions, nous avons été fort encouragés par la présence de notabilités telles que le docteur Evan Turner, alors directeur du Musée des Beaux-Arts de Montréal, et du célèbre peintre A. Y. Jackson qui ouvrit l'exposition de notre collection permanente et fit don d'une de ses toiles à notre Centre. Notre exposition de dixième anniversaire, en juillet dernier, fut rehaussée par la présence du Dr. Wilder Penfield, de réputation internationale. Il vint spécialement, avec Mme Penfield, pour ce vernissage. Nous sommes vraiment reconnaissants au Dr. Penfield qui eut l'idée de nous réserver ce grand honneur.

Outre la présentation, l'élection de nouveaux officiers et la création de divers comités, il y a aussi un autre motif à cette assemblée: c'est de considérer et déterminer le meilleur moyen d'assurer la continuité de votre Centre. Je dois dire que j'ai trouvé nécessaire d'abandonner la direction de ce Centre pour la fin d'octobre prochain, au plus tard. Ceci permettra la prise en charge de mes fonctions par d'autres personnes.

Pendant des années, j'ai consacré de mon temps et de mes efforts à organiser et diriger les activités de notre Centre et l'ai fait avec plaisir. La présence et le soutien de beaucoup d'entre vous a été un facteur important pour arriver à faire de ce Centre ce qu'il est aujourd'hui. La formation et le développement de ce Centre m'ont procurés beaucoup de satisfaction personnelle. Parfois ce fut un travail ardu; mais le résultat final de nos efforts combinés m'a donné le goût d'aller de l'avant.

Si j'ai collaboré à développer l'intérêt pour l'Art, dans notre ville et dans le district, je me sentirai amplement récompensée de mes efforts.

Je demeure reconnaissante envers la Presse, tant française qu'anglaise, pour le reportage si effectif des activités de notre Centre.

Nous dédions un remerciement spécial à ceux des membres du Comité qui ont collaboré avec moi depuis le début. Je reconnais avec plaisir que nous avons entretenu les relations les plus harmonieuses dans notre travail collectif, pour le plus grand profit du Centre.

Mes remerciements personnels aux personnes suivantes: Mme Daisy Rodger pour ses bons conseils dans les cas difficiles. Elle fut une trésorière compétente et dévouée. Elle a jugé nécessaire de résilier ses fonctions l'an dernier; celles-ci ont été assumées par Mme Ethel Hibbard, qui était déjà assistante-trésorière. Mme Hibbard aussi s'est bien dévouée comme trésorière. Mme Ruth Foster, ma collaboratrice de tous les jours, m'a apporté une aide inestimable dans l'exécution de nos programmes. Mme Gwendolyn Fuller et Mme Estelle Kerr, demeurant à Montréal, nous ont aidé en procurant des expositons de cette ville.

Mme Melba Duke aussi nous a grandement aidé, la saison dernière, comme Présidente du Comité de coordination des classes d'été. J'espère qu'elle pourra continuer dans cette fonction. A tous les autres, qui à différentes occasions, sont venues m'aider au moment opportun, ma profonde gratitude.

De nouveau, nous proclamons notre reconnaissance à la direction de Bruck Mills pour la disposition de leur charmant Clubhouse à trois étages. La "Remise" bâtiment séparé a été spécialement aménagé pour nous en salle de classe pour les enfants; ceci grâce à la générosité du Président de la compagnie, M. Gérald Bruck. Nous nous félicitons d'avoir obtenu de telles commodités.

Au nom de l'Exécutif et en mon nom personnel, je vous demande de nous continuer votre intérêt et votre appui, dans l'avenir".

Annulation de permis et d'enregistrement d'une mutuelle de St-Mathias

ST-MATHIAS--Nous apprenons que les permis et certificat d'enregistrement de "La Compagnie d'Assurance Mutuelle de la municipalité de la paroisse de St-Mathias, comté de Rouville, ont été annulés.

Le maire et le secrétaire-trésorier de la municipalité avaient produit au Service des assurances, ministère des Finances du Québec, une déclaration assermentée à l'effet que la compagnie a annulé toutes ses polices, payé toutes ses dettes et distribué son surplus

Le conseil municipal avait adopté à une séance spéciale tenue en janvier un règlement abrogeant le règlement qui avait formé la dite compagnie, à laquelle les membres présents de la compagnie ont donné leur approbation.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle de la municipalité de la paroisse de St-Mathias avait été fermée par un règlement du conseil municipal, adopté le 6 mai 1915.

A lui seul, il réussit à voler un téléviseur

MARIEVILLE - - - Un voleur, qui était sans doute plus fort que les autres, a réussi à s'accaparer d'un téléviseur alors qu'il était complètement seul pour commettre son délit.

Le voleur est entré dans la maison de M. Adrien Mailloux, du rang du ruisseau St-Louis, à Marieville, puis a réussi à sortir la télévision, et s'enfuir.

Un témoin aurait aperçu le voleur en train de commettre son délit mais l'aurait laissé faire.

La télévision est une valeur d'environ $450.

Me M. Dumaine doit continuer la perception

MARIEVILLE - Le conseil municipal de Marieville a adopté une résolution autorisant Me Michel Dumaine, de Saint-Hyacinthe, à continuer la perception des comptes de taxes qui lui ont été confiés et à procéder aux demandes nécessaires.

Toutefois, de la liste des comptes devant être perçus par Me Dumaine, on élimine ceux qui s'adressent aux personnes soutenues par le Bien-être social ou qui ont affaire avec la Loi Lacombe. Dans le cas d'une autre personne, la ville se chargera elle-même de percevoir les arrérages de taxes.

Objectif de $1,000 pour la section de la Croix-Rouge de St-Césaire-Rougemont

ST-CESAIRE (DNC) --- La Croix-Rouge canadienne s'est fixée comme objectif pour la campagne de souscription qui sera tenue à travers toute la province une somme de $1, 475,100.

La section de Montréal devra recueillir la somme de $1, 014,868, et les autres sections de la province ont un objectif de $460,232.

La minime part qui est demandée à la section St-Césaire-Rougemont a été fixée à $1, 000.

M. Lionel Beauchemin présidera la campagne de souscription de la Croix-Rouge, qui se tiendra du 19 au 31 mars.

Les dirigeants de la Croix-Rouge espèrent que tous comprendront la devise de la campagne 1967, qui est: "La Croix-Rouge c'est vous, c'est moi, c'est nous tous."

ABONNEZ-VOUS A "LA VOIX DE L'EST"
COMPOSEZ PR-3 - 2516
ou encore PR-3 - 9865
ET SOYEZ DES MIEUX RENSEIGNES

La Voix Maskoutaine

MERCREDI, 8 MARS 1967

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

"La population doit répondre à l'appel du Club Richelieu"

LA CLIQUE MASKA appelée aussi la Clique du Patro, a cette année une structure bien définie et une équipe dynamique. Ce corps de tambours et clairons a reçu un subside de $500 du conseil municipal de St-Hyacinthe. Ceci lui permettra de suppléer à ses nombreux besoins. La direction du corps a décidé pour 1967 de changer la ligne de percussion et les couleurs de l'ensemble. Il y aura quelques changements dans le costume mais le budget n'en permet pas plus. La Clique a l'intention d'organiser une manifestation en l'honneur de la fête des mères le 14 mai prochain. Il s'agit d'un important gala.

SAINT - HYACINTHE - - - M. Jacques Lafontaine, notaire et maire de Saint-Hyacinthe, a proclamé la Semaine Richelieu, hier soir à l'hôtel de ville à 6 heures. Il a invité la population à répondre à l'appel du Club Richelieu.

Parmi les dignitaires qui ont assisté à cette cérémonie notons M. Gilles Chartier, M. Radiothon Richelieu 1967 et M. Yves Tousignant, président du Club Richelieu.

Voici le texte de la proclamation du premier citoyen de Saint-Hyacinthe.

"Le Club Richelieu de Saint-Hyacinthe a été fondé le 25 novembre 1952. Il a obtenu son incorporation par décret du lieutenant gouverneur en conseil, le 28 janvier 1954. Il constitue un organisme qui a pour but de venir en aide à l'enfance malheureuse sans distinction aucune.

"Le Club Richelieu a déjà consacré depuis sa fondation plus de $100,00 à l'enfance malheureuse dont plus de $20,000 ont été consacrés aux villes, villages et paroisses environnantes.

"Le groupement, pour faire face aux exigences toujours pressantes de l'enfance malheureuse recueille ses fonds à même la générosité du public maskoutain et de ses membres.

"Le Club Richelieu a établi depuis plusieurs années une tradition, celle du Radiothon. Il a été résolu par son conseil d'administration actuel que le Radiothon Richelieu 1967 se tiendra le vendredi 17 mars.

"M. Gilles Chartier, secondé par 70 membres actifs du Richelieu accepte la responsabilité de l'organisation du Radiothon '67.

Le Club Richelieu, en plus de ses nombreuses responsabilités a accepté d'endosser le Camp d'été Richelieu, un projet de plus de $60,000. Il est impératif que toute la population de la région maskoutaine réponde d'une façon plus généreuse à l'appel Richelieu.

"Je proclame donc, en mon nom et celui des membres du conseil municipal, la semaine du 10 au 17 mars, "La semaine du Richelieu", le dernier jour de cette période devant être en son entier la journée du Radiothon.

LE CLUB DE PRESSE de Saint-Hyacinthe a honoré en particulier cinq Maskoutains qui se sont signalés au cours des cinq dernières années. On sait que l'Association qui groupe les journalistes de la localité a fêté en même temps son cinquième anniversaire, à la salle du Bourg-Joli. On reconnaît sur la photo MM. Raymond Joly, ancien président de la Plaza maskoutaine; le Révérend Père Paul-Emile Rodrigue, supérieur du Patronage Saint-Vincent-de-Paul; M. Marcel Thériault, président du Club de presse; Mlle Jeanne D'Aigle, écrivain et fondatrice des Aiglons de Maska; M. Jacques Lafontaine, maire de Saint-Hyacinthe; M. Léo Bibeau, président de l'OTJ centrale locale et M. Jean-Marc Kirouac, directeur du service d'éducation syndicale de la Confédération de l'UCC. Le photographe nous a remis la photo en question seulement hier, ce qui explique un certain retard...

M. THÉOGÈNE RICARD A RENDU HOMMAGE À M. GEORGES VANIER

SAINT-HYACINTHE--M. Théogène Ricard, député du comté de Saint-Hyacinthe Bagot a adressé une allocution à la Chambre des communes à l'occasion du décès du gouverneur général du pays M. Georges-P. Vanier.

"La mort du général Georges-P. Vanier plonge dans le deuil le peuple canadien, et plus particulièrement le Canada français.

"A cause de la façon digne avec laquelle ce grand Canadien s'est acquitté de son devoir militaire, de diplomate et de gouverneur général, les Canadiens français ont été l'objet de beaucoup d'admiration et de respect des Canadiens de toutes les origines. Le général Vanier a donné au Canada français une image fidèle: respect, des traditions, de l'ordre, et fierté du rôle qui lui est dévolu par l'histoire.

"Le général Vanier a assumé le poste de représentant de la Reine à un moment où ce poste venait d'être illustré par un autre grand canadien, Son Excellence, M. Vincent Massey le premier Canadien à exercer ces hautes fonctions.

"Le séjour du Général Vanier à Rideau Hall a démontré que les deux peuples fondateurs de la Confédération possèdent dans ses rangs des hommes également capables de faire honneur à leur patrie commune et d'accéder au plus haut poste auquel un Canadien puisse aspirer.

"Le nom du Général Vanier s'inscrit en lettres d'or dans l'histoire du Canada. Ses qualités personnelles, sa sagesse et son courage resteront toujours pour nos compatriotes des exemples à imiter en même temps qu'une source de légitime fierté.

"Le Général Vanier ne s'est pas contenté de jouer passivement le rôle de représentant de la Couronne, mais il a animé notre vie collective de son optimisme et de son synamisme inépuisables. L'institut Vanier de la famille demeurera un monument impérissable à sa mémoire.

"A Mme Vanier si lourdement éprouvée, et qui a contribué si largement à l'affection que nous portions tous au général Vanier, aux enfants et à la famille de l'illustre disparu j'offre au nom des Canadiens de langue française, les sympathies d'un peuple dont il fut l'un des fils les plus glorieux.

Les recettes ordinaires seront de $2,273,724 à Saint-Hyacinthe en 1967

ST-HYACINTHE - Le total des recettes ordinaires prévues au budget de 1967 s'élève à $2,273,724 alors que celui de 1966 a été de $2,081,261 à St-Hyacinthe. Ces chiffres parviennent du rapport des prévisions budgétaires de la ville.

Les recettes ordinaires comprennent le loyer de l'hôtel de ville, $1,500; le Marché $23,000; le pesage public, $2,000; le parc Laframboise, $100; l'Aréna, $17,500; la piscine, $5,000; divers, $28,000; les taxes pour nettoyage des trottoirs, $38,700; les intérêts, arrérages et autres, $15,000; les intérêts avancés aux riverains, $52,000; les taxes sur téléphones, $27,000; les taxes sur services électriques, $21,000; les taxes sur enseignes, $2,000; les taxes sur amusements, $38,000; les taxes professionnelles, $1,900; les parcomètres, $27,500; égouts, locataires, $76,400; les taxes des terrains de jeux, $20,900; permis et licences, $58,000; les amendes, $26,000; les contributions à la Cour municipale pour Douville, $300; la taxe d'affaires, $128,000; les taxes foncières générales, $637,000; les taxes foncières spéciales, $328,000; le remboursement aux règlements 764 et 794, $2,035; le remboursement du Syndicat des ponts, $900; les taxes converties en deniers, $28,954; les eaux, contingent d'administration, $35,000; la commission de la collection des taxes scolaires, $8,025; le remboursement au règlement 489, $210. les recettes des camions et machinerie, $43,000; la subvention du gouvernement fédéral $8,100; la taxe de vente; $560,000; l'utilisation de l'égout Sicotte, à Douville, $640; l'octroi de la Société d'agriculture, $1,060 et le Centre culturel et de loisirs, $10,000.

RECETTES D'ORDRE

Le total des recettes d'ordre est de $1,070,377 à comparer avec $980,377, l'année dernière.

Elles comprennent les taxes scolaires pour $1,070,000 et les rentes seigneuriales, $377.

La Brigade des ambulanciers St-Jean projette une section à Acton Vale

ACTON VALE (AC) - - - La Brigade des ambulanciers Saint-Jean, section de Roxton Falls, étudie présentement la possibilité de réorganiser une section de la brigade à Acton Vale.

M. Ephrem Laflamme, responsable de la brigade de Roxton Falls, a souligné que le projet serait réalisable dans un avenir rapproché. Il a de plus noté qu'un nombre assez considérable de personnes est intéressé à travailler au sein de la Brigade à Acton Vale.

D'autre part, la Brigade des ambulanciers Saint-Jean, de Roxton Falls, tient à remercier les résidents d'Acton Vale qui ont participé à la partie de cartes organisée par la Brigade à l'école Saint-Jean-Baptiste, de Roxton Falls, le 1er mars dernier.

Par leur présence, ces derniers de même que ceux de Roxton Falls, ont contribué à procurer les fonds nécessaires à l'achat du matériel et des uniformes qui permettront à la Brigade de poursuivre son oeuvre toujours grandissante.

M. Laflamme rappelle que les ambulanciers Saint-Jean sont toujours à la disposition des mouvements d'Acton Vale.

Pour obtenir les services de la Brigade, il suffit de communiquer avec M. Ephrem Laflamme, à Roxton Falls, au numéro de téléphone 74-s-4.

Mme E. Lamarche est décédée à l'âge de 86 ans

SAINT-HYACINTHE- Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mme Elphégnia Lamarche, épouse en premières noces de feu Antoine Pelletier et en deuxièmes noces de feu Stanislas Allard. La défunte qui était âgée de 86 ans demeurait au 780 de la rue Calixa-Lavallée, à Saint-Hyacinthe.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants Mmes Rosaire Brodeur (Antoinette), de Sainte-Rosalie; Zéphirin Brodeur (Thérèsa), de Rang Saint-Dominique; Théophile Brodeur (Juliette), de Saint-Hyacinthe; Doria Hamelin (Annette), de Saint-Hyacinthe; Rosario Mathieu (Rollande), de Saint-Aimé; Paul-Emile Lapointe (Angélique), de Saint-Hyacinthe et Georges Bergeron (Clarisse) de Saint-Joseph-sur-Yamaska.

Lui survivent aussi son frère M. Wilfrid Lamarche, de Worcester, Massachussetts, aux Etats-Unis et sa soeur Mme Hermas Huard (Aurore), de Laprairie.

Les funérailles ont eu lieu sous la direction de la maison René-J. Mongeau, 1115, rue Girouard. Le service a été chanté à la Cathédrale et l'inhumation a eu lieu au cimetière de la même paroisse.

M. J. Langelier est décédé à l'âge de 89 ans

SAINT - HYACINTHE - - - Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. J.-Aimé Langelier, époux de Blanche Godbout. Le défunt âgé de 89 ans demeurait au 658 de la rue Sainte-Marie à Saint-Hyacinthe.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils M. François Langelier, de Saint-Hyacinthe.

Les funérailles ont eu lieu sous la direction de la maison René-J. Mongeau, 1115, rue Girouard à Saint-Hyacinthe. Le service a été chanté à la Cathédrale et l'inhumation a eu lieu au cimetière de cette paroisse.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Saint-Hyacinthe a maintenant son Club d'administration industrielle

SAINT - HYACINTHE - - - Depuis quelque temps, un groupe de personnes travaillent à la formation d'un Club d'administration industrielle pour la ville de Saint-Hyacinthe et des environs.

Le groupement a pour but d'établir un programme pour les dirigeants d'entreprises qui en feront partie. Il y a des associations de ce genre dans tout le Canada et ces clubs sont affiliés au Conseil national des clubs d'administration industrielle. Il est donc vrai de dire que chaque communauté est représentée à l'échelle nationale. Pour ne nommer que quelques-uns des clubs déjà en opération, mentionnons, Montréal, Québec, Drummondville, Valleyfield, Halifax, Vancouver, Sorel et Sherbrooke.

L'adhésion à tout club d'administration industrielle est possible pour les contremaîtres, surveillants et aussi, les personnes occupant des postes plus élevés dans l'administration.

Ces clubs aident leurs membres dans leurs fonctions présentes et aussi, les assistent dans le progrès de l'administration. Les membres sont invités à participer à des rencontres mensuelles et à assister à une causerie sur l'administration. Des cours peuvent aussi être dispensés afin de perfectionner et aider les membres à se développer.

Plusieurs industries et entreprises privées ont déjà encouragé leur personnel à appartenir à cet organisme dont Kimberly Clak, Volcano, Penman's Regent Chocolate, Casavant Frères, Majestic Knitting.

Les personnes qui désirent obtenir de plus amples informations peuvent s'adresser à M. Marcel Turner dont le numéro de téléphone est 773-1357.

Une recommandation au ministre de l'Education

QUEBEC (PC) — Le Conseil supérieur de l'éducation, contrairement au voeu formulé par la Corporation des agronomes du Québec, vient de recommander au ministre de l'Education, Me Jean-Jacques Bertrand, d'intégrer les instituts de technologie agricole au système d'enseignement relevant de ce ministère. Dans un communiqué de presse rendu public, hier, le conseil justifie sa recommandation en évoquant des raisons d'économie et de rendement.

Le conseil estime en outre que ces instituts de technologie agricole doivent être intégrés aux instituts polyvalents que le ministère est à mettre sur pied.

C'est à la suite d'une étude du problème entreprise par sa Commission de l'enseignement technique et professionnel que le Conseil supérieur de l'éducation dit avoir pris sa décision.

Le communiqué rappelle que le secrétaire-général de la Corporation des agronomes avait fait parvenir au conseil une résolution adoptée par le conseil d'administration de cette corporation et s'opposant à cette intégration.

Le conseil préconise également l'établissement de mécanismes de consultation qui permettraient au ministre de l'Education de prendre l'avis du ministre de l'Agriculture et des grands organismes agricoles de la province pour l'organisation des programmes en fonction des besoins du milieu.

M. E. Benoît est décédé

SAINT - HYACINTHE - - - Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. Elie Benoit, époux d'Aurore Fournier. Le défunt qui demeurait au 1010, rue Des Cascades était âgé de 67 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants le Révérend Père Benoit, P.M.E. missionnaire à Cuba; M. Marcel Benoit, de Saint-Hyacinthe et M. l'abbé Georges Benoit, vicaire à Mont-Saint-Hilaire; Mme Jean - Louis Clouâtre (Irène), de Saint-Jean ainsi que Mlle Cécile Benoit, de Saint-Hyacinthe.

Lui survivent aussi ses frères MM. l'abbé Andéole Benoit, curé à Springfield, en Louisiane, aux Etats-Unis, Zoël Benoit, de Saint-Hyacinthe; sa soeur, Mme Rosario Charron (Marie-Anne), de Beloeil.

Les funérailles auront lieu cet après-midi à Saint-Hyacinthe. Le convoi funèbre partira des salons René-J. Mongeau, 1115 rue Girouard pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 3h.30 et de là au cimetière de la Cathédrale, lieu de l'inhumation.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Décès de M. Gauvin

ACTON VALE (AC) - - - M. Polydore Gauvin, de Robertsonville et ancien résident d'Acton Vale, est décédé à l'âge de 66 ans. M. Gauvin était l'époux de feu Florinda Leclerc.

Le défunt laisse dans le deuil trois filles et gendres, M. et Mme Fernand Claude (Marguerite); M. et Mme Ephrem Laflamme (Anita); et M. et Mme Maurice Picard (Lisette), d'Acton Vale; deux garçons et brues, M. et Mme Daniel Gauvin, de Notre - Dame - Du - Bon - Conseil; et M. et Mme Moril Gauvin, d'Acton Vale.

Il laisse aussi dans le deuil, deux frères et belles-soeurs, M. et Mme Armand Gauvin, de Saint-Thomas-D'Aquin; et M. et Mme Elphège Gauvin, de St-Hyacinthe, de même qu'une soeur, Mme Adélard Beauregard (Arthensia), également de Saint-Hyacinthe.

Le service funèbre a eu lieu à l'église Saint-André d'Acton Vale, sous la direction de la maison Marcel Boisvert.

M. l'abbé Jean-Guy Laflamme, de Saint-Hyacinthe, a chanté le service après quoi la dépouille mortelle a été inhumée au cimetière de la paroisse.

Nous offrons nos condoléances à la famille éprouvée.

M. Louis Morin exposera les problèmes du budget familial

LA PROVIDENCE -- Dans la série des activités du mardi soir, les Loisirs féminins de La Providence prévoient une causerie de M. Louis Morin, du département d'analyse de succession à la Société des Artisans, le 14 mars, à 8 heures du soir, à la salle de l'O.T.J. de la localité.

M. Morin traitera du budget familial. Il est à noter que la conférence sera suivie d'une période où tous pourront exposer divers problèmes concernant le budget.

La direction des Loisirs féminins souligne que M. Morin est un conférencier dynamique. "Sa manière de poser le sujet est tout à fait personnel."

Cette soirée, à laquelle tous sont cordialement invités, est mixte. "Le sujet se présente d'ailleurs comme des plus intéressants."

Le Révérend Père Emile Legault sera à Acton Vale le 16 avril

ACTON VALE (AC) - - - L'Amicale Saint-André d'Acton Vale accueillera dimanche, le 16 avril, à la salle de l'école secondaire Saint-André, le Révérend Père Emile Legault de même que la Manécanterie de Granby.

Le R. P. Emile LEGAULT

La soirée commencera à 8 heures. A cette occasion le Père Legault présentera une conférence sur "La foi et le concile" sujets qui préoccupent de nombreux catholiques

La soirée sera agrémentée par la présence de la Manécanterie de Granby, un choeur d'une centaine de voix de garçons et de filles. Les costumes de ces jeunes seront nouveaux.

On sait que la Manécanterie doit présenter un spectacle à l'Expo. Le choeur de Granby donnera un aperçu de ce concert à la population d'Acton Vale et de la région.

Il s'agira d'un choix très varié de pièces folkloriques et populaires.

Le Révérend Père Anatole Mathieu s.o. animateur de l'Amicale Saint-André, nous informe que les billets pour cette soirée seront mis en vente sous peu.

COMMENT
Choisirez-vous votre bouquet nuptial?
Exigez la perfection pour vos fleurs!
Consultez un spécialiste dans le monde des fleurs qui par sa compétence saura vous suggérer exactement ce qui vous conviendra le mieux.
Aussi décoration d'Eglise de tout nouveau genre.
MARCEL LE FLEURISTE
Jocelyn Ledoux, prop.
516 MONDOR ST-HYACINTHE 774-4757

LE KIWANIS RECOIT M. BAPTIST - Le commissaire industriel de la cité de Granby, M. Alexander Baptist, a traité de développement industriel alors qu'il prenait la parole devant les membres du Club Kiwanis de Granby, hier soir. Il apparaît au centre, sur cette photo, entouré à gauche de M. J. Fanning, lieutenant-gouverneur de district, et à droite, de M. Raymond Gauthier, vice-président du Club Kiwanis de Granby. C'est M. Gauthier qui présidait la réunion.

L'expansion industrielle repose sur le développement municipal

GRANBY - M. Alexander Baptist, commissaire industriel de la cité de Granby, s'est appliqué à faire comprendre que le développement industriel d'une ville repose sur le développement municipal et par conséquent sur la contribution des citoyens, alors qu'il prenait la parole devant les membres du Club Kiwanis de Granby.

Il a indiqué que l'industriel considère différents facteurs avant de décider de son établissement dans une ville, dont les facilités et services qu'offrent cette ville, les projets à réaliser, c'est-à-dire le programme élaboré pour l'avenir.

Il ajoute que l'industriel s'intéresse non seulement à ce qu'une ville peut offrir sur les plans social, de l'éducation, de la culture et des loisirs, mais également à la planification du développement municipal.

L'industriel compte, bien entendu, sur les services municipaux essentiels et préférera s'établir dans un parc industriel. Mais, il considère aussi d'autres facteurs tels que les risques que comporte son investissement, la protection sur laquelle il peut compter, les possibilités qu'offrent la main-d'oeuvre et le marché de la consommation.

M. Baptista longuement élaboré sur la question, insistant surtout sur l'importance de la planification et des objectifs à atteindre à long terme.

LE PROBLEME DE L'EAU

Répondant à une question posée relativement au problème d'alimentation en eau potable de Granby, M. Baptist a de nouveau répété que des entreprises intéressées à s'implanter à Granby hésitent parce que ce problème n'est pas solutionné.

M. Baptist a toutefois ajouté que les industriels ne demandent pas que le problème soit réglé dès demain, mais qu'ils veulent savoir ce que les autorités municipales entendent faire pour le régler et quand.

Partant de ce problème, M. Baptist est revenu au thème de son allocution, à savoir que le développement industriel est conditionné par le développement municipal et par conséquent par la contribution des citoyens. Il s'est expliqué en disant que le problème de l'eau ne peut être réglé sans que les contribuables acceptent de payer, c'est-à-dire qu'ils approuvent le ou les règlements d'emprunts nécessaires.

Présenté par M. Raymond Gauthier, vice - président du Club Kiwanis de Granby, M. Alexander Baptist fut remercié par M. J. Fanning, lieutenant - gouverneur de la division couvrant Montréal et les Cantons de l'Est au sein du Kiwanis.

M. Jacques LABRECQUE, folkloriste canadien-français bien connu, présentera un récital, ce soir à 9 heures, en la salle de l'école Ave Maria. Cette soirée est organisée par l'Association parents-maîtres de l'Immaculée-Conception, à l'occasion de la Semaine de l'éducation. Les gens pourront se rendre pour le récital de Labrecque ou pour le souper-canadien qui précédera, avec M. Lucien Lambert, directeur des écoles, comme conférencier.

Les négociateurs des policiers et de la cité se rencontrent

GRANBY -- Les représentants de la cité de Granby et de la Fraternité des policiers doivent se rencontrer à nouveau cet après-midi pour poursuivre les négociations entreprises en vue de la signature d'une nouvelle convention collective de travail.

Mme R. Tremblay est décédée à l'âge de 71 ans

SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD --- Mme Rosalphé Tremblay, de Saint-Paul-D'Abbotsford, est décédée subitement hier après-midi, à l'âge de 71 ans. Mme Tremblay était née Alyate Bernier.

La défunte laisse dans le deuil, quatre filles, Mmes Gisèle Ménard, de Saint-Paul; Jean-Claude Ménard, de Saint-Pie; Jean-Marie Chaput, de Saint-Pie et Jean-Louis Robert, de Québec; un garçon, M. Laures Tremblay, de Saint-Paul.

Outre ses enfants, elle laisse le deuil à son frère, M. Félix Bernier, et à sa soeur, Mme Adrien Racine, de Roxton Pond; à ses trois beaux-frères, MM. Alcide Racine, de Granby; Adrien Racine de Roxton Pond; et Adrien Malo, de Saint-Pie.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 10 heures, à l'église paroissiale de Saint-Paul-D'Abbotsford, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Paul.

La défunte est exposée aux salons funéraires Départ et Petit de Saint-Pie.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Funérailles de Mme J.-B. Langlois vendredi à 11 h.

GRANBY - Les funérailles de Mme Jean - Baptiste Langlois, née Eva Bonneville, mère de M. Gill Langlois, échevin de la ville de Granby, auront lieu vendredi, à 11 heures, en l'église de la paroisse Notre-Dame, et l'inhumation suivra au cimetière de la rue Dufferin.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Girardot et Ménard Ltée, du 170, rue Dufferin, à Granby.

Mme Langlois laisse dans le deuil ses filles et ses gendres; M. et Mme Angélo Guerrer, (Irène), de Plainville Connecticut; M. et Mme Paul Robitaille (Laurette) de Granby; M. et Mme Roma Mailloux (Gilberte) de Montréal; M. et Mme William McDonald, (Thérèse) de Granby; M. et Mme Roger Lapointe (Huguette) de Granby; M. Jean-Louis Messier; ses fils et ses brus; M. et Mme Paul-Emile Langlois, de Granby; M. et Mme Julien Langlois, de Montréal; M. et Mme Gill Langlois, de Granby; M. et Mme Gatien Langlois, de Granby; Mme Léonard Langlois, de Granby; Mme Marcel Langlois de Montréal.

Lui survivent un frère, M. Albert Bonneville, de Montréal; trois soeurs: Mmes Abel Massé et Alfred Choinière, toutes deux de Granby, et Mlle Irène Bonneville de Granby également.

Le Syndicat de la construction se réunira jeudi soir

GRANBY - Le Syndicat national des ouvriers des métiers de la construction de Granby tiendra une assemblée générale à 8h. p.m., jeudi le 9 mars, sous la présidence de M. Jean-Guy Therrien, en l'une des salles de l'édifice du Conseil central des syndicats nationaux de Granby, rue St-Jacques, à Granby.

Le secrétaire, M. Georges Prémont, indique qu'on profitera de la réunion pour discuter de questions d'importance et distribuer les reçus que réclament les syndiqués pour la préparation de leurs rapports d'impôts.

Assemblée de la SSJB

GRANBY - - - M. Armand Ruel, président de la Société St-Jean-Baptiste invite tous les membres de la section masculine, à se rendre au sous-sol de la Caisse populaire, rue St-Antoine, jeudi le 9 mars, à 8 heures. Au cours de la soirée, il y aura une séance d'information donnée par M. J. Robert Bilodeau, directeur général.

Le président local donnera un compte-rendu des activités qui se sont déroulées l'année dernière et profitera de cette occasion pour procéder à l'élection des officiers pour le prochain terme.

M. Ruel insiste sur l'importance de cette assemblée et demande aux membres et jeunes gens de s'y rendre. "Nous voulons une Société nationale qui soit bien vivante et il faut que chacun accepte de faire sa part", a-t-il dit.

Station de service au coût de $40,000

GRANBY - - - La compagnie Korvette Realties a obtenu un permis pour la construction d'une station de service au coût approximatif de $40,000 sur un terrain situé à l'angle nord-est des rues St-Charles Sud et St-Jacques, à Granby.

Ce nouvel établissement commercial occupera une bâtisse de 86 pieds et demi par 31 pieds.

Le permis n'a pu être émis avant le tout début du mois de mars parce que la cité voulait que la compagnie lui cède deux bandes de terrains, l'une sur la rue St-Jacques et l'autre sur la rue St-Charles.

La compagnie a accepté ces conditions de la cité de Granby. L'émission du permis était d'ailleurs conditionnelle à cette acceptation.

L'échevin Bouchard au comité Départ de la Régionale Meilleur

GRANBY - - - L'échevin J. Armand Bouchard représentera officiellement le conseil municipal de la cité de Granby, sur le comité qui sera formé à la Régionale Meilleur pour lancer l'opération Départ.

On sait que l'opération Départ a été lancée par le ministre de l'Education afin d'intéresser tous les groupements sociaux de la province au problème de l'éducation des adultes. Pour notre région, la Régionale Meilleur a la charge de former un tel comité qui aura pour mission de faire une étude du bassin démographique de la Régionale dans le but de déterminer les besoins, les demandes et les possibilités de cours à organiser pour répondre aux exigences de la population du territoire concerné.

Déjà plusieurs organismes, tel que le conseil municipal, ont nommé un délégué qui participera au travail de ce comité Départ, en vue de l'organisation de cours pour les adultes.

Le début, ce soir, des cours d'art culinaire

GRANBY - - - Les cours d'art culinaire, troisième série, débutent ce soir, au sous-sol de l'église St-Luc. Toutes les personnes intéressées sont priées de s'y rendre à 7h.30, pour enregistrer leur inscription et prendre part au premier cours.

Ces cours d'art domestique sont organisés par le service d'éducation permanente de la Régionale Meilleur, dont M. Ronald Clermont est le directeur.

$43,469 de dommages dans les accidents survenus en février

GRANBY - - - $43,469 de dommages ont été causés dans les 162 accidents de la circulation qui sont survenus dans les limites de la ville de Granby, au cours du mois de février. Ce sont ces chiffres qui apparaissent sur le rapport du mois de février du Service de la police de Granby, et qu'a approuvé le conseil municipal.

Au cours de ce même mois, on rapporte que 14 personnes ont été blessées dans les accidents de la circulation, mais cependant aucune personne n'a été tuée.

Du côté des vols, le rapport révèle que 31 ont été rapportés à la police, et que le montant des articles volés s'élève à $9,995.31. La valeur des articles retrouvés et retournés à leur propriétaire est de $51.21.

Un total de 44 enquêtes ont été faites par les limiers de la Sûreté municipale, et quatre personnes ont été détenues dans les cellules municipales.

519 heures de patrouille ont été faites par les agents de la police, alors que ces derniers ont fait la circulation durant 57 heures. Le directeur de la police, M. Raymond Forand, a accordé 29 entrevues privées au cours du mois de février.

AUX LOISIRS ST-EUGENE INC. - L'assemblée générale annuelle des Loisirs St-Eugène Inc., avait lieu hier soir, au sous-sol de l'église paroissiale. Au cours de la réunion les responsables des différents comités ont fait rapport des activités qui se sont déroulées durant leur mandat. De plus, les membres ont procédé à l'élection de l'exécutif qui dirigera les destinés de l'organisme pour le prochain terme. Sur la photographie, de gauche à droite, M. Gérard Richard, trésorier, Mme Jean-Roch Côté, archiviste, M. Gaston Girouard, président, Mme Jacqueline Roy, directrice. A l'arrière, dans le même ordre, M. Jean-Marc Lemay, directeur, Frère Alcide Brison, directeur, M. Gérard Roy, vice-président, M. l'abbé Léon Boivin, aumônier et M. Roger Houle, directeur. (Photo Roger Roy, p.s.a.)

Principaux points de l'instruction élaborée sur la musique sacrée

CITE DU VATICAN (AFP)-- Revalorisation du chant dans la liturgie, maintien du chant grégorien comme "chant propre de la liturgie romaine et comme base de haute valeur pour la culture en musique sacrée", exclusion des instruments qui, d'après le sens commun et l'usage courant, ne conviennent qu'à la musique profane, tels sont les principaux points de l'instruction sur la musique sacrée qui a été elaborée conjointement par la congrégation des rites et le "consilium" pour l'exécution de la constitution conciliaire sur la liturgie.

Le document, qui comporte neuf chapîtres et 69 articles, affirme que "l'action liturgique revêt une forme plus noble lorsqu'elle est accomplie avec le chant". C'est pourquoi, des instructions précises sont dictées pour faire en sorte que les fidèles participent aussi largement que possible aux chants en latin ou en langue vernaculaire.

Chant grégorien

La préférence doit être donnée, autant que possible, à la messe chantée, établit l'instruction qui rappelle que, d'après la constitution conciliaire, il appartient à l'autorité territoriale compétente de décider de l'emploi ou non de la langue du pays dans le chant. Il appartient aussi aux évêques de juger de l'opportunité de maintenir une ou plusieurs messes en latin, surtout dans les grands centres où se trouvent des fidèles de langue différentes. Le chant grégorien "en tant que chant propre de la liturgie romaine, dit le document, doit, occuper la première place". L'étude et la pratique de ce chant devra être poussée dans les séminaires et les maisons d'étude et de noviciat des deux sexes.

Prix en vigueur du 8 au 11 mars 1967

VOUS OBTENEZ PLUS POUR VOTRE ARGENT...

VOUS OBTENEZ DES PRIX PLUS BAS...
VOUS OBTENEZ UN MEILLEUR SERVICE...
VOUS OBTENEZ UNE MEILLEURE VARIETE...
VOUS OBTENEZ PLUS DE COURTOISIE!

CHEZ

MARCHÉS ROUGE & BLANC

Bifteck de ronde

Tranche complète, boeuf de marque rouge ou bleue lb 85¢

ROTI de POINTE de SURLONGE — Désossé, sans perte, tendre, boeuf de marque rouge ou bleue — LB $1.19

BIFTECK OU ROTI T-BONE — Tendre, juteux, coupe sans perte, boeuf de marque rouge ou bleue — LB $1.15

MELASSE GRANDMA — Surchoix, Contenant 40 onces 29¢

Café Chase & Sanborn — Mouture régulière, SAC 1 LB 75¢

CAFE INSTANTANE — Rouge & Blanc, POT 5 ONCES 79¢

CORNICHONS HEINZ — Bread & Butter Dill Kosher & Ogorki sucrés, mélangés, POT 16 ONCES 29¢

BISCUITS SODA — Salés, Christie, PAQUET 16 ONCES 33¢

FROMAGE CANADIEN — Tranché Black Diamond, PAQUET 8 ONCES 29¢

POMMES CORTLAND

No 1, cueillies à la main des vergers du Québec, bonnes à manger et pour la cuisson. SAC 5 LB 39¢

ORANGES JAFFA — Variété Navel No 1, Fraîches et juteuses, sans noyau, importées d'Israël. GROSSEUR 123 Douz. 49¢

CHAMPIGNONS — Cat. Canada No 1, culture du Québec, blanc-neige, PQT 1 LB 39¢

EN VEDETTE: L'ENCYCLOPEDIE DE LA FEMME CANADIENNE

Les annonces classées de
La Voix de l'Est
rapportent. Essayez-les
tél. FI 7-7596

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE

MERCREDI, 8 MARS 1967

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

LES SCOUTS DE BEDFORD-- Récemment, avait lieu la promesse des scouts de Bedford. C'est la première troupe catholique du genre à cet endroit. La troupe est sous la direction de M. Gaston Dandurand et de ses trois assistants, Laurent Paré, Yves Leblanc et Michel Langlois. D'autres promesses seront organisées d'ici peu, en vue du campement d'été qui durera 10 jours.

Le doyen du conseil exige le support des fonctionnaires

ST-JEAN -- Dès que le greffier de la cité de Saint-Jean, Mlle Charlotte Morais, eut fait connaître le résultat du récent référendum au sujet d'un emprunt de $175,000 en vue de l'érection d'une aérogare et l'achat de l'emplacement de l'aéroport municipal, le premier magistrat de la cité, M. L.N. McMillan, a déclaré qu'il était du devoir de la ville d'aviser les autorités du ministère fédéral des Transports, du résultat défavorable du peuple envers ce règlement d'emprunt et que dans l'avenir, toute correspondance au sujet de l'aéroport municipal soit transmise directement aux archives de la cité.

Lors de cette réunion mensuelle de mars, M. L.N. McMillan a tenu également à faire une mise au point au sujet d'un article paru concernant la démission de M. Jacques Laporte, président du Comité "Air Saint-Jean" et sur le commentaire voulant que seulement 3% de la population ait eu droit de vote à ce référendum.

M. McMillan a souligné que 37.2% des propriétaires s'étaient prévalus de leur droit de vote et sur ce nombre, 25% se sont prononcés contre le projet.

-M. Lorrain-

Prenant la parole sur cette question, M. Alphonse Lorrain a tenu à remercier publiquement ceux qui ont voté en faveur et ceux qui avaient enregistré un vote contre le projet.

De plus, le doyen du conseil municipal a remercié M. Jacques Laporte pour sa démission comme président au sein du Comité "Air St-Jean".

Le représentant du quartier centre a souligné que M. Laporte avait induit en erreur à maintes reprises les membres du conseil au sujet de l'aéroport.

-Reprenons le travail-

Invitant par la suite les autres membres du conseil à reprendre le travail dans l'harmonie et dans une sincérité absolue, M. Alphonse Lorrain a exhorté tous les fonctionnaires municipaux à remplir fidèlement leurs devoirs et à supporter les conseillers dans l'exercice de leurs fonctions.

Abordant ensuite le fait que la situation financière de la ville n'était pas en meilleure posture, le maire suppléant a affirmé que Son Honneur le maire, M. L.N. McMillan ne pouvait être le seul responsable des déboires financiers, puisqu'il avait hérité d'une succession de Me Jean Desmarais.

Enfin, M. Lorrain a demandé que tous les membres du conseil restent à leur siège respectif et qu'ils terminent leur mandat avec leurs responsabilités.

L'échevin Roy exige que le conseil force Québec à accorder les autorisations pour le prolongement du boulevard du Séminaire

ST-JEAN-- Le réprésentant du quartier nord, l'échevin Fernand Roy a suggéré, lors de l'assemblée mensuelle de mars, que le conseil en bloc fasse pression auprès du gouvernement provincial, afin que la cité de Saint-Jean puisse entreprendre immédiatement les travaux de prolongement du boulevard du Séminaire.

Le conseiller Fernand Roy a révélé que depuis 1960, il se bat pour l'ouverture du boulevard du Séminaire, et à chaque fois, dit-il, les autorités provinciales bloquent systématiquement le progrès de la cité.

"Depuis octobre dernier, de préciser l'échevin Roy, l'ingénieur municipal, M. Marcel Bernard, est en communication constante avec les ingénieurs de la Régie des eaux du Québec, dans l'espoir d'obtenir les permissions nécessaires et l'approbation des plans et devis".

M. Fernand Roy a expliqué par la suite que la cité avait aidé d'autres municipalités, comme St-Luc et St-Jean l'Evangéliste, pour les services publics, et que des citoyens qui résident depuis plus de dix ans dans le secteur du boulevard du Séminaire ne peuvent encore recevoir les services publics.

L'ingénieur municipal, M. Marcel Bernard, a affirmé aux membres du conseil municipal qu'il rencontrerait mardi, l'ingénieur en chef et le commissaire de la Régie des eaux, et qu'il ferait valoir les points de la cité, concernant la construction du futur hôpital du Haut-Richelieu, les raccordements d'égouts avec ceux de la ville de Saint-Luc, le développement industriel et domiciliaire, etc...dans l'espoir d'obtenir la permission de commencer les travaux.

La demande de la Régie des eaux du Québec est formelle en ce sens qu'elle exige de la cité la construction de deux tuyaux, un pour les égouts sanitaires et l'autre pour les égouts pluviaux.

M. Oscar Fontaine s'oppose à la tenue d'une enquête judiciaire sur l'administration municipale

IBERVILLE-- L'ordre du jour de l'assemblée générale du mois de mars du conseil de ville d'Iberville indiquait, sous le titre des motions: A l'effet de procéder à une demande de tenue d'une enquête judiciaire sue l'administration 1960-1963, pour mettre fin aux rumeurs qui circulent.

On se souvient qu'il y a quelques semaines Son Honneur le maire, M. Armand Goyette et l'échevin M. Gérard Daudelin, au sujet de demande de soumission précédant ou n'ayant pas précédé une commande de matériel, on était venu aux mots aigre-doux et à l'épluchage des minutes des assemblées du conseil au cours des années 1960 et même des années antérieures.

Selon M. Armand Goyette, une enquête aurait même pris à cette époque du début de la décade, un départ vite arrêté par des forces plus ou moins occultes...

Toujours est-il qu'il semble que les autorités revenant devant les électeurs pour la conservation de leur siège, veulent une fois pour toute prouver leur sincérité et n'hésitent pas devant les décisions drastiques.

M. Oscar Fontaine, à l'énoncé de cette motion se dit toutefois violemment contre. " Vous avez eu quatre ans, M. le maire, pour intenter une telle action. Pourquoi alors avoir attendu d'être à 15 jours des élections pour le faire. Cela sent la petite politique et ça me fait rigoler..."

M. Michel Monat, qui depuis plusieurs mois suit avec assiduité les travaux du conseil et est cité comme candidat à la mairie et seul opposant au maire sortant de charge, M. Armand Goyette, demanda alors s'il lui était possible d'avoir quelques secondes la parole. "C'est depuis 1954 qu'il faudrait fouiller dans les archives et c'est depuis cette date qu'il serait nécessaire de mener une enquête d'information...."

Ce à quoi M. Oscar Fontaine lança: "Pourquoi pas depuis 1938, quant à y être allons-y..."

Sur ce, il fut convenue que la meilleure solution était le silence sur le passé et l'enquête ne sera pas demandée.

Assemblée générale du comité des Loisirs de L' Acadie le 16

L'ACADIE (DNC) -- Une assemblée générale régulière des Loisirs de l'Acadie Inc., aura lieu jeudi, le 16 mars, à huit heures du soir, en la salle de l'école St-Michel.

Après l'acceptation de l'ordre du jour, la lecture des procès verbaux de la dernière assemblée régulière, la nomination d'un président d'élection de scrutateurs, on procédera à l'élection de trois nouveaux membres au sein du comité des Loisirs.

Les membres sortant cette année sont M. Jean Béliveau, président; Mme Maurice Deland, vice-présidente; M. Jacques Dagenais, directeur. L'assemblée sera levée aussitôt l'élection terminée.

Le tirage de deux billets pour assister à une joute de hockey des finales de la ligue nationale au forum de Montréal suivra la levée de l'assemblée.

Rencontre entre le maire et les échevins pour étudier les échanges de terrains au sujet du futur hôpital du Haut-Richelieu

ST-JEAN -- Le ministre de la Santé du Québec, l'honorable Jean-Paul Cloutier, vient de faire savoir aux autorités municipales de Saint-Jean, dans une lettre, que celles-ci devront obtenir le terrain nécessaire à la construction du futur hôpital et que la cité devra le fournir gratuitement.

L'honorable Jean-Paul Cloutier explique dans sa missive que l'hôpital du Haut-Richelieu constituait un investissement de plusieurs millions de dollars, que ce serait une source permanente de revenus à la cité et aux salariés et plusieurs autres considérations.

- Une rentontre -

Son Honneur le maire, M. L.N. McMillan a exhorté les membres du conseil municipal à se pencher sur ce grave problème de l'hôpital en laissant toutes considérations politiques, rancunes ou autres.

Le premier magistrat a dit qu'il aimerait rencontrer tous les membres du conseil municipal dès cette semaine, en vue d'étudier les propositions d'échanges de terrains avant de rencontrer les intéressés.

"Je crois, dit-il, que c'est un sujet primordial à discuter et il faut le faire vite pour le plus grand bien de la cité et de la région" de conclure M. L.N. McMillan.

- M. P. Roy -

Abondant dans le même sens que le maire McMillan, le conseiller Fernand Roy s'est dit d'accord pour une rencontre avec les échevins et le maire au sujet de l'hôpital.

Le représentant du quartier nord a émis également l'idée que les membres du conseil devraient se rencontrer au moins tous les lundis de chaque mois, pour discuter positivement de tous les grands problèmes municipaux.

"Que ces réunions des échevins soient incluses avec les membres du Comité consultatif, ou encore appelées "caucus" etc... il n'en demeure pas moins évident que ces rencontres préliminaires faciliteront l'harmonie au sein du conseil municipal" de terminer l'échevin Fernand Roy.

Dix classes maternelles ouvriront leurs portes en septembre à St-Jean

ST-JEAN - - - Les commissaires d'écoles de Saint-Jean, lors d'une assemblée scolaire précédente avaient décidé d'un commun accord d'ouvrir, pour septembre 1967, 14 classes maternelles dans les écoles locales.

Après une revision de ce projet avec M. Georges Steben, directeur des études élémentaires de la régionale Honoré Mercier et conseiller pédagogique et technique auprès des commissions scolaires affiliées, seulement 10 classes accueilleront les enfants d'âge pré-scolaire cette année.

Pourquoi ce changement? Plusieurs raisons l'ont dicté: le manque de locaux, une classe convertie en maternelle ne pouvant en aucun cas servir à d'autre fins.

D'autre part, quoiqu'un recensement ait permis de déterminer que 560 enfants seront d'âge à fréquenter la classe maternelle, les parents n'ont encore porté à la connaissance de la Commission scolaire de Saint-Jean, que 230 demandes d'admission.

Il est recommandé, une fois encore, aux parents qui désirent se prévaloir, pour le bénéfice de leurs enfants, du droit de lui faire accomplir une année pré-scolaire, de le porter au plus tôt à la connaissance de la direction de l'école de leur paroisse.

En septembre 1966, 5 classes maternelles ouvraient leurs portes à Saint-Jean! Soit une classe à l'école du Sacré-Coeur. une classe à l'école Saint-Lucien, une classe à l'école Saint-Eugène, une classe à l'école Forget et une classe à l'école Sainte-Jeanne d'Arc.

La répartition des classes maternelles, en septembre 1967 sera la suivante: une classe à l'école du Sacré-Coeur, toujours une à l'école Saint-Lucien, une seconde à l'école Saint-Eugène, une seconde dans le groupe scolaire Forget-Marchand, une seconde dans l'autre groupe scolaire Sainte-Jeanne d'Arc - Saint - Gérard - Magella, une à Notre-Dame Auxiliatrice et une autre à Notre-Dame de Lourdes.

Alain Leclair produira une défense le 28 mars

ST-JEAN -- A la reprise du procès expéditif de Alain Leclair, ex-épicier de Saint-Jean accusé d'un incendiat, la couronne, représentée par Me Jean Frédérick, a terminé sa preuve en poursuite.

Par ailleurs, Me Guy Gervais, procureur du prévenu, a présenté une motion de non lieu qui fut refusée par le magistrat André Régnier.

Le président du tribunal a alors fixé le procès au 28 mars, afin de permettre à Me Guy Gervais de présenter une preuve pour sa défense.

Engagement de policiers

SAINT - JEAN - - - Les membres du conseil municipal de Saint-Jean ont étudié et approuvé divers rapports soumis par le directeur de la Sûreté municipale de Saint-Jean, M.J.T.A. Charron, concernant l'engagement en permanence des constables Georges Goulet et Joseph Goulet qui viennent de compléter avec brio leur période d'entraînement de trois mois.

Par ailleurs, les échevins ont refusé de reclassifier le constable Joseph Goulet comme un agent de trois ans d'expérience avec le salaire, en soulignant que c'était un réengagement et qu'il devait se conformer à l'échelle de salaire en vigueur.

Sur cette question, le conseiller Fernand Roy a tenu à préciser que certains échevins avaient été traités dans le passé pour avoir exercé une certaine forme de patronage concernant cet homme.

M. Roy a souligné que la décision qui fut prise prouvait l'efficacité de ce policier et que la ville devrait être heureuse d'avoir réengager un policier de cette expérience.

De son côté, le conseiller Bruno Choquette a souligné qu'il ne doutait pas de l'efficacité et des compétences de ce constable, mais qu'il s'était opposé à cause du fait qu'il y avait eu deux préseances avant cet engagement.

Quant à la demande visant à remplacer le constable Fabien Benoît, décédé le 1er mars courant, les futurs candidats devront aller suivre les examens du Service civil de Montréal avant qu'une décision soit prise par les autorités municipales.

Le maire suppléant, M. Alphonse Lorrain s'est vivement opposé à un réengagement de policiers soulignant que le budget ne le permettait pas.

L'échevin Roy a tenu à dire qu'il voulait entièrement dégager sa conscience sur cette question de finance, en affirmant que la population locale était très mal protégée actuellement, faute d'effectifs.

Enfin, les autorités municipales ont chargé M. Marcel Bernard, directeur des services, à obtenir l'autorisation du président de l'Association des policiers, le sergent Claude Giroux, pour permettre à l'agent Réal Gagnon, d'être réinstallé comme détective temporaire en remplacement du détective René Paquette présentement hospitalisé pour plusieurs semaines.

La fanfare locale participera à 2 concerts à l'Expo

ST-JEAN- - Le Cercle philharmonique de Saint-Jean participera à deux concers à l'Exposition universelle de 1967, le 26 juin prochain.

En effet, les membres du conseils municipal de Saint-Jean, réunis en séance régulière, ont approuvé une demande d'octroi de $300 pour permettre aux membres du Cercle philharmonique local de participer à ces concerts à l'Expo 67.

Par ailleurs le Cercle philharmonique a obtenu un autre subside de $400 pour participer au Festival annuel des fanfares qui aura lieu le 11 juin. à Sorel.

Les Loisirs St-Eugène veulent vendre leur emplacement à la cité

ST-JEAN -- A la séance mensuelle de mars des membres du conseil municipal de Saint-Jean, la corporation des Loisirs Saint-Eugène a offert à la cité de Saint-Jean de vendre quelque 63,000 pieds carrés de terrain pour une valeur de $5,-000.

Devant cette offre, le maire McMillan et l'ingénieur Bernard ont été autorisés à négocier au nom de la cité.

Le Dr Boutin élu "L'Homme du Mois"

ST-JEAN - - - Le Dr Georges Boutin, de Saint-Jean, vient d'être élu "L'Homme du mois", de février 1967, par la Chambre de commerce de Saint-Jean.

C'est grâce à sa capacité et à son talent, que le Dr Boutin vient d'être reçu membre du Collège royal des chirurgiens et médecins du Canada et de sept pays étrangers.

Cette nomination a été rendue publique par M. Jean-Maurice Quintin, président du Comité de "L'Homme du mois" de la Chambre de commerce locale.

Nous nous joignons à toute la population locale et régionale, pour offrir nos plus sincères félicitations au Dr Boutin.

Scrutin secret chez les camionneurs de St-Rémi

ST-REMI-- La ministre du Travail, l'honorable John R. Nicholson, annonce aujourd'hui que le Conseil canadien des relations ouvrières a ordonné la tenue d'un scrutin de représentation relativement à une demande d'accréditation présentée par le Syndicat des employés de transport de Saint-Rémi à l'égard d'un groupe de camionneurs, aides et mécaniciens, employés par la Houle Express Ltée de Saint-Rémi-de-Napierville (Québec).

M. R.-L. Fournier, agent des relations industrielles à Montréal (Québec), a été nommé directeur du scrutin qui intéresse quelque 12 travailleurs.

Le sort désigne MM. Benjamin et Bernard pour revenir le 30 juin devant les électeurs

ST-JEAN - - -Le 30 juin 1967, deux commissaires d'écoles de Saint-Jean termineront leur mandat commencé après la fusion devenue maintenant célèbre, des commissions scolaires de Saint-Jean et Notre-Dame Auxiliatrice.

Devant agir comme après la création d'une organisation, afin de déterminer quels sont les commissaires sortant de charge, le tirage au sort fut adopté comme solution.

C'est ainsi que les noms de MM. Jean-Louis Benjamin et Firmin Bernard furent rendus publics comme désignant les commissaires à revenir demander au peuple ses suffrages.

Les commissaires René Picard, Yvan Roy et J. Amédée Bélanger auront donc une année encore à parcourir pour achever leur mandat.

Ainsi, M. Jean-Louis Benjamin devrait présenter sa candidature devant les électeurs du quartier no 1 alors que M. Firmin Bernard se représenterait devant ceux du quartier no 6.

Une question reste à leur poser:"M. le commissaire, briguerez-vous à nouveau les suffrages des contribuables de votre quartier et leur demanderez-vous de renouveler leur confiance pour remplir un nouveau mandat?"

Nous ne manquerons pas de les rencontrer pour nous en assurer.

Les locataires devront payer leur loyer

ST-JEAN--A la suite d'un rapport fourni par le trésorier municipal, M. J. Wilfrid Boutin et l'aviseur légal, Me Roland Tremblay, les conseillers de la cité de Saint-Jean ont approuvé leurs recommandations, lors de la séance statutaire de mars, d'exiger des locataires de Canada Dye Works Ltée, de verser le loyer mensuel à la cité de Saint-Jean

La ville a du prendre cette décision, la compagnie Canada Dye Works Ltée n'ayant pu rencontrer ses paiements depuis avril 1966 relativement au fonds industriel.

Une minute de silence pour M. Georges Vanier

ST-JEAN- Au tout début de l'assemblée statutaire de mars des membres du conseil municipal de Saint-Jean, Son Honneur le maire, M. L.N. McMillan, a demandé à ses collègues du conseil ainsi qu'à l'assistance présente, de se lever et garder une minute de silence à la mémoire du gouverneur général du Canada, M. Georges P. Vanier, décédé le 5 mars courant, à Ottawa.

Licence accordée

ST-JEAN- Les édiles municipaux ont accordé à la compagnie North Bank Duolite of Canada une licence pour opérer la vente de fonds de faillites et de tenir des encans publics sur la rue Jacques-Cartier, au numéro civique 235, dans l'édifice Beaudry.

M. Gaumond est acquitté

ST-JEAN - Le magistrat André Régnier a accordé le bénéfice du doute à M. Bernard Gaumond, de Saint-Jean, relativement à une accusation de recel d'une automobile de modèle Chevrolet Impala 1962, d'une valeur de $3,000, propriété de M. Francois Racine, de Pont -Viau, en juillet 1963.

C'est à l'issue d'un long procès expéditif qui dure depuis plusieurs mois, que le juge Régnier a décidé après beaucoup d'hésitation à accorder le doute à Bernard Gaumond.

Dans son jugement, le magistrat André Régnier relate que le prévenu, Bernard Gaumond, a été souverainement imprudent d'avoir acheté une automobile sans connaître suffisamment le propriétaire du dit véhicule.

Cependant le président du tribunal déclare que Bernard Gaumond a affirmé, lors de son témoignage, qu'il avait été de bonne foi lorsqu'il avait acheté cette auto au coût de $2,100.

Ce véhicule-moteur avait été rapporté dérobé le 26 juillet 1963 à la Sûreté de Montréal.

Une fille

ST-JEAN - - - Le comté de Saint-Jean s'est enrichi d'un nouvel enfant hier matin lorsque l'épouse du député du comté de Saint-Jean, à l'Assemblée législative, Mme Jérôme Proulx, a donné naissance à une fille à l'hôpital de Saint-Jean.

La famille du député Jérôme Proulx compte maintenant trois filles et deux fils.

Questionnée hier après-midi par notre représentant local, Mme Jérôme Proulx, rayonnante de santé, nous a signalé que "si Dame cigogne passe encore de nouveau" elle entend bien cette fois-ci accoucher dans le futur hôpital du Haut-Richelieu.

Mme Proulx a cependant affirmé que le personnel médical et les infirmières avaient été d'un dévouement inlassable et qu'ils méritaient des félicitations et des remerciements très chaleureux.

Le remplissage est suspendu

ST-JEAN- - Malgré les demandes des carrières P. Baillargeon et Ouimet, les autorités municipales de Saint-Jean ont décidé de suspendre les travaux de remplissage du terrain de la Standard Clay.

Le maire McMillan a déclaré, lors de l'assemblage de mars, qu'il préférait attendre les ajustements du prochain budget, avant de continuer ces dépenses de remplissage.

Un vote de condoléances

ST-JEAN-- Une résolution de condoléances a été adoptée à l'unanimité par les autorités municipales de Saint-Jean, lors de l'assemblée statutaire de mars, aux membres de la famille du constable Fabien Benoît décédé le 1er courant, à l'âge de 40 ans.

Le constable Benoît comptait quinze années de loyaux services à la Sûreté municipale.

"C'est bien Castro qui ordonna l'assassinat de J.F. Kennedy"

NEW YORK (AFP)—Sous le titre "C'est bien Castro qui ordonna l'assassinat du président Kennedy", El Tiempo, quotidien newyorkais de langue espagnole, revient, samedi, sur l'affaire du complot découvert à La Nouvelle-Orléans par le procureur Jim Garrison, pour révéler que le cubain Pascual Enrique Ruedolo Gongora, qui, selon le journal, aurait reconnu avoir appartenu à l'une des "équipes d'assassins" envoyées aux Etats-Unis par le chef du gouvernement de La Havane pour tuer M. John F. Kennedy, se trouve depuis trois ans à New York.

"Pascual Enrique Ruedolo Gongora, affirme M. Stanley Ross, directeur d'El Tiempo, est interné au 'Creedmore State Hospital', dans le quartier de Queens, depuis qu'il a été livré aux Américains par le gouvernement espagnol au début de 1964. Bien que le Creedmore Hospital soit essentiellement un hôpital pour malades mentaux, ajoute M. Ross, on croit savoir que Ruedolo Gongora y a été interné afin que seuls des agents autorisés du gouvernement américain fussent en mesure de l'approcher".

Ruedolo Gongora avait été arrêté à New York, le 19 novembre 1963, trois jours avant la mort tragique du président Kennedy à Dallas.

Il avoua non seulement être un agent secret du régime cubain, mais aussi faire partie d'un groupe de tueurs partis de La Havane pour les Etats-Unis en vue d'assassiner le président Kennedy. Afin d'éviter qu'un mouvement d'hostilité n'éclate aux Etats-Unis à l'égard des exilés cubains, le gouvernement américain passa son arrestation sous silence et refoula Ruedolo Gongora vers Cuba via l'Espagne. Mais, les autorités cubaines l'ayant désavoué, celles de Madrid le renvoyèrent à New York, où il fut incarcéré.

D'autre part, El Tiempo estime, toujours sous la signature de son directeur, que "le voyage et le séjour de Lee Harvey Oswald en Union soviétique n'eurent d'autre but que de lui permettre d'étudier le sabotage et de se préparer pour l'assassinat de Kennedy".

Enfin, El Tiempo souligne que l'informateur non identifié sur le témoignage duquel le procureur de La Nouvelle - Orléans s'appuie dans son enquête pourrait bien être le réfugié cubain Manuel Torres.

Un faisceau d'autoroutes amènera les visiteurs aux portes de L'Expo

C'est un véritable faisceau d'autoroutes que les visiteurs en provenance des quatre points cardinaux utiliseront pour se rendre aux portes de l'Expo '67, à compter du 28 avril 1967.

Après avoir traversé la frontière Québec-Ontario, les habitants de l'ouest du pays et de la province voisine pourront se rendre au coeur de Montréal sur des voies rapides à accès contrôlé via les autoroutes 20 et 40, le tronçon de la Trascanadienne dans l'Ile de Montréal et l'Autoroute Décarie.

Le trafic en provenance du nord-est des Etats-Unis, des Cantons de l'Est et du sud de Montréal empruntera pour sa part la nouvelle Autoroute 15 (route 9) et l'Autoroute des Cantons de l'Est pour atteindre Montréal.

Par ailleurs, c'est par la Transcanadienne que les automobilistes de la rive sud se dirigeront vers la "Terre des hommes". A moins qu'ils ne décident d'utiliser le métro pour traverser le fleuve, plusieurs choix s'offriront à eux pour passer sur l'autre rive: les ponts Mercier (qui a été doublé), Champlain, Victoria, Jacques-Cartier et surtout le pont - tunnel Louis - Hippolyte Lafontaine. Ce dernie offrira trois pistes de roulemen dans les deux sens, pour une largeur totale de pavage de 72 pieds.

Il est à noter qu'une autoroute à six voies divisées (route 3), longeant le fleuve des approches - sud du pont - tunnel jusqu'à Candiac, donnera accès directement aux ponts mentionnés plus haut.

Les Québécois habitant la rive nord pourront utiliser, au début de l'été 1967, l'autoroute de la rive nord qui, sur une longueur de 34 milles reliera la ville de Berthier au Boulevard Métropolitain.

En continuant notre mouvement circulaire au tour de l'Ile de Montréal, nous constatons que la population localisée au nord de Montréal aura à sa disposition, comme depuis plusieurs années, l'Autoroute des Laurentides, et aussi l'Autoroute de contournement no 640, entre Sainte-Thérèse et Sainte-Marthe sur le Lac.

Par ailleurs, si plusieurs autoroutes convergent vers la région métropolitaine, d'autres aussi seront en service sur l'Ile même de Montréal. En direction est-ouest, les automobilistes utilisent déjà le Boulevard Métropolitain, la Transcanadienne dans l'Ouest de l'Ile, ainsi que les voies rapides de Côte - de - Liesse.

A compter du 11 mars, date d'ouverture du pont-tunnel, ils auront aussi à leur disposition, sur toute sa longueur, la Montée Saint-Léonard qui fait le joint entre les apporches-nord du pont-tunnel et le Boulevard Métropolitain.

De l'autre côté de l'Ile, et au moment même de l'ouverture de l'Expo '67, soit le 28 avril l'Autoroute Décarie sera aussi prête à recevoir le trafic. Construite en dépression sur une longueur de quatre milles, l'autoroute Décarie reliera le Boulevard Métropolitain à l'échangeur Turcot et l'Autoroute Bonaventure, à l'aide de six voies rapides et six voies de service.

Avec un tel réseau d'autoroutes, un métro tout neuf, d'immenses terrains de stationnements et un contrôle constant des mouvements de circulation les visiteurs pourront se rendre facilement à l'emplacement de l'Expo, tout en constatant les progrès réalisés dans l'aménagement routier de la "Terre des hommes... du Québec"!

Un point de vue sur le divorce

NEW YORK (PA) — Un docteur en droit canon et en théologie de l'Eglise catholique a déclaré que la position de l'Eglise sur le divorce était "sans fondement du point de vue historique et injustifiable du point de vue théologique".

Mgr Victor Poshpishil, prélat catholique de rite byzantin, écrit dans le dernier numéro de la revue Diakonia que les "hypothèses sur lesquelles la théologie catholique base la doctrine de l'indissolubilité absolue du mariage sont injustifiées".

Il déclare aussi qu'il ne s'agit pas d'un "enseignement défini infaillilblement" par l'Eglise. Diakonia est une revue trimestrielle publiée par le Centre Jean XXIII d'étude chrétienne orientale à l'université Fordham.

Mgr Pospishil, professeur de théologie au Collège Manhattan, déclare que l'attitude inflexible de l'Eglise au cours des derniers siècles est basée sur des interprétations erronées de certains "passages des Pères de l'Eglise et des anciens synodes".

Il arfirme que les Evangiles admettent une situation permettant le divorce et un nouveau mariage, et que "l'Eglise orientale n'a jamais accepté la doctrine d'indissolubilité absolue" même si elle était restée en communion avec Rome.

Le père George A. Maloney, rédacteur de Daikonia, a déclaré que l'article de Mgr Pospishil était de la "dynamite" et il a ajouté qu'il entraînerait "un fort mouvement de réévaluation dans les cercles théologiques".

Les transports urbains

Plus de 70,000 personnes pourront atteindre ou quitter en une heure les terrains de l'Expo 67 grâce aux services réguliers ou spéciaux de transport urbain assurés par la Commission transport de Montréal durant toute la durée de l'Expo 67.

La CTM, qui exploite trois lignes de métro d'une longueur totale de 16 milles et quelque 135 lignes d'autobus sur un territoire de plus de 145 milles carrés couvrant vingt villes du Montréal métropolitain, fournira donc l'un des moyens les plus commodes et les plus rapides de se rendre aux terrains de l'Expo tant pour les citoyens de la région immédiate que pour les visiteurs de l'étranger qui pourront utiliser ses services de préférence à l'automobile pour éviter l'encombrement des rues aux environs de l'Expo.

Ce sera aussi un moyen économique car tous les services réguliers, ainsi que les trois services spéciaux décrits ci-dessous, sont assurés au tarif ordinaire en vigueur avec privilège de correspondance gratuite sur toutes les lignes du métro et des autobus.

On pourra donc atteindre directement les trois entrées de l'Expo depuis n'importe quel point dans le territoire desservi par la CTM au moyen de ses transports publics grâce à la parfaite intégration de son réseau de surface et son réseau de métro et l'apport de trois lignes supplémentaires d'autobus.

On croit que parmi les visiteurs qui utiliseront les transports urbains pour se rendre à l'Expo, près de 60 pour cent utiliseront la ligne no 4 du métro qui depuis les stations terminus Berri - De Montigny et Longueuil pourra transporter vers la station Ile Sainte Hélène quelque 60,000 voyageurs à l'heure aux périodes de grande activité, soit 30,000 dans chaque direction.

En outre, la CTM assurera un service d'autobus, ligne 168 depuis la station Peel jusqu'à la place de l'Acceuil, via la rue Windsor et l'autoroute Bonaventure qui aura une capacité horaire aux périodes de point de 6,500 voyageurs dans chaque direction.

Un autre service d'autobus, la ligne 169, empruntera le pont Jacques-Cartier pour relier la station Papineau à l'Ile Ronde. La capacité prévue de cette ligne par grande affluence sera de 4,000 voyageurs à l'heure.

La CTM prévoit aussi établir des services de navette entre le métro et les grands terrains de stationnement situés dans le nord et l'est de la ville, entre autres la ligne 170 qui reliera la station Crémazie à un terrain situé au nord-est du carrefour Christophe-Colomb - boulevard Métropolitain

MON COLONEL Kentucky Fried Chicken

Offre en SPECIAL

Tous les MERCREDIS seulement

De 4h. p.m. à 1h.30 a.m.

LE DINER REGULIER

Pour

99¢

Epargnez 36¢

Dans une boîte LE DINER REGULIER

3 morceaux de poulet servis avec patates, salade de chou, miel, biscuit au beurre chaud.

JOLIS COORDONNES Pour le Printemps

Frais coutil ou tricots de coton ! Nouveaux coloris printaniers!

a Majdell creation

A. Jolie veste à devant droit en tricot de coton orange ou jaune. Garniture quadrillée contrastante. Ages 4, 5, 6, 6x. CHACUNE 4.95

B. Pour assortir, pullover "Gamin" en tricot double avec col roulé, glissière au dos et manches trois quarts. Jaune. Ages 4, 5, 6, 6x. CHACUN 2.95

C. Jupe assortie en tricot de coton jaune ou orange. Pli renversé et ceinture à motifs quadrillés. Ages 4, 5, 6, 6x. CHACUNE 3.95

D. Robe coordonnée en tricot de coton. Haut simple de ton uni avec jupe "Swinger" et ceinture à quadrillés contrastants. Orange ou jaune. Ages 4, 5, 6, 6x. CH. 4.95

E. Casquettes à visière en tricot double (s'harmonisant à b, c, d, e et f). Tons orange ou jaune avec garniture quadrillée. Tours de tête, 20-21. CHACUNE 2.49

F. Pantalon assorti en tricot de coton avec taille dos élasticisée et glissière latérale. Orange ou jaune avec ceinture quadrillée. Ages 4, 5, 6, 6x. CHACUN 3.95

Une Conception Moderne de la Vente au Détail

WOOLCO

D'un océan à l'autre

G. Ravissante casquette à visière (s'harmonisant à h, j, k, l, et m) en tricot double de coton. Imprimés floraux en bleu ou rose. Tours de tête 20-21. CHACUNE 2.49

H. Veste en tricot double de coton. Imprimés floraux de bleu ou rose. Ages 4, 5, 6, 6x. CHACUNE 4.95

J. Pullover assorti à col roulé en tricot double de coton. Modèle "Gamin" en blanc seulement. Ages 4, 5, 6, 6x. CHACUN 2.95

K. Fuseaux "tuyau de poêle" en tricot double de coton avec taille dos boxeur et ceinture blanche contrastante. Imprimés floraux en bleu ou rose. Ages 4, 5, 6, 6x. CHACUN 4.95

L. Mini-jupe assortie en tricot double de coton fleuri avec dos élasticisé et ceinture blanche constrastante. Bleu ou rose. Ages 4, 5, 6, 6x. CHACUNE 3.95

M. Robe "Swinger" co-ordonnée avec taille basse ceinturée et glissière au dos. Imprimés floraux en bleu ou rose. Ages 4, 5, 6, 6x. CHACUNE 5.95

N. Casquette en coutil imprimé orange ou bleu (assortie à o, p, q, r et s). Tours de tête 20-21. CHACUNE 2.49

O. Veste en coutil imprimé orange ou jaune. Ages 4, 5, 6, 6x CHACUNE 3.95

P. Pullover assorti en tricot double orange ou bleu. Modèle avec col roulé, glissière au dos et manches trois-quarts. Ages 4, 5, 6, 6x. CHACUNE 2.95

Q. Mini-jupe ceinturée assortie en coutil imprimé orange ou bleu. Glissière latérale. Ages 4, 5, 6, 6x. CHACUNE 2.95

R. Tunique assortie sans manches en coutil imprimé et tricot double. Taille basse et ceinture contrastante. Orange ou bleu. Ages 4, 5, 6, 6x. CHACUNE 3.95

S. Fuseaux coordonnés en coutil imprimé orange ou bleu. Modèle ceinturé avec dos élasticisé. Ages 4, 5, 6, 6x. CHACUN 2.95

Dites simplement: PORTEZ À MON COMPTE chez WOOLCO

GRANBY PLAZA
370 RUE ST. JACQUES

Dites simplement... chargez à mon compte

La Voix de l'Est

Hockey...baseball..football..courses...tennis...natation... pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe... lutte... soccer... cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

SPORTS

La Voix de l'Est

GRANBY EST ACCEPTÉE DANS LA LIGUE DE CROSSE DU QUÉBEC

Aux Loisirs de Granby

GRANBY -- Plusieurs parties ont été disputées hier soir dans les petites ligues des Loisirs de Granby.

Dans la ligue Juvénile, le Ste-Famille a défait de justesse le Notre-Dame 2 à 1, grâce à des buts de R. R. Roberge en première période. D. Authier et évité le blanchissage aux perdants.

St-Eugène a eu raison du St-Benoît 2 à 1 également. P. Dubois à la première période et de nouveau P. Dubois à la 3e donnait la victoire au St-Eugène. C. Tétreault a compté l'unique but du St-Benoît.

MIDGET

Dans le circuit Midget Notre-Dame et St-Patrick ont fait match nul 3 à 3. Pour Notre-Dame, M. Coutu, L. Laporte et H. Gallant ont été les compteurs. Les buts du St-Patrick ont été comptés par D. Jolander, Y. Pomerleau et Y. Cabana.

MOSQUITOS

Dans la ligue Mosquitos, St-Joseph a blanchi Assomption 5 à 0. Beauregard a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts. Arès, Pelletier et Charbonneau ont ajouté au pointage. Charbonneau s'est de plus mérité trois assistances.

Lundi soir, dans le même circuit, Notre-Dame battait High School 7 à 1. Pour les gagnants, M. Côté a dirigé l'attaque avec 4 francs buts. D. Coté, R. Coté et W. Brack ont réussi les autres. D. Côté a amassé trois passes en plus de son but.

GRANBY- La ligue de Crosse du Québec a officiellement acceptée hier, la ville de Granby comme 5e franchise de son circuit, lors d'une assemblée générale tenue à la salle Molson à Granby.

C'est avec enthousiasme que les dirigeants du circuit ont pris connaissance de la réponse finale de M. Jean-Paul Gaucher qui était le porte-parole du club de Granby. MM. Léonard Grondin et Camille Messier complétaient la délégation de l'équipe granbyenne.

SHERBROOKE

Pour ce qui est de la franchise à Sherbrooke le représentant de cette ville, M. Bouthillier a promis une réponse définitive aux dirigeants du circuit avant le 16 mars prochain, et il est plus que probable que cette municipalité porte à 6 le nombre des équipes pour la prochaine saison dans la ligue de Crosse du Québec du président Lou Pouliquin. Les autres équipes qui forment actuellement les cadres du circuit et qui étaient représentées à l'assemblée d'hier sont les Titans de Sorel, les Athlétiques de Drummondville, le National de Valleyfield et les Cougars de Ville St-Pierre qui doivent évoluer au Centre sportif Paul Sauvé pour la prochaine campagne.

Par la même occasion les dirigeants de la ligue ont accepté la nomination de M. Claude Chapleau, qui cumulera les fonctions de gérant-général du circuit. en plus d'occuper le poste de secrétaire-trésorier de la ligue. Une des principales clauses de l'entrée de M. Chapleau au sein de ces fonctions fut la concession par les dirigeants de la ligue de certains droits dictatoriaux.

Pendant ce temps, Marcel Guérin a été nommé arbitre en chef du circuit pour la prochaine campagne alors que M. René Couture devient premier vice-président de la ligue.

En ce qui concerne le repêchage des joueurs, Granby aura le droit sur les membres de l'équipe des Indiens de Caugnawaga qui ne fait plus partie de la ligue, ainsi que les joueurs non protégés par les autres équipes du circuit. L'achat de la franchise pour faire partie de la ligue de Crosse du Québec se chiffre à $2,000.

Au cours des prochains jours les organisateurs du club Granby procéderont à l'érection de leur bureau de direction en vue de leur première saison dans ce puissant circuit, qui s'annonce pour être une complète réussite.

Cowansville déclasse Victoriaville 6 à 1

GRANBY - Le Victoria de Cowansville, retrouvant son aplomb à l'offensive, et frappant l'adversaire avec puissance, a remporté hier soir une superbe victoire de 6 à 1 sur Victoriaville, égalisant ainsi les chances 1 à 1 dans la série semi-finale 4 de 7 de la ligue Intermédiaire "C". Une offensive soutenue du début à la fin fut la cause de cette belle victoire.

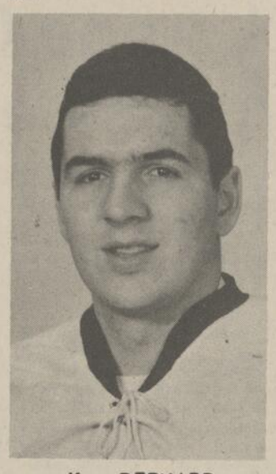

Yvan BERNARD

Le Victoria de Cowansville disputera les deux prochaines parties, devant ses partisans, à l'aréna de Waterloo jeudi soir, et dimanche après - midi. Les deux premières joutes de la classique furent jouées à Victoriaville.

Bernard a dirigé l'attaque des Vics hier avec le tour du chapeau. Monty, Massé et Gaudreau ont compté les autres buts. Beauchesne a été celui qui évitait le blanchissage au Victoriaville, en 3e période.

Le match fut très rude, et 27 punitions furent distribuées, dont 13 dans la dernière période

PREMIERE PERIODE

1- Cowansville: Monty (Massé-Larocque) 9.32

2- Cowansville: Massé (Monty Ouellette) 11.03

Pun.: Béliveau 5.47, Larocque 6.24, Charbonneau 7.20, Béliveau 7.18 et 10.47, Tardif 11.-31, Poudrier 13.34, Monty 17.31.

DEUXIEME PERIODE

3- Cowansville: Gaudreau (Larocque - Jacques) 8.38

4- Cowansville: Bernard (G. Gingues - Valcourt) 11.17

Pun.: Bernard 5.17, Gaudreau 14.20, S. Gingues 19.25, Poudrier 19.25, Béliveau 19.45, Tardif 19.59.

TROISIEME PERIODE

6- V'Ville: Beauchesne (Perreault - Béliveau) 7.44

7- Cowansville: Bernard (Gaudreau) 10.10

7- Cowansville: Bernard (Ouellette - Tardif) 16.31

Pun.: Charland 1.48, 5.03, Béliveau 5.03, Monty 6.08, Beauchesne 7.59, Jacques 7.59, Carrignan 11.00, Luneau 11.16, Massé 11.16, Tardif 13.04, Paquette 15.25, Béliveau majeure 18.12, G. Gingues 18.42.

Hockey

LIGUE AMERICAINE

Division de l'Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	31	18	10	233	177	72
Baltim.	30	23	8	217	207	68
Québec	28	27	6	219	222	62
Springf.	26	25	8	222	209	60
Provid.	11	41	10	168	280	32

Division de l'Ouest

Pittsb.	35	15	9	236	170	79
Rocherter	31	22	8	253	194	70
Cleveland	30	24	8	250	207	68
Buffalo	13	40	7	178	310	33

Résultat d'hier

Cleveland 3 Québec 5

Québec défait Cleveland 5-3

QUEBEC (PC) — Les As de Québec ont défait, hier soir, les Barons de Cleveland par le compte de 5-3 dans une joute régulière de la ligue Américaine de hockey.

Simon Nolet, avec deux buts, John Hanna, Keke Mortson et Gordon Labossière, ont compté pour les vainqueurs.

Garry Schall, Keith McCreary et Ron Attwell ont marqué pour les visiteurs.

Les arbitres ont distribué 11 punitions, dont cinq aux locaux.

Waterloo se ressaisit

GRANBY - Jouant avec confiance, et frappant leurs adversaires avec une détermination farouche, les Maroons de Waterloo ont connu un regain de vie hier soir, devant une aréna bondée à sa pleine capacité, pour remporter une belle victoire de 5 à 2 sur Lac Mégantic , et pousser la série semi-finale 4 de 7 à une 6e joute qui aura lieu demain soir, à Mégantic.

Les Maroons qui venaient de perdre 3 parties consécutives, ont mis en pratique les bons conseils, et ont prouvé qu'ils pouvaient eux aussi pratiquer un jeu rude et gagner en même temps. Ce sont vraiment les champions de la saison régulière qu'on a retrouvés hier soir, à Waterloo.

La défensive des Maroons a été tout particulièrement efficace, et responsable de cette victoire. Il faut noter le travail de Russell, Stevenson et Fortin.

A l'offensive, Tétreault a dirigé l'attaque avec deux buts, Simard, Allen, Windsor ont complété le pointage. Réal Jodoin a amassé trois passes.

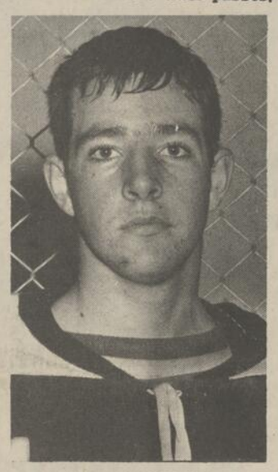

Pierre RUSSELL

Pour Mégantic, Perreault à la 2e période et Perron à la 3e ont été les compteurs.

Le match fut extrêmement rude, et 30 punitions ont été distribuées, dont 12 à la 3e période. Les deux équipes ont su profiter, à tour de rôle, de l'avantage numérique.

EXCURSION

On nous annonce qu'une excursion sera organisée pour les sportifs de Waterloo désireux de se rendre à Mégantic jeudi soir. Le départ se fera à 5h. 45 au restaurant Mike.

PREMIERE PERIODE

1- Waterloo: Tétreault (R. Jodoin) .25

2- Waterloo: Simard (R. Jodoin Stevenson) 14.52

3- Waterloo: Allen (R. Jodoin - Simard) 19.19

Pun.: M. Perron 2.17, Parent 3.25, 14.25, 18.54, Forgues 6.51, Allen 8.01, Trépanier 10.42, Windsor 14,00, Allen et Boucher 14.30, Simard et Boucher 19.56, Stevenson, majeure à 3.25.

DEUXIEME PERIODE

4- Waterloo: Tétreault (Simard - Lécuyer) 6.16

5- Mégantic: Perreault (---) 10.29

6- Waterloo: Windsor (Pressault) 16.21

Pun.: Forgues 7.19, Boucher 9.21, Perron, majeure à 18.29

TROISIEME PERIODE

7- Mégantic: Perron (Parent) 15.55

Pun.: Jodoin et Parent 3.24, Boucher et Russell 4.16, Perreault 8.22, Parent 8.44, Plourde et Simard, mineure et majeure à 14.58, Trépanier 17.36, Stevenson 17.40, Russell 19.35.

St-Jean égalise les chances

GRANBY -- St-Jean a égalisé les chances hier soir dans la série semi-finale 3 de 5 de la ligue Junior Rive Sud en écrasant le St-Hyacinthe 9 à 3. La 5e et décisive partie, (la série est égale 2-2) sera disputée dimanche après-midi, à 2h30 à St-Hyacinthe.

André Vigneault et Yves Lefort ont dirigé l'offensive du St-Jean hier avec deux buts chacun. Les autres ont été comptés par André Fournier, Alphonse Côté, Paul Choquette, André Circé et André Vivier.

Michel Millotte a enfilé deux buts pour les Maskoutains; l'autre revient à Jacques Couture.

Greaves et Durelle sont prêts

MONTREAL (PC)—Les deux finalistes du programme de boxe qui sera présenté au Centre Paul Sauvé mardi prochain ont rencontré les journalistes lundi après-midi.

Wilf Greaves fera un retour à Montréal après une absence de quatre ans alors qu'il avait mis fin à la carrière du "Cassius Clay canadien", Ronald Jones.

Même s'il n'est pas monté dans l'arène depuis ce temps, Graves a paru en très bonne condition physique et n'aura que cinq livres à perdre pour rencontrer les exigences de son rival qui, à 152 livres, concèdera encore 10 livres à son opposant.

Pour sa part, Joey Durelle, qui habite maintenant Trois-Rivières, a déclaré qu'il n'attendait pas céder devant son adversaire plus expérimenté, "car je veux m'assurer un match avec le champion des poids moyens de l'Empire, Blair Richardson, de Halifax. Je ne voudrais pas rater une telle occasion pour tout l'or au monde".

Réunion importante du tennis à Melbourne

MELBOURNE (AFP)—La Fédération Australienne de Lawn Tennis tiendra le 20 mars à Melbourne une importante réunion dont le résultat, s'il est positif, pourrait avoir une influence considérable sur l'avenir du tennis. En effet, au cours de cette réunion les Etats australiens, actuellement encore divisés, vont essayer de mettre au point une formule de tournois "open" c'est-à-dire ouverts aux amateurs et professionnels.

A l'origine de cette proposition se trouve la province de l'Ouest de l'Australie, qui a même préconisé un premier essai au tournoi de Wimbledon de 1968.

Depuis, l'idée a fait son chemin et plusieurs Etats: le Queensland et la Tasmanie notamment se sont prononcés favorablement pour cette formule.

Par contre, le Victoria, avec à sa tête Harry Hopman, capitaine de l'équipe australienne de coupe Davis, est absolument opposé à toute forme de tournois "open".

L'Australie du Sud et la nouvelle Galles-du-Sud sont, pour leur part, plus nuancées. Elles accepteraient la formule "open" mais sous contrôle de la Fédération internationale. Quant à M. Bill Edwards, président de la Fédération australienne, il est, pour sa part, irrémédiablement opposé au tennis "open".

Les débats du 20 mars promettent donc d'être très animés et, si une décision favorable était prise, l'Australie proposera un plan lors de la réunion de la Fédération Internationale de Lawn Tennis en juillet prochain à Luxembourg.

Une 2e pour Dr'Ville

Granby --- Les Aigles de Drummondville ont continué de mystifier les Castors de Sherbrooke, champions de la saison régulière de la ligue Provinciale senior, en remportant hier soir une victoire décisive de 5 à 1, devant 3,525 spectateurs, à Drummondville.

Les Aigles prennent ainsi les devants 2-0 dans la grande finale 4 de 7, et le droit de concourrir pour la coupe Allan.

Les Castors ont une fois de plus plié devant la rapidité, la détermination et la rudesse des Aigles qui jouent actuellement du hockey de grande classe. Au fait, Drummondville n'a pas perdu une seule partie depuis le début des séries éliminatoires, jouissant d'une série de 6 victoires consécutives.

Les Aigles avaient éliminé les Gaulois de St-Hyacinthe en 4 parties.

Hier soir, Drummondville a eu nettement l'avantage du jeu lançant 49 fois sur Aubry, qui effectua 44 arrêts. 17 de ces lancers ont été effectués dans la seule première période. Cyr eut à repousser 31 rondelles venant des Castors, qui ont de la difficulté à se rendre jusqu'aux filets.

Lagueux et Leclerc ont enfilé deux buts pour les Aigles. Lapalme, a été l'autre compteur.

Cartier a évité le blanchissage aux Castors à 12.50 de la 2e période. Drummondville menait 3 à 0 après 10 minutes de jeu seulement. La 3e partie sera disputée demain soir, au Palais des Sports de Sherbrooke.

PREMIERE PERIODE

1- Dr'Ville: Lagueux (Eastman-Racette) 4.00

2- Dr'Ville: Lapalme (Fortin-Hayworth) 6.19

3- Dr'Ville: Leclerc (Picard-Labrosse) 9.21

Punitions: Lévesque 4.10, Bégin 5.56, Hayworth 12.06, Picard 13.50

DEUXIEME PERIODE

4- Dr'Ville: Lagueux (Eastman-Fortin) 9.49

5- Sherbrooke: Cartier (Duprés-Roy) 12.50

Punitions: Lévesque 4.30, Lagueux 6.53, Hayworth 12.55

TROISIEME PERIODE

6- Dr'Ville: Leclerc (Picard-Labrosse) 8.01

Punitions: Picard 3.39, Côté 11.46

Victoire du Canada

PRAGUE (PA)—L'équipe Nationale du Canada a vaincu celle de la Tchécoslovaquie 4-2 hier dans un deuxième match hors-concours en vue des championnats mondiaux de hockey amateur.

Les deux équipes avaient annulé 4-4 dimanche.

Quatre joueurs différents se sont partagé les buts des Canadiens.

Golonka a d'abord ouvert le pointage au profit des locaux dans la première période, mais Ted Hargreaves a égalé les chances grâce à une échappée au début du second engagement.

Les ailiers droits Billy MacMillan, Ray Cadieux, d'Ottawa, et Morris Mott ont enfilé les trois buts du Canada dans la dernière reprise, où Suchy a complété le total des locaux en prenant Seth Martin en défaut.

Le R. P. Bauer, instructeur de l'équipe, a déclaré après le match: "Je crois que ce fut le plus dur match que les deux équipes ont livré. Les Tchèques ont affiché une brillante tenue dans la première période, mais ils ont perdu leur élan après que le Canada eut égalé les chances dans la deuxième reprise."

Le P. Bauer a signalé la tenue du gardien Martin et de Huck, qui, en dépit de plusieurs mises en échec très dures, a réussi à préparer le quatrième but.

Selon lui, les arbitres ont été impartiaux même s'ils auraient dû être plus sévères dans le premier engagement.

Le pilote tchèque, Jaroslav Pittner, a noté que les arbitres avaient ignoré plusieurs infractions commises par les Canadiens.

"La défaite d'aujourd'hui n'est pas une tragédie, car la joute nous a servi de test en vue de notre alignement final pour les championnats mondiaux de Vienne le 18 mars."

PARTIE DE HOCKEY PERES ET FILS - Dans le cadre des activités du Carnaval d'hiver du Service des Loisirs de Waterloo figurait une partie de hockey des Pères contre Fils. Les Fils en sont sortis vainqueurs par le compte de 4 à 3, faisant preuve de rapidité, et aussi du très grand désir de vaincre. Sur la photo, on aperçoit M. Armand Russell, ministre des travaux publics qui procède à la mise au jeu entre M. Jean-Yves Doyon et son fils Daniel. Jacques Robert, président du Service des Loisirs et le Bonhomme Carnaval assistent à la mise au jeu.

Mikita amassera-t-il 100 points ou plus?

Par la PRESSE CANADIENNE

Pour un joueur qui est à la veille de venir le premier compteur de 100 points dans la ligue Nationale de hockey en une seule saison, Stan Mikita semble blasé.

"Ce serait merveilleux d'améliorer un record, a-t-il déclaré, mais que signifie un record? Il signifie qu'on inscrit votre nom dans un livre jusqu'à ce que quelqu'un d'autre l'améliore à son tour. On enlève alors votre nom et, plusieurs années plus tard, on se demande qui était le détenteur du record?"

Dans le cas de Mikita, il n'est plus qu'à 16 points du record de 100 avec 12 matches à disputer. S'il réussit l'exploit, il améliorera le record de 97 points établi par son coéquipier Bobby Hull l'an dernier.

Mais Mikita, et Hull, qui a des chances lui-même d'améliorer son record de 54 buts en une saison, sont plus intéressés à aider leur équipe à finir la saison régulière au premier rang.

Il est peu probable qu'une équipe puisse empêcher les Hawks de devenir cette année la première formation de Chicago à finir en tête depuis son entrée dans la ligue en 1926. Les Hawks possèdent une avance de 16 points et leur chiffre magique est maintenant 11, soit toute combinaison de gains des Hawks et de défaites des Rangers de New York totalisant 11 points.

Ce soir

Les Hawks ont la chance de réduire le chiffre dès ce soir, lors de la visite des Bruins de Boston à Chicago, tandis que les Canadiens se rendent à Toronto et Detroit, à New York.

Un échec du Boston ce soir, accompagné d'un gain ou d'un match nul des Canadiens, éliminera définitivement les Bruins des séries de fin de saison.

La situation est moins désespérée chez les Red Wings, qui accusent un retard de huit points sur les Canadiens, installés en 4è place. Toutefois, pour survivre, les Wings devront remporter une série de victoires successives tandis que les Canadiens connaîtraient une série de revers.

Les Canadiens, par contre, affichent des signes de survie avec deux gains et deux matches nuls au cours de leurs quatre dernières joutes. On sait qu'ils ont rappelé Léon Rochefort des As de Québec, auxquels ils ont retourné Noël Price.

A Toronto, Bruce Gamble remplacera Johnny Bower, blessé au genou. Cependant, King Clancy continuera de diriger les Leafs même si Punch Imlach est sorti de l'hôpital depuis samedi dernier. Dave Keon, Larry Jeffrey et Bobby Baun devraient jouer ce soir en dépit de blessures mineures subies à Chicago dimanche dernier.

Les Hawks seront privés des services d'Ed Van Impe, blessé au genou droit tandis que les Bruins ont rappelé Ross Lonsberry du Oklahoma, de la LCP, pour remplacer Bob Dillabough.

Enfin, le pilote-gérant Sid Abel, des Wings, a rappelé son fils Garry du Memphis, de la LCP, pour affronter les Rangers ce soir.

Par contre, Paul Henderson et Ray Cullen seront absents ce soir chez les Wings en raison de blessures à l'aine et au genou.

AUTOS USAGEES

VENDEURS: A-1

Fernand PARENT
Assistant Gérant

Aphter PARENT Noël GIRARD

SPECIAL DE LA SEMAINE
THUNDERBIRD 1964
Landeau, tout équipé
comme neuf
PRIX SPECIAL

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

METEOR 1965 Rideau, V 8, Tout équipé $1800	RAMBLER 1965 4 portes, sedan $1200
MERCURY 1965 Montclair Tout équipé $2400	CHEVROLET 1961 Station Tout équipé $700
METEOR 1964 Custom Tout équipé $1500	FALCON 1963 4 p., sedan 6 cyl., standard $900
ANGLIA 1966 Comme neuf $1200	PONTIAC 1961 4 portes, sedan Tout équipé $800
PONTIAC 1963 V8, auto Tout équipé $1500	PONTIAC 1962 Parfaite condition $900

GRANBY AUTORAMA Inc.

DEPOSITAIRE: MERCURY - METEOR - COMET COUGAR ET FALCON

J.-P. BERNIER PRESIDENT R. BIENVENUE GERANT

SERVICE DE DYNAVISION

Location à 12 mois ou 24 mois

AUTOS NEUVES SEULEMENT

Chemin St-Paul Granby

MERCURY 378-4636

Iberville est blanchi

GRANBY - Laprairie a causé une autre surprise hier soir, en battant décisivement les Renards d'Iberville 6 à 0, pour prendre les devants 2-0 dans la grande finale pour le championnat de la ligue Rive-Sud. Les Renards, dans la grande finale pour le championnat de la ligue Rive - Sud. Les Renards, nerveux et totalement désorientés, ont manqué de fini dans leurs jeux, pour faciliter la tâche de leurs adversaires. Disons immédiatement que la 3e partie de la classique 4 de 7 sera jouée demain soir, à St-Jean.

Lambert a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts et une passe. Lussier, Morin, L'Archevêque et Fournel ont compté les autres points. Les Renards ont été menaçants au départ, mais la défensive du Laprairie a tenu le coup admirablement bien, pour ensuite mener le jeu à sa guise dans les deux dernières périodes.

PREMIERE PERIODE
1- Laprairie: Lambert (Desgagné - Morin) 11.15
Pun.: Grégoire 2.44, Gervais, 5.58, Poxon 11.44, Desgagné 19.23.
DEUXIEME PERIODE
2-Laprairie: Lussier (Poxon) 16.26
3- Laprairie : Lambert (---) 16.43
Pun.: Desgagné 2.11, Livernois 4.50, Gervais 6.01, Farella 15.15, Roy 15.15, L'Archevêque, majeure à 8,13.
TROISIEME PERIODE
4- Laprairie: Morin (Lambert Desgagné) 1.18
5- Laprairie: L'Archevêque (Desgagné - Morin) 3.11
6- Laprairie: Fournel (Lussier-Fortier) 16.33
Pun.: Lapierre 12.00

Alberta invincible

HULL (PC)—Le quatuor Ron Franklin, de la Nouvelle-Ecosse, a profité de la tenue irrégulière du Manitoba pour lui infliger hier après-midi, un premier revers de 10-5 hier dans la quatrième ronde du championnat canadien de curling.

Ainsi, après quatre rondes dans ce tournoi opposant 11 équipes provinciales, le champion actuel Ron Northcott, de l'Alberta, demeurait invincible avec une fiche de 4-0.

Doug Wamkell, de la Saskatchewan, présentait également une fiche parfaite de 3-0.

Le Manitoba, la Colombie-Britannique et l'Ontario partageaient le troisième rang avec des records de 3-1, suivis du Nord de l'Ontario et de l'Ile-du-Prince-Edouard avec des fiches de 1-2.

Le Nouveau-Brunswick avait une fiche de 1-3 tandis que le Québec, du skip Bruce Beveridge, de Montréal, et Terre-Neuve n'avaient pas encore connu la victoire en quatre matches.

Dans les autres matches de la 4è ronde, l'Ontario a écrasé T.-N. 17-7; la C.-B. a déclassé le Québec 13-8; L'Alberta a supplanté le Nord de l'Ontario 9-7 et le N.-B. a vaincu l'I.P.E. 7-6.

En matinée, lors de la troisième ronde, l'Alberta avait écrasé le Québec 11-5; l'I.P.E. avait supplanté la N.-E. 11-10; l'Ontario avait disposé du N.-B. 13-7; la Saskatchewan avait vaincu T.-N. 10-8 et le Manitoba avait supplanté la C.-B. 11-10.

Classement après quatre rondes

	G	P
Alberta	4	0
Saskatchewan	3	0
Manitoba	3	1
Colombie-Britannique	3	1
Ontario	3	1
Nord de l'Ontario	1	2
I.P.E.	1	2
Nouvelle-Ecosse	1	2
Nouveau-Brunswick	1	3
Québec	0	4
T.-N.	0	4

VOICI LES GAGNANTS du dernier tournoi de pêche organisé sur la glace par le club Stanley-Roxton Pond: De gauche à droite, 1ère rangée, Bernard Gagné, gagnant du trophée "Gérard Lapalme", Roméo Fortier, Yvon Grenier: 2e rangée, Robert Lapalme, Claude Paquette, président du club, Etienne Gazaille, gagnant du trophée Molson, Guy Potvin, représentant de l'agent M. J. Gaston Forand, Lyle Cooper. (Photo, studio Matton)

Succès du tournoi du club Stanley-Roxton

GRANBY--Le dernier tournoi de pêche sur la glace, tenu par le club Stanley-Roxton Pond fut un succès complet, alors qu'on a enregistré une entrée record, au tournoi comme au souper canadien. Voici les principaux gagnants: Doré; Robert Lapalme: Brochet, Etienne Gazaille: Perchaude, Bernard Gagné;Perchaude, 2e, Lyle Grenier: Brochet, 2e, Yvon Grenier Brochet, 3e, Roméo Fortier Perchaude 3e, Yvon Grenier.

Le gagnant de la "mallette" fut Claude Beauregard de Waterloo. Le club Stanley Roxton Pond désire remercier le club de Pêche Molson qui a mis à la disposition de tous son unité mobile, ainsi que M. J. Gaston Forand pour sa visite.

Le prochain événement du club Stanley-Roxton Pond aura lieu vendredi le 17 mars un grand bingo de jambon...

La neige nuit aux boxeurs

NEW YORK (AFP)—En raison du mauvais temps qui sévit actuellement sur la région de New York, Cassius Clay et Zora Folley, qui se rencontreront le 22 mars au Madison Square Garden, s'entraîneront finalement dans la ville même et non dans leur camp respectif dans la grande banlieue newyorkaise.

"La neige est peut-être propice au ski mais non aux boxeurs", a déclaré, mardi, un agent de publicité du "Garden", qui précisa que la neige était trop abondante à Monticello et à Grossinger pour que les deux boxeurs puissent effectuer leur "cross country" quotidien.

SPORTS A LA LOUPE

Par BENOIT GAUDREAU

- La lutte pour l'obtention du deuxième rang de la ligue Nationale a pris une nouvelle tournure en fin de semaine, alors que les Canadiens ont remporté deux brillantes victoires et que les Rangers de New York récoltaient seulement 1 point sur un total possible de quatre, pendant que les Leafs de Toronto se maintenaient au plus fort de la lutte en divisant leur programme double avec les puissants Black Hawks de Chicago. La belle tenue du gardien Rogatien Vachon n'est pas étrangère aux récents succès de l'équipe montréalaise, qui devrait terminer la saison en beauté dans le circuit Campbell.
- Les clubs de la ligue Provinciale de baseball se préparent activement en vue de la prochaine saison qui débutera au mois de mai. Aux dernières nouvelles, Lou Lamoriello a résigné son poste d'instructeur avec les Mineurs de Thetford Mines. On sait que cette équipe possède une entente avec les Athlétiques de Kansas Cité de la ligue Américaine.

Par ailleurs à Québec, les Indiens ont annoncé le réengagement des instructeurs Eddy Lyons et Georges Maranda. Les Indiens ont une entente verbale avec les Philies de Philadelphie de la ligue Nationale et Maranda doit se rendre au camp d'entraînement des Philies, à Clearwater en Floride, pour recruter des joueurs pour la prochaine campagne.
- Les Comets de Magog de la ligue Intermédiaire "C" des Cantons de l'Est, ont remporté les honneurs du tournoi de hockey du carnaval de Manchester que réunissait une dizaine d'équipes de calibre Sénior des Etats-Unis. Magog était la seule équipe canadienne à participer au tournoi. Les Comets ont triomphé 5 à 4 en finale contre le club de l'endroit. Grâce à cette victoire, Magog s'est emparé de la bourse de $2,100 qui allait au club vainqueur.
- Le club St-Jérôme s'est retiré de la ligue Nationale Jr de baseball. Les responsables de l'équipe ont déclaré qu'ils avaient enrégistré des déficits au cours des dernières saisons et que personne ne voulait prendre la relève pour maintenir le club dans le circuit. D'ailleurs il n'y a pas beaucoup de club qui bouclent leur budget avec un profit dans cette ligue qui manque vraiment d'organisation.
- La ligue de nockey Dépression de Granby en est à sa 21e campagne cette saison. Les clubs du circuit ont évolué pour la première fois à la nouvelle aréna locale, lundi soir dernier après une absence de deux ans. Quatre équipes forment les cadres du circuit et il est fort question de nouvelles franchises pour l'an prochain.
- Au moment d'écrire ces lignes, nous ne connaissions pas les résultats du match d'hier entre le Royal de Lac Mégantic et les Maroons de Waterloo, mais si le Royal se méritait les honneurs de la série, on pourra dire que le point tournant a pris place lors de la première rencontre de la classique, alors que les joueurs du Royal étaient beaucoup plus occupés à blesser les joueurs des Maroons, qu'à l'emporter.
- Si les Vics de Cowansville aspirent à participer à la grande finale de la ligue Intermédiaire "C" des Cantons de l'Est, ils devront afficher une meilleure tenue que celle de dimanche dernier, alors que les défenseurs ont été laissés à eux - mêmes pour protéger la forteresse du gardien Albert Dupuis, alors que les avants flânaient tout simplement, attendant la rondelle à la ligne bleue. Les Vics ont joué une seule bonne période, soit la troisième où ils ont complètement déclassés leurs adversaires.
- L'ami Jocelin Durand partira pour un voyage de trois semaines en Floride au début du mois prochain, où il se promet une visite aux camps d'entraînement des ligues majeures de baseball.

L'Ange-Gardien passe en finale

L'ANGE-GARDIEN (DNC)- - - Les Castors de l'Ange-Gardien ont remporté des victoires de 12 à 2 et de 6 à 2 sur le Ste-Angèle pour ainsi gagner la série 3 à 1 et se donner le droit de rencontrer le St-Césaire en grande finale.

Dans la victoire de 12 à 2, Mario Houle avec 4 buts et 3 passes, André Roy 3 buts et trois passes, et Robert Houle avec trois buts ont été les grandes vedettes des Castors. Guy Bertrand et Normand Ménard ont complété le pointage. Alain Charbonneau et Jacques Beauregard ont marqué les filets pour les perdants. Les Castors menaient 1 à 0 à la fin de la première période et 3 à 1 à la fin du deuxième vingt, et c'est à la troisième que les Castors ont éclaté pour marquer neuf (9) buts contre un (1) seulement pour le Ste-Angèle.

Dans la deuxième joute, André Roy et Marcel Benoît ont marqué chacun deux buts pour conduire les Castors à une victoire de 6 à 2.

Guy Bertrand et Serge Langlois ont complété le pointage pour les gagnants. Normand Turmel et Alain Charbonneau ont marqué pour le Ste-Angèle.

La première période s'est terminée au compte de 1 à 1 et le deuxième vingt 3 à 1 pour les Castors. Il faut souligner dans cette série le travail offensif et défensif de chaque joueur des Castors, ces derniers ayant marqué vingt sept (27) buts contre onze (11), pour le Ste-Angèle en quatre parties.

Résultats du tirage au sort

NEW YORK (AFP)—La fédération américaine de tennis a révélé, lundi, le résultat du tirage au sort de la zone américaine de la coupe Davis, dont les matches du premier tour seront les suivants:

Groupe nord: — Etats-Unis contre Antilles britanniques — Mexique contre Nouvelle - Zélande.

Groupe sud: — Argentine contre Vénézuéla — l'Equateur est exempt du premier tour.

Le résultat de ces matches devra être connu avant le 1er mai et celui du deuxième tour, opposant les deux vainqueurs du groupe nord d'une part et le gagnant du match du groupe sud contre l'Equateur d'autre part, le 29 mai. La finale devra avoir été disputée le 18 juin.

Les Etats-Unis, le Mexique et l'Argentine ont le choix du terrain pour le premier tour.

Une petite randonnée de 500 milles

SEPT-ILES (PC)—Huit intrépides pêcheurs de la basse Côte-Nord et de Terre-Neuve ont entrepris, en fin de semaine dernière, un long périple qui doit conduire du petit village de Forteau-Bay, à Terre-Neuve jusqu'à Sept-Iles, soit une distance de 550 milles.

Les hommes parcourront cette distance dans des traîneaux tirés par des chiens. Ce voyage entre dans le cadre des célébration du Centenaire de la Confédération canadienne.

Un échevin de Sept-Iles, M. Michel Demers, a déclaré au cours d'une entrevue que le voyage avait pour but de permettre aux Québécois et à toute la population du Canada de constater que des gens qui vivent dans leur pays, vivent encore dans des conditions d'isolement qui prévalaient il y a 100 ans.

Les six Québécois et les deux Terreneuviens devaient atteindre dans le cours de la journée de mardi le village de St-Augustin, situé à 400 milles de Sept-Iles.

Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, se rendra à Sept-Iles le 25 mars prochain pour assister à l'arrivée des cométiques et de leurs équipages.

Le trajet se déroule dans les grandes steppes rocheuses de la Cote Nord.

2e victoire pour le Tétreault

GRANBY-Dans la deuxième joute de la série "round robin" de la ligue Sans Pression de Granby, le Tétreault Sportif a défait le Grondin Sport par 6 à 1. Pour les vainqueurs, P. Bergeron a réussi deux buts et une passe; J. Ménard 1 but et 3 passes, S. Gaouette un but et 2 passes, N. Archambault et N. Caron un but chacun. Matheson a évité le blanchissage à son équipe.

La joute fut intéressante et dénuée de rudesse. Tétreault Sportif mène la série avec deux victoires..

LES QUILLES À L'ACADIE

L'ACADIE (DNC) -- Voici les résultats des ligues de quilles à l'Acadie:

Ligue grosses Quilles:
CLASSEMENT:

Jean-Paul Brosseau	56
Rolland Brault	50
Lionel Gaudreau	7
Denis Lamarre	33

Plus Haut triple: Mme Irène Bessette 177, Denis Lamarre 503.

Plus Haut Simple: Mme Irène Bessette 177, Rolland Brault 174.

Ligue petites quilles:
CLASSEMENT:

Aimé L'Ecuyer	64
Raymond Prairie	51.5
Bruno Prairie	50
Bérald Marsan	36.5
Paul Prairie	33
Jean Béliveau	29

Ce soir

Waterloo à Granby

GRANBY- Le club de hockey des policiers de Granby, recevra la visite ce soir à 8 heures trente à l'aréna locale, du club des pompiers et policiers de la municipalité de Waterloo. Le club local remettra la politesse à l'équipe de Waterloo par la suite.

L'action ne devait pas manquer à l'occasion de cette joute. Du côté du Waterloo, les joueurs Gilles Papineau et Fernand Gaudreau seront à surveiller, alors que le gardien de buts sera Jean Loiselle, qui tentera un retour après une couple de saisons d'inactivité.

Donc c'est un rendez-vous ce soir à 8 heures trente à l'aréna de Granby. Une joute qui promet

PIERRES du curling

L'équipe de Thérèse Authier finit 1ère

GRANBY - La ligue de curling féminine du Granby-St-Paul a maintenant terminé sa saison, et l'équipe de Thérèse Authier a remporté le championnat avec dix points. Viennent par la suite les équipes de Suzanne Fisher, Bernie Goyette, Hélène Lussier qui ont obtenu huit points, et celles de Mimi Cloutier et Germaine Brière avec 7 points, et finalement Hélène Lussier avec 4 points. Bien malain celui ou celle qui pourrait prédire l'issue des prochaines séries éliminatoires.

Chez les hommes, l'équipe de Georges Marchand a vaincu celle de Armand Bodin, tandis que l'équipe de Jacques LeSieur, pilotée par Guy Cloutier, remportait la victoire sur Paul Goyette La prochaine rencontre entre ces quatre équipes de la semi-finale 2 de 3 aura lieu lundi soir prochain. Les équipes perdantes ont bien promis de se venger.

Le tournoi hors-concours organisé la semaine dernière, s'est terminé par la victoire de Paul Goyette sur celle de Georges Marchand, en supplémentaire. Au sujet de ce tournoi, lors de la rencontre entre Hervé Brault et Marchand qui remportait la victoire en supplémentaire, disons que les deux capitaines n'ont pu s'entendre sur la dernière pierre de la partie, jouée par Georges Marchand. Ce dernier prétendait que c'était un "double take out", tandis que Hervé Brault affirmait que c'était plutôt une pierre nécessitant une "épingle à linge"... Souhaitons que ce soit une équipe du Granby-St-Paul qui remporte le magnifique trophée "Gabriel Lussier"...

La "guerre" se continue dans le tennis

LONDRES (AFP)—La guerre contre l'amateurisme "marron" en tennis, déclenchée la semaine dernière par Herman David, président du "All-England Club" de Wimbledon, qui s'élevait contre le "mensonge patent" dans lequel vivent les tennismen amateurs, se poursuit.

Après les révélations faites dimanche dernier par le "Sunday Times" et selon lesquelles le joueur australien Roy Emerson aurait demandé $1,500 pour participer aux championnats d'Allemagne-de-l'Ouest l'an dernier, Frank Rostron, chef de la rubrique de tennis du "Daily Express" écrit de Johannesbourg que la joueuse australienne Margaret Smith a été payée $3,000, plus le voyage et les frais de séjour, pour participer aux championnats d'Afrique-du-Sud l'an dernier.

"J'ai vu aujourd'hui la liste des sommes remises aux joueurs participant au tournoi, affirme Frank Rostron, en ajoutant que l'ancienne championne de Wimbledon ne voulait pas aller en Afrique-du-Sud, mais qu'elle a changé d'avis quand le prix a été augmenté."

Résultats du derby de pêche

FARNHAM (DNC)- - Le club de chasse & pêche de Farnham avait organisé un tournoi de pêche sur le lac Champlain dernièrement alors que plusieurs inscriptions furent enregistrées. La pêche s'est effectuée toute la journée sur le lac Champlain où les pêcheurs s'en sont donnés à coeur joie.

Huit prix furent attribués à ce derby de pêche. Les prix ont été distribués comme suit, 3 prix par catégorie, soit le brochet, la perchaude, et le doré. Aucun de ce dernier fut enregistré . Le premier prix pour le brochet fut présenté à Lionel Gauthier soit un trophée et $5.00 pour une prise de 5 lbs 2 oz, le deuxième prix allait à Roger Jetté pour un brochet de 1 lb. 3 oz, un prix de $5.00, le troisième prix pour une prise de 1 lb 7 oz. $2.00 à Bruno Viens . Dans la catégorie de la perchaude, le premier prix allait à Lionel Gauthier, un trophée et $5.00 pour une prise de 16 oz, une prise de 15 oz, par Gaston Duchesne lui méritait un prix de $5.00 tandis que le troisième prix allait à Yvon Marcotte, $2.00 pour une prise de 11 oz. Comme aucun enregistrement n'a eu lieu pour le doré, deux autres prix ont été attribués. Les gagnants sont en premier lieu Lévis Audette pour une perchaude de 13 oz, $5.00 le deuxième prix a été accordé à Marcel Bédard pour un brochet de 1 lb 15 oz. un prix de $5.00.

Guilbert prend les devants

La série finale de la ligue de ballon-balai St-Hyacinthe débutait vendredi dernier à l'aréna locale. Les vainqueurs des 2 séries semi-finales, le O'Keefe et le Restaurant Guilbert, se rencontrèrent pour une deuxième saison consécutive. L'équipe pilotée par Pierre Héroux remporta les honneurs de cette première joute par le pointage de 1 à 0. Le Restaurant Guilbert prend donc une avance de 1 à 0 dans la série 2 de 3 à finir.

Le seul but de la rencontre fut enregistré au deuxième engagement alors que Boutin ramenait le ballon devant les filets de Durocher pour prendre lui-même son retour et procurer par le fait même la victoire aux siens. Les officiels de la rencontre Réal Jacques et Gilles Blier, furent passablement occupés. Ils décernèrent pas moins de 11 punitions mineures.

Le premier vingt fut en quelque sorte une période d'étude On tenta de déceler les faibles ses de l'adversaire. Les deux cerbères, Durocher et Bergeron eurent très peu de travail dans leur but respectif

L'équipe O'Keefe prit l'avantage du jeu en deuxième période. Les protégés de Bérard fourmillèrent dans la zone du Guilbert et principalement autour des filets de Bergeron. Ce même Bergéron fut sans contredit l'étoile défensive du Guilbert durant cet engagement. Il ne vola pas moins de 3 buts au O'Keefe. Il fut simplement sensationnel dans ses filets et n'eut été de sa magnifique performance les hommes du O'Keefe auraient pris une confortable avance de plusieurs buts. Ces mêmes porte-couleurs du O'Keefe commirent une erreur défensive qui leur coûta la victoire.

O'Keefe tenta mais en vain d'égaliser les chances en troisième période, mais le Guilbert protégea magnifiquement son avance. Héroux multiplia les changements. Il mit à profit le talent de chacun. Bergeron fut de nouveau sensationnel. Le Guilbert pratiqua une défensive avant des plus efficaces et durant les dernières minutes de jeu, maintient le ballon dans la zone du O'Keefe.

Alors qu'il ne restait qu'une minute à faire dans le match, Durocher cerbère du O'Keefe fut accidentellement blessé à la figure au cours d'une mêlée devant ses filets. Bérard opta un 6e joueur d'avant mais sans grand succès.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
Aucun but.
Punitions: Robert 1.51; Desruisseaux 13.54
DEUXIEME PERIODE
1- Restaurant Guilbert: Boutin (Caya et Bédard) 0.50
Punitions: Huard 1.27; Robert 4.26; Caya 4.26; Beaupré 5.45 Mainville 5.45; Laplante 12.28
TROISIEME PERIODE
Aucun but
Punitions : Paradis 4 min. 8.31
Desruisseau 8.31

Upton est éliminé

UPTON (DNC) - Les Lions d'Upton qui avaient remporté leur dernière joute de la semi-finale contre les Comets de Ste-Rosalie au compte de 9 à 4, ont subi l'élimination à la suite de leur dernière partie, en perdant 5 à 3 contre la même équipe.

Dans la première rencontre, Jacques Beaudoin et Gilles Sylvestre ont marqué les buts des Lions, alors que Jacques Beaudoin y allait d'un tour du chapeau lors de la dernière joute. Gilles Sylvestre et Jean-Claude Daviault ont marqué deux buts chacun, alors que Guy Sylvestre et Richard Laliberté complétaient le pointage.

Malgré leur élimination, les Lions ont offert une belle lutte au cours de la dernière campagne.

NOUS VOYONS ICI les grandes vedettes de l'équipe Restaurant Guilbert qui mène présentement 1 à 0 dans la série finale de la ligue de ballon-balai St-Hyacinthe. De gauche à droite nous remarquons: S. Bédard, A. Bergeron, cerbère, René Caya et M. Boutin, l'auteur du but victorieux.

(PHOTO YVES MARCOUX)

CETTE PHOTO fut prise à l'occasion du grand dîner annuel du Club de Pêche Molson. Plusieurs Associations de Granby et de la région étaient représentées. De gauche à droite MM. J. Léo Leblanc de Brome County Fish & Game Club, Jean-Claude Picard du club de chasse & pêche Stanley-Roxton Pond, John Douesnard de l'Association Conservation Yamaska, Marcel Duchesne, du club de pêche Simonds Saw, gagnant d'un prix de $25 au championnat provincial des associations privées, Cyrille Potvin de l'association de chasse & pêche du lac Bowker, Jean Béliveau, Richmond Pelletier, directeur du Club de Pêche Molson et Guy Potvin, représentant de l'agent Molson, M. J. Gaston Forand.

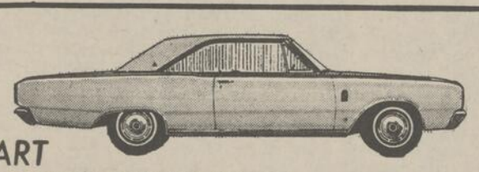

DART
Assez petite pour etre compacte
Et assez grande pour être une Dodge

Granby
378-7474 378-6283
Maheu
AUTOMOBILE INC.

Achète mieux, qui achète chez Maheu

CHRYSLER 1966, H.T. 2 portes 300 tout équipé	DODGE 1966 Très bas millage V8, auto	PONTIAC 1965, Custom sport, h.t., 2 p.	VALIANT 1965, Tout équipé Propre comme neuf	MERCURY 1964, Montclair, h.t., 2 p.
PONTIAC 1966, Conv., Custom sport,	VALIANT 1966. Custom 200, 4 p., sedan Propre comme neuf	METEOR 1965, Montcalm, conv., très propre	PONTIAC 1964 Station Parfaite condition	DODGE 1967 Pick Up, neuf SPECIAL DU MOIS

Les premières inscriptions au grand rallye "Shell"

L'American Motors (Canada) limited vient d'inscrire une équipe de trois voitures au "Rallye Shell des 4,000 milles du Centenaire" qui se déroulera du 3 au 10 mai. C'est la première participation de ce fabricant d'automobiles à une épreuve sportive du genre.

L'organisateur du rallye pour la compagnie Shell Canada Limited, Jim Gunn, a déclaré que l'American Motors a misé fortement pour remporter ce rallye international en s'assurant le concours d'équipages rompus aux rallyes automobiles.

Frank Curran de Weston, Ontario, et Ron Caney d'Huntsville, Ontario, conduiront l'une des autos tandis que Tom Jones et Eric Siivonen, tous deux de Port-Arthur, Ontario, formeront le second équipage

Mademoiselle Diana Carter, de Toronto, qui a remporté la Coupe des Dames par trois fois, sera au volant de la troisième auto; elle nommera son navigateur d'ici quelques jours.

Les trois voitures de modèles American 220, équipées d'un moteur V-8 d'une cylindrée de 290 po. cu. entreront dans la cinquième classe et dans la catégorie pour les voitures de production homologuées en Amérique du Nord. L'engagement de l'équipe de l'American Motors lui permet non seulement de viser au championnat général, mais aussi aux prix prestigieux qui sont destinés aux constructeurs, à la Coupe des Dames et aux prix des classes. Depuis les sept ans que le Rallye Shell 4000 existe, c'est la première fois que l'American Motors engage une équipe, bien qu'elle y ait déjà eu une Rambler l'année dernière, avec laquelle Eric Siivonen et Al Albrecht de Port-Arthur se sont placés au 21e rang.

Curran et Carney se classent parmi les meilleurs équipages du Canada et ont fait très bonne figure au cours de précédents Shell 4000, le rallye le plus long en Amérique du Nord. Ils ont gagné dans la catégorie des particuliers et sont arrivés 7e au classement général en 1963, avec une Peugeot 404. L'année suivante la même voiture les conduisit à une autre victoire dans la catégorie des particuliers et au 5e rang du classement général. En 1965, ils étaient 10e au rang du classement général.

Jones et Siivonen font équipe pour la première fois au "4000" Jones, aux commandes d'une Corvair, prenait part à l'épreuve de l'année dernière et finissait au seizième rang.

Quant à Mademoiselle Carter, la plus accomplie des concurrentes de rallye et de courses automobiles au Canada, on se souviendra qu'elle a décroché la Coupe des Dames à trois reprises, mais que celle-ci lui a été ravie l'année dernière parce que son auto est tombée en panne à mi-chemin du rallye. Cependant, elle estime que la chance devrait lui sourire cette année, compte tenu de la puissance et du poids de l'American 220, et qu'elle pourrait remporter et la Coupe des Dames et la première place au classement général.

Une Conception Moderne de la Vente au Détail

WOOLCO

SOLDE DE SOULIERS !
3 JOURS SEULEMENT !
STYLE JEUNE et BAS PRIX
POUR LES ADOLESCENTES MODERNES !
Paire
4.66

A. Soulier à lanière en "T"

Fini cuir verni noir brillant. Lanière classique en "T". Aussi disponible : soulier avec empeigne ton crème et talon verni noir. Pointures : 4½ à 10.

B. Soulier "Ghillie" à noeud

Empeignes souples et douces en suède gris-mastic garni de cuir noir lisse. Semelles et talons composition très confortables. Pointures 4½ à 10.

C. Soulier à lanière en "T"

Empeignes en cuir grenu chameau très souple et talons "Lola" en vogue. Modèle conçu pour la jeune fille moderne. Pointures 4½ à 10.

D. Escarpin à courroie

Soulier réalisé en cuir verni noir brillant. Empeigne délicatement ajourée. Pointures : 5 à 10.

Bas prix convenant à tout budget!
Coupe moderne, conçue pour l'homme élégant!

CARTE credico CARD

BAS PRIX AVANT-SAISON !

COUPE-VENT pour hommes

Nouvelle longueur !
Velours côtelé et simili-suède . . .
AUBAINE EXCEPTIONNELLE !
Le chic du velours côtelé uni à la souplesse du simili-suède incrusté à l'encolure et devant ainsi que la nouvelle longueur aux hanches donnent à ce coupe-vent une allure élégante et un port impeccable. 2 poches fendues, glissière "heavy duty" et doublure attrayante en rayonne.
Confection canadienne. En brun sable, beige et vert bouteille. Tailles 36 à 46.
CHACUN 16.88

Bengaline réversible
Bien au-dessous du prix habituel !
Aubaine double . . . car il est réversible ! Des couleurs contrastantes qui vous permettent d'obtenir deux coupe-vent pour le prix d'un seul ! Coupe élégante et finition soignée pour un port impeccable. Col et poignets tricotés pour une protection complète contre le vent. Glissière 2 façons "heavy duty".
En brun/beige, marine/beige, bleu/gris vert bouteille/laiton. Tailles 36 à 46.
CHACUN 13.88

Coupe-vent pour Garçons

Durables . . . Luxueux !

Coupe-Vent en Bengaline
ENTIEREMENT DOUBLES
Soigneusement réalisé en bengaline et garni d'un dessin à la poitrine. Chaud et rebelle au vent avec son col "cadet", ses poignets et sa bande de taille au tricot double. Glissière "heavy duty". Confection canadienne pour une plus longue durée. En bleu, ton or et vert bouteille. Ages 8 à 16.
CHACUN 3.97

Nouvelle longueur aux hanches !
COUPE-VENT "CANADIAN MIST"
Coupe-vent très "dans le vent" . . . avec sa nouvelle longueur aux hanches ! Réalisé dans un tissu mixte "Canadian Mist" de 65% coton et 35% nylon pour plus de résistance. Attrayant dessin à la poitrine. Col "cadet" et poignets au tricot double.
Glissière "heavy duty". Doublure en rayonne. En bleu, beige, marine ou vert bouteille. Ages 8 à 16.
CHACUN 4.97

HEURES D'OUVERTURE :

LUNDI AU JEUDI :	9.00 a.m. A 6.00 p.m.
VENDREDI :	9.00 a.m. A 10.00 p.m.
SAMEDI :	9.00 a.m. A 6.00 p.m.

GRANBY PLAZA
370 RUE ST. JACQUES

Dites simplement chargez à mon compte

La Voix Féminine

CONCERT ANNUEL -- Les membres du Comité des Variétés Canadiennes ont décidé que leur concert annuel, interprété par le choeur mixte de cinquante voix, sera donné mercredi le 19 avril à l'Auditorium de l'Institut de Technologie Agricole de St-Hyacinthe. Sur la photo nous reconnaissons, assis, dans l'ordre habituel: Mme Jeannine Gaudette, conseillère; M. Marcel Scott, directeur musical; Mme Madeleine Beauregard, publiciste; debout dans le même ordre: Mme Yvette Laplante, secrétaire; M. Claude Gosselin, vice-président; Mlle Flore Jubinville, trésorière; M. Germain Dubois, conseiller. N'apparaît pas sur la photo, le Dr J.D. Nadeau, président.

Le chocolat: un délice pour les petits et pour les grands

Il n'est pas toujours facile d'enrober les desserts de chocolat Il faut des normes de températures pour bien réussir cette opération, et voici les principales:

La température de la pièce doit être en 60 et 70 degrés; l'eau du bain-marie pour faire fondre le chocolat doit se maintenir tout juste en dessous de 212 degrés. La température à laquelle le chocolat est chauffé est de 130 à 150 degrés. Pour faire refroidir le chocolat l'eau du bain-marie doit être froide. La température doit être de 85 degrés pour l'eau dans le bain-marie, lorsqu'on veut maintenir le chocolat pendant l'enrobage. On peut commencer l'enrobage lorsque la température du chocolat est de 83 à 85 degrés.

Bien souvent, aussi, le dessert enrobé de chocolat a plusieurs imperfections En voici les raisons:

Le chocolat à l'aspect gris ou rayé peut être causé par suite:

1) de mauvaises températures de la pièce ou du chocolat
2) de trop d'humidité
3) d'enrobage dans un courant d'air direct ou de refroidissement irrégulier
4) d'enrobage des centres trop froids (en-dessous de 70 degrés)
5) d'un refroidissement trop lent des chocolats. Une large base peut être causée par suite:
1) de chocolat pour l'enrobage étant trop chaud
2) D'avoir oublié d'enlever l'excès de chocolat après avoir plongé le centre.

Une tache collate sur le chocolat peut être causée par suite de: perte de centres ayant la crème, du à un enrobement incomplet.

Voici maintenant plusieurs recettes dans lesquelles vous aurez à mettre en pratique les normes ci-haut mentionnées.

CROQUANT AU CHOCOLAT ET AUX NOIX

1/2 tasse de noix hachées
3/4 tasse de cassonade fermement tassée
1/2 tasse de beurre
6 carrés de chocolat mi-sucré, grossièrement hachés.

Répandre les noix au fond d'un moule carré de 8 pouces, légèrement beurré. Mélanger le sucre et le beurre dans une casserole moyenne. Amener à pleine ébullition en remuant constamment. Répandre le mélange sur les noix dans le moule. Verser le chocolat sur le sommet du mélange chaud et recouvrir pendant 2 minutes. Ensuite étendre uniformément le chocolat. Faire refroidir jusqu'à ce que ferme. Retirer du moule. Briser ou couper en morceaux.

Donne environ 1 livre.

FONDANT "OPERA"

2 tasses de sucre
1/8 c. à thé de sel
3/4 tasse de crème à 18%
1/2 tasse de lait
1 c. à table de sirop de mais léger
1 c. à thé de vanille
3/4 tasse de noix hachées
6 carrés de chocolat mi-sucré, fondu

Mélanger le sucre, le sel, la crème, le lait et le sirop de mais dans une casserole. Amener à ébullition à feu doux, en remuant constamment. Continuer à faire bouillir, en remuant afin d'empêcher le rousissement, jusqu'à ce qu'un petit montant forme une boule molle dans l'eau froide (ou à 236 degrés) Retirer du feu. Frotter le bec de la casserole au moyen d'un ligne humide ensuite verser le "fondant" dans une casserole propre. Faire frfroidir jusqu'à ce que tiède (110 degrés) sans remuer.

(SUITE A LA PAGE 15)

FAITES PROVISION DE BAS

Cameo

PROFITEZ DE LA

VENTE ANNUELLE

DU 8 AU 18 MARS

Toute femme soucicuse de son budget voudra profiter de cette vente exceptionnelle pour faire provision de superbes bas CAMEO. Une fois l'an, les bas Cameo de tous les modèles, dans les nuances printanières les plus en vogue, sont vendus à prix d'aubaine. Ne tardez pas: profitez de cette vente pour embellir vos jambes à bon compte.

Profitez de la VENTE ANNUELLE de bas CAMEO:

	Prix ord.	Prix de vente
TRICOT CHAÎNE DOUBLE	$1.29	$1.00
TRICOT CHAÎNE ET ORDINAIRE	$1.50	$1.20
"LITTLE NOTHING" EN CANTRECE	$1.75	$1.40
BAS DE SOUTIEN "SUPER SHEER" EN LYCRA	$4.95	$3.95
"SUPER SUPPORT" EN LYCRA	$5.95	$4.75

Corsetterie Georgette inc.

Plaza Granby 378-7855

QUELLES NOUVELLES

Réunion des dames auxiliaires, le 10

GRANBY-- L'assemblée des dames auxiliaires de la Légion canadienne, de Granby, aura lieu vendredi le 10 mars, à 8 heures p.m., à leur salle du 172 de la rue Court. La cérémonie d'initiation se tiendra sous la présidence de Mme Marie Boucher.

Bienvenue à toutes les dames.

Réunion des Filles d'Isabelle ce soir

GRANBY-- Les Filles d'Isabelle, du Cercle Marie-Immaculée de Granby, se réuniront mercredi soir, le 8 mars à 8 heures au sous-sol de l'église Ste-Famille.

Le Cercle souhaite la bienvenue à toutes.

Réunion de l'AFEAS de Brigham, ce soir

BRIGHAM (DNC)- - Les dames de l'A.F.E.A.S. de la paroisse tiendront leur assemblée mensuelle à l'école centrale, mercredi le 8 mars, à 8.30 heures p.m.

Toutes les dames sont cordialement invitées à assister à cette réunion.

Le goûter sera servi par Mme W. Gélineau et par Mme Joseph Lataille.

Un prix de présence-surprise sera tiré à la fin de la réunion.

Danse de la St-Patrice

GRANBY- - La traditionnelle danse de la Saint-Patrice, organisée par les dames auxiliaires de la Légion canadienne, de Granby, aura lieu samedi, le 18 mars . Bienvenue à tous.

Défilé de mode le 5 avril

SAINT-HYACINTHE (DM)-- - Un défilé de mode aura lieu mercredi le 5 avril à 8 heures p.m. au sous-sol de l'église Cathédrale de St-Hyacinthe. Ce défilé est organisé sous les auspices des Filles d'Isabelle de la paroisse Christ-Roi.

Une magnifique collection de la mode printanière estivale sera présentée à cette occasion. La commentatrice sera Mlle Denise Gaucher.

Réunion des Filles d'Isabelle de St-Hyacinthe, le 13

SAINT-HYACINTHE (DM) - - Le Cercle des Filles d'Isabelle de la paroisse Christ-Roi de St-Hyacinthe aura son assemblée régulière, lundi le 13 mars, à 8 heures p.m., au sous sol de la Cathédrale. Le public est cordialement invité à assister à cette rencontre.

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Vous devrez probablement agir de façon très négergique, ou prendre seul une initiative qui pourrait bénéficier à ceux qui vous entourent.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) La chance devrait se manifester pour vous dans des efforts pour récupérer des sommes qui vous sont dues, ou encore, pour réaliser des changements dans votre vie.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Si vous faites l'inventaire de vos ressources, vous trouverez probablement le moyen de vous procurer un objet que vous convoitez.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) La journée peut vous apporter l'occasion de mettre de l'ordre dans vos affaires et d'éliminer certaines choses qui vous tracassent

22 juillet au 21 août (LE LION) Ne laissez personne vous charger de tâches qui ne vous incombent pas; occupez-vous de votre besogne quotidienne. Evitez la tension morale.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) La chance met plus particulièrement l'accent sur les affaires concernant votre conjoint ou votre partenaire. Cherchez une parfaite entente avec eux.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Vous dépendrez beaucoup des autres pour réaliser vos projets aujourd'hui; vous devrez prendre en considération leurs opinions et leurs désirs.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Si vous éprouvez le besoin d'un soutien ferme, vous pourrez le trouver auprès de personnes de votre entourage. N'hésitez pas à demander des conseils.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Il est probable que vous ressentirez des contre-courants dans vos relations avec votre famille ou avec le public; restez neutre pour gagner du temps avant d'agir plus tard.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) La position de votre planète vous assure un certain nombre d'événements positifs, et vous aurez la possibilité de faire des progrès importants.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Les influences astrales vous sont favorables, et la journée peut évoluer à votre satisfaction. Vos sentiments provoquent des réactions qui vous donneront du bonheur.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Aujourd'hui, c'est vous qui menez le jeu dans vos contacts avec votre entourage. Les discussions se révèlent opportunes.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

On vous reconnaît mal sous une apparence flegmatique ou distante . Vous donnez une impression de résistance et de solidité, malgré que vous ayez un coeur sensible et que vous soyez souvent indécis. Avec de telles dispositons, votre vie sentimentale devrait être assez mouvementée, mais se stabilisera dès que vous aurez trouvé l'élu(e).

45e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE -- M. et Mme Arthur Ferland (Aurore Brunelle), de Granby ont célébré leur 45e anniversaire de mariage. Une réception eut lieu chez M. et Mme Ferland préparée par Mme Guy Champagne, fille des jubilaires. M. et Mme Arthur Ferland ont quatre enfants: Mme Guy Champagne (Bella), M. Georges Ferland, Mme Raymond Arrowsmith (Noélla), M. André Ferland. Les jubilaires comptent également 10 petits-enfants.

NATHALIE, âgée de quatre mois, est la fille de M. et Mme Jean-Paul Gravel, de Verdun.

(Photo Studio Lavigne)

Un pavlova aux pêches

6 blancs d'oeufs
1/4 de c. à thé de crème de tartre
1/4 de c. à thé de sel
1 1/2 tasse de sucre
3 c. à soupe de coco séché
2 boîtes (15 oz) de pêches d'Australie en tranches
Crème fouettée
Noix

Battre les blancs d'oeufs en neige; ajouter la crème de tartre et le sel et continuer de battre jusqu'à ce qu'ils se tiennent bien. Ajouter le sucre petit à petit en battant jusqu'à ce que le mélange soit dur et brillant. Ajouter le coco. Avec une cuiller, façonner 6 petites coquilles ou une grande de 9" de diamètre sur une tôle à biscuits recouverte de papier non glacé. La meringue devrait former un rebord de 1 1/2 ou 2 pouces. Faire cuire, à four lent, 275o, environ 40 minutes ou jusqu'à ce que la meringue soit légèrement brunie et sèche en surface. Retirer du papier quand elle est encore chaude et laisser refroidir.

Remplir de tranches de pêches bien égouttées, recouvrir de crème fouettée et garnir de noix. Six portions.

Recette éprouvée.

TOUTE ANNONCE RECHERCHE LE LECTEUR MAIS LE LECTEUR RECHERCHE L'ANNONCE CLASSEE.

Il est important de tenir les vieillards occupés

LONDON PC - Selon Mme J. J. McHale de London, Ont., les vieillards ne devraient pas être "emmaillotés et nourris à la cuillère"; il est plus important de les tenir occupés.

Mme McHale dirige des programmes récréatifs pour les personnes âgées de London. Elle est également présidente de la section des vieillards au Conseil du Bien-Etre de l'Ontario, et s'était occupée des activitées de la Conférence Canadienne pour les retraités, l'hiver dernier.

Mme McHale rappelle qu'en 1958, alors qu'elle se rendait pour la première fois à une réunion d'un club de personnes âgées, elle fut étonnée de voir tous ces gens assis en rond, n'ayant rien d'autre à faire. Elle décida de remédier à la situation, et organisa différentes activités, comme des soirées de chant, de danse, de même que des travaux d'art et d'artisanat.

Mme McHale avoue que des programmes de ce genre n'apportent qu'une distraction passagère et ne sauraient régler tout à fait le problème. C'est pourquoi elle a ajouté des promenades éducatives, des discussions de groupe et divers passe-temps.

Elle poursuit actuellement trois buts à savoir: mettre au point des activités qui offrent déjà un intérêt pour des personnes de 80 ans et plus; offrir un programme susceptible d'intéresser les gens de 60 à 80 ans; et convaincre les jeunes de se préparer à une vieillesse heureuse en développant à l'avance certains talents et en songeant qu'un jour leur existence ne sera plus la même et qu'ils aspireront à un bonheur au ralenti.

Les activités suggérées par Mme McHale offrent aux vieillards une vie bien balancée.

"Cesser toute activité est néfaste," dit-elle en ajoutant qu'il est préférable de penser qu'on prend sa retraite en vue d'accomplir autre chose.

Naissance

STE-BRIGIDE (DNC)- - M. et Mme Raymond Demers sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Denise, Lise. Le parrain et la marraine sont M. Michel Demers et Mlle Denise Demers, frère et soeur de l'enfant. La porteuse était Mme Octave Rousseau, de Ste-Anastasie, grand-mère de l'enfant.

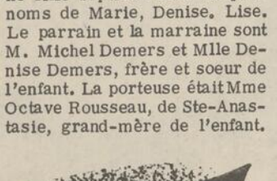

FLEURS
POUR
. NAISSANCE . MARIAGE
. HOPITAL . RECEPTIONS
. MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle
. FLEURISTE .
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL:
378-1191

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Peut-on parler de "service personnel" à propos de chaussures?
Et comment!
JBL en a fait sa spécialité.

Vous êtes-vous déjà demandé où étaient passés les bons vendeurs d'autrefois, qui connaissaient tout de leur clientèle et de ses besoins? Ils se font de plus en plus rares, sauf peut-être chez JBL! En effet, les magasins de chaussures JBL sont fiers d'offrir à leurs habitués un service attentionné et toujours personnel, grâce à leurs équipes de vendeurs experts. Dans chacun de nos magasins, un gérant se tient à votre entière disposition. Qu'il s'agisse d'équiper les enfants pour l'école ou de chausser votre coquette de fille ou votre difficile de mari, JBL saura vous guider dans votre choix tout en vous faisant réaliser d'appréciables économies.

Nous acceptons avec plaisir les cartes Credico.

JBL Lefebvre
LE MAGASIN DE LA FAMILLE BIEN CHAUSSÉE

L'année du centenaire a commencé au Québec sur une note plutôt modérée

MONTREAL PC- L'année du centenaire a commencé au Québec sur une note plutôt modérée, et tout semble indiquer que les groupes susceptibles de violence ont l'intention d'organiser, pendant l'année 1967, leurs plans d' action pour l'avenir.

Les terroristes, aparemment, ne forment qu'une faible minorité au sein des séparatistes au Québec. Ceux-ci à leur tour ne constituent qu'une minorité au sein de la population globale, du moins en ce qui concerne les résultats électoraux.

Pourtant bien que 1967 semble ouvrir sur des perspectives paisibles, le début de l'année a déjà vu à Montréal, l'explosion d'une bombe placée dans une boîte à lettres, et quelques monuments en l'honneur de la Confédération ont été légèrement détériorés.

Ces actes répréhensibles n'ont cependant pas encore été officiellement attribués par la police à un groupe en particulier séparatiste ou non.

Une feuille miméographiée portant le titre de "la Cognée" est apparue vers la mi-janvier dans les bureaux montréalais de certaines agences de nouvelles. Cette feuille est publiée à intervalles réguliers, et se déclare l'organe officiel d'un groupe de terroristes connus sous le nom de "Front de libération du Québec."

Le dernier numéro paru parle de la confédération comme d'un "horrible anniversaire", mais déclare qu'une lutte efficace demande un minimum de préparation.

"Hélas, ce minimum n'est pas si facile à réaliser que certains voudraient le croire"

Le FLQ, cette année, rechercherait "la permanence de la lutte clandestine et de l'agitation politique."

CONTRE LE RIN

La Cognée parle de la triste expérience du FLQ dans le passé, faisant probablement allusion à ce que la police a appelé "L'étouffement rapide des cercles terroristes" depuis le moment où les poseurs de bombes ont fait les manchettes des journaux en 1963.

Parlant de l'atmosphère actuelle qui règne au Québec, la Cognée décrit "l'état inquiétant d'intoxication psychologique de la population en général et de l'arbitraire morbide des esprits soi-disant progressifs"

Ces mots, de l'aveu même des auteurs de l'article, désignaient entre autres, les membres du Rassemblement pour l'Indépendance nationale, groupe de gauche qui préfère aux actes terroristes les luttes électorales.

L'influence exercée par ces groupes tels le RIN déclare la Cognée, favorise une atmosphère qui " ne facilite sûrement pas la réalisation d'un climat propice à la lutte."

L'organisation adéquate du FLQ peut prendre "plusieurs années", et la Cognée, en soulignant cette possibilité, critique les individus "impétueux" affligés de "bombite".

La Cognée a d'ailleurs décrit à plusieurs reprises, dans le passé, les formes de violence prévues par le FLQ.

VIOLENCE POSSIBLE

Malgré les promesses de tranquilité contenues dans l'organe du FLQ, des observateurs de Montréal croient que la violence reste possible, particulièrement pendant cette année tellement riche en symboles tant pour l'élément français que pour l'élément anglais.

En 1966, deux jeunes Québécois ont manifesté aux Nations Unies, à New York tandis qu'à Montréal, deux personnes étaient tuées dans des circonstances directement reliées à des actes terroristes.

Des jeunes gens furent arrêtés à la suite d'explosions causées par les bombes, et admirent qu'ils avaient agi suivant leurs convictions socialistes et séparatistes. Les deux explosions se sont produites sur l'emplacement d'usines paralysées par des grèves.

Au cours des dernières années, on a vu les séparatistes radicaux insérer dans leur programme d'indépendance une forme extrême de socialisme.

La revue Parti Pris est un exemple typique de cette idéologie. Cette revue tout en ne préconisant pas la violence et les bombes a cependant consacré un article, récemment à la louange du dévouement idéologique des jeunes gens arrêtés à la suite des incidents 1966. Le groupe de Parti Pris comprend un certain nombre d'artistes canadiens-français reconnus.

Au cours des dernières années, on a vu les spéaratistes

NOUVELLE PHILOSOPHIE

La revue a pris récemment une tournure sérieuse et ses membres s'occupent, semble-t-il d'établir un système philosophique séparatiste, qui n'aurait rien à voir avec les actes de violence extérieure.

Les derniers numéros de la revue s'en prennent particulièrement aux politiciens "bourgeois", c'est-à-dire à tous ceux qui approuvent le système parlementaire actuel, qu'ils soient séparatistes ou autres. Mais la concentration de Parti Pris sur les idées théoriques, même si celles-ci sont très dures, ont amené les séparatistes de tendance terroriste à faire remarquer ironiquement que la revue s'adoucissait et devenait académique.

Le radicalisme de certains jeunes Québécois attire la critique dans les milieux adultes des affaires, de la politique et de l'éducation. Le recteur de l'Université de Montréal, M. Roger Gaudry déclare que l'université est ennuyée de l'attitude de certains chefs de file chez les étudiants, dont les idées ne représentent pas nécessairement celles du corps étudiant. L'université espère remédier à la situation.

Réal Caouette, chef du parti créditiste fait retomber le blâme du radicalisme chez les jeunes sur les professeurs d'université venus de "pays marxistes" qui prônent la révolution.

PAS DE BOYCOTTAGE

Pierre Bourgault, chef du RIN déclare que son organisation n'emploiera pas la violence pour boycotter systématiquement les célébrations du centenaire. Elle n'a pas l'intention de boycotter l'Expo 67.

La police de Montréal a annoncé qu'elle veillera à la sécurité des officiels et des dignitaires qui visiteront l'Expo, qui doit ouvrir ses portes le 28 avril.

La plus grande partie de l'élément artistique actif de la province est en ce moment centrée sur l'Expo. Certains artistes québécois étant sympathiques au mouvement séparatiste, le mouvement en général souhaite vivement le succès de cet événement.

Une partie de la propagnade du RIN consiste à distribuer des mini-plaques portant le slogan: "100 ans d'injustice" devant être attachées sous la plaque d'immatriculation des automobiles. Cependant, le ministre de la Justice a déclaré ces plaques illégales.

La position du gouvernement provincial en ce qui concerne les célébrations du centenaire semble avoir été définie par le secrétaire de la province, M. Yves Gabias.

Nous sommes prêts à coopérer dans toutes les activités qui permettront à la population de faire valoir ses qualités, a-t-il déclaré. Mais les célébrations proprement dites, comme l'allumage de flambeaux et autres choses du même genre nous les laissons à ceux qui désirent célébrer."

Congrès de théologie

TORONTO (PC)—Les évêques catholiques du Canada organiseront un congrès de théologie du 20 au 25 août prochain, à Toronto, à l'occasion du Centenaire de la Confédération. Le thème du congrès, qui a été baptisé "Théologie '67" par l'un des évêques, portera sur la théologie et le renouveau au sein de l'Eglise.

La rencontre aura lieu sous les auspices de l'Institut pontificial d'études médiévales de Toronto. On discutera notamment de la révolution sexuelle, de la présence de Dieu dans le monde moderne et de la crise de l'autorité dans notre société.

GRANBY
PLAZA
GRANBY

SPECIAUX de FIN de SEMAINE 8 Mars au 11

Votre Maître nettoyeur Sanitone certifié vous invite à observer une véritable

RÉVOLUTION

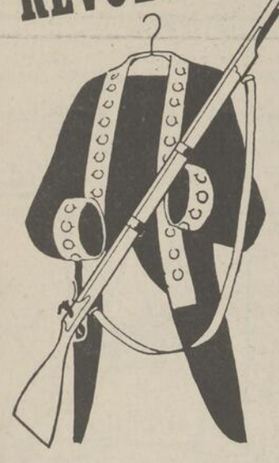

Notre nouveau procédé Sanitone de nettoyage à sec rend les teintes vives comme le jour . . . vivifie les tissus et leur confère une douceur nouvelle.

Constatez vous-même les résultats radicalement nouveaux que produit ce procédé. Vous verrez que vos vêtements seront impeccables!

Plaza Granby
Comptoir de service
NETTOYEUR Shefford CLEANING INC.

PALAIS ROSE DU BEBE Enrg.

Manteaux printemps

imperméables

garcons et fillettes

2 - 7 ans

20%

de réduction

Pour quatre jours seulements

8 mars au 11 mars

Palais Rose du Bébé Enrg.

350 St-Jacques - Granby

ATTENTION Nouveau No. tél. 378-1822

MAGASINS POUR VOUS SERVIR

- Laura Secord
- Oslind Shoppes
- Trans-Canada Shoes
- Corsetterie Georgette
- Giguère Barbier
- Nettoyeur Shefford
- Carmichael's
- Palais Rose de Bébé
- Singer Sewing
- Fred Lewis
- Dominion
- Woolco
- Restaurant Mlle Granby
- Pharmacie Shefford
- Cinéma Le Plaza
- Mague Haute Coiffure

Angle St-Jacques et St-Charles

GRANBY Plaza GRANBY CENTRE D'ACHATS

GAGNEZ DES VETEMENTS POUR PAQUES

1 ensemble pour homme . 1 ensemble pour dame

Obtenez vos coupons chez les marchands de La Plaza

Une Conception Moderne de la Vente au Détail

WOOLCO

D'un océan à l'autre

Ravissants Manteaux de notre Collection "Printemps 67"

Des manteaux resplendissants de grâce et de féminité pour flatter votre silhouette ! Des manteaux bien VIVANTS avec leurs détails délicats et leurs coloris modernes ! Des manteaux ELEGANTS avec leur coupe experte et leur finition impeccable !

A. Manteau léger, frais en tricot double avec surpiqûres attrayantes en forme de "V", manches montées et col tailleur. Entièrement doublé de rayonne. Marine, gris ou bleu sarcelle. Demi-tailles 16½ à 24½.

B. Manteau à devant croisé réalisé en laine importée de texture en diagonales avec rabats de couture à couture au dos et trois plis. Beige, brun ou marine. Tailles 8 à 16.

C. Manteau avec empiècement en worsted au tricot double très souple, manches montées et col festonné. Entièrement doublé de rayonne. Vert, bleu sarcelle ou marine. Tailles 8 à 20.

GRANBY PLAZA
370 RUE ST. JACQUES

Les annonces classées de La Voix de l'Est: UN SERVICE D'AMI

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
J. Lapalme, C.A. — Y. Brodeur, C.A.
(41876)

Daniel Southière
NOTAIRE
Edifice Palace
135 Principale, Granby
Tels: 372-3805 — 372-6022
(Le soir sur rendez-vous)
(42079)

Jean-Paul Boucher
AVOCAT
625 Duvernay
Tél.: 378-3331, Granby
(Le soir, sur rendez-vous)
(42078)

Fernand NORMANDIN
C. D'A. A.
Courtier d'assurance générale
Vie, feu, automobile, divers
372-7363
235, Savage Granby

Cartes d'affaires

MEILLEURE SANTE !
En buvant vos légumes par les jus de légumes crus.
" NUTRIMAX "

ADRIEN GUERIN
Représentant
Tél : 293-5685, Farnham
(42109)

ARGENT A PRETER
1ère et 2ème hypothèques sur
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de
- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT
S'adresser à :
JACQUES NOISEUX
ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237, RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(41877)

Pour vous :
une eau saine, fraîche, de meilleur goût
PUITS ARTESIEN
OES DRILLING
KNOWLTON, TEL : 243-6454
(39549)

Pharmacie CADIEUX
SEUL DEPOSITAIRE DES PRODUITS "LANCASTER"
96 Principale 372-3336
Livraison en auto Gratuite
(37402)

ARGENT à PRETER
sur bâtisses existantes ou à construire ;
— Résidentielles
— Commerciales
taux d'intérêt à partir de 7¼% — 25 ans, ou moins.
S'adresser à :
J. P. MATTON,
NOTAIRE
Tél.: 378-4112
(41855)

TERRAZZO
TUILES CERAMIQUES
POLISSAGE DE CIMENT
TORGINOL : Le nouveau couvre-plancher sans joint, de toutes teintes et couleurs ne requérant aucun cirage ou entretien.
- Exécution par experts
- Satisfaction garantie
- Estimés gratuits

DEMURI & SANTAROSSA Enr.
Tél.: 372-5088, Granby
(41944)

NETTOYAGE
TAPIS et MEUBLES
VENTE, POSE,
REPARATION : Tapis
NOUVEAUTES : Draperies
— Décoration intérieure par diplômée.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907 (42204)

GRANBY : Tél. 372-5433

20 Terres ou fermes à vendre

A VENDRE, FERME de 240 arpents de belle terre cultivable, avec ou sans roulant, située à Upton, tout près de la rivière, face à la salle Lachute, comprenant: maison moderne de 7 pièces avec système de chauffage à air chaud, bâtiments, grange, porcherie, etc. Cause de vente: maladie. S'adresser à Gérard Couture, Upton, Tél. 549-4865. (42076)

23 Logements à louer

LOGIS de 3 pièces, situé au village d'Adamsville, près de l'église. Libre immédiatement. S'adresser : tél. 263-2857, Adamsville. (42229)

LOGIS 4 pièces, dans un bas, tuiles posées, salorium vitré, hangar fini, installation laveuse et sécheuse, libre le 15 mai. Prix $75.00, situé à 648 St-François. S'adresser sur les lieux. Tél. 378-6737. (42292)

POUR OCCUPATION LE 1er MAI
A 140 PARE: logis moderne de 6 pièces, $125.00 par mois. — A 142 PARE: maison seule de 6 pièces, $85.00 par mois. — A 110 ALEXANDRE: logis de 4½ pièces, chauffé, réfrigérateur, et poêle fourni, dans un bas. — A 85 ALEXANDRA: 5½ pièces, chauffé, $110.00 par mois. — A 180 Principale: 5 pièces, $70.00 par mois. S'adresser: Mme REMI VADNAIS, 79 Lorne. Tél. 372-3850. (42278)

LOGIS 5½ pièces, plus chambre de lessive, solarium fini, très moderne, chauffage central, tuile céramique dans chambre de bain, situé à 23 Chapleau, coin Boul. Leclerc, dans un haut, libre le 1er mai. $90.00 par mois. Signalez : 378-3173. (42127)

A LOUER, un 3 pièces meublé, ainsi qu'un 5 pièces. Pour informations, signalez: 378-6253, Granby. (42305)

25 Appartements à louer

Apts de 1 - 2 et 3 pièces
Meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 255 Ave du Parc. Tél. 372-4121 ou 91 rue Paré, après 6:00 p.m. (41194)

APT 1 pièce plus salle de bain et douche, réfrigérateur et poêle, 220 volts, moderne, complètement meublé, chauffé, éclairé, avec ustensiles de cuisine et couvertures de lit fournies et entretenues, téléphone, entrée libre, stationnement privé. S'adresser à 329 Boul. Boivin, coin Déragon au 2e étage. Tél. 378-7036 après 4:30 p.m. (42294)

APT 1½ pièce, meublé, chauffé, dans un bas. S'adresser à 506 Maisonneuve. Tél. 378-3422. (42326)

27 Chambres à louer

CHAMBRES à LOUER
meublées, chauffées, éclairées, service de concierge. S'adresser: 24 rue Centre, Granby, M. Gingras, chambre No 1. Tél. 372-7250 ou 378-6297, Granby. (42022)

37 Articles de ménage

A VENDRE, set de salle à dîner, 6 chaises, vaisselier et bahut ainsi qu'une table à desservir. Pour informations, signalez: 378-2574 ou 378-4428. (42210)

A VENDRE, laveuse et sécheuse automatiques de marque Philco, comme neuves, ainsi que grosse bassinette, bureau et chaise de bureau, lampes de salon, manteau d'hiver pour homme, grandeur : 42, linge pour enfants de la naissance à 4 ans, petite chaise berçante pour enfants. S'adresser à 64 Toulouse, Granby. Tél. 378-5531. (42299)

79 Modistes, Couturières

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT
COMPLET EN BAS DU PRIX COUTANT
Jolies robes chic, linge pour toute la famille; belles bourses de couleurs. Soyez bien vêtues mesdames, pour aussi peu que $3.95 — $5.95 — $7.95. Cela vous paraît incroyable ? Venez vous en rendre compte vous-mêmes. Téléphonez : 378-7319, l'après-midi et le soir. (41258)

90 Décoration intérieure

DRAPERIES
à prix défiant toutes compétitions.
De .29¢ à 24.95 la verge
Voile Tergal uni $1.29 la verge.
Voile Tergal brodé à partir de $7.95 la verge.
Plein-jour $10.95 à $35.00 la verge.
Soyez dans l'ambiance du Printemps pour Pâques avec nos nouveaux tissus.
Estimé gratuit, confection, grand choix de pôles, pompons, franges, glands, etc.
POULIN DRAPERIES
573 Boul. Boivin
Granby
Tél.: 378-4596
(42287)

96 A vendre ou à échanger

ATTENTION
A VENDRE ou à ECHANGER, Epicerie-Boucherie Licenciée, comprenant un logement de 6 pièces en haut, 2 garages, et 1 hangar de 2 étages. Echangerais pour terre avec roulant, ou pour grande maison dans un village. S'adresser: MARCHE LANGLOIS, 315 rue Cowie. Tél. 378-5101, Granby. (42307)

98 Divers

TELEVISIONS A LOUER
Signalez : 378-3734
(41821)

COSTUMES DE PRINTEMPS
3 PIECES :
Jupe, jaquette, pantalons.
CUIR — SUEDE
Nettoyage du Suède
fait à la main, sur les lieux.
(ouvert le soir sur rendez-vous)
Vemoine
73 Drummond — Tél.: 372-3811
(41692)

111 Hommes demandés

CHAUFFEURS DEMANDES
Compagnie de Transport demande chauffeur expérimenté en livraison légère et générale, temps plein et partiel, âge minimum: 25 ans, 10ième année, bilingue, connaissance des villes de Montréal et Granby, bonnes références. Signalez: 372-5933, entre 7:30 et 9:30 p.m. (42261)

DISTRIBUTEURS
Age: 25 à 45 ans, pour vente directe. $500.00 à $600.00 par mois durant l'entrainement. Opportunité de salaire: $10,000.00 et plus par année. Pour détails, signalez: 378-4975, ou écrivez à M. Charles, 765 rue Principale, Granby. (42293)

HOMME demandé pour Compagnie de matériaux de construction, pour travail de bureau (comptabilité et vente au comptoir). Exigences: bilingue, sérieux, âge: 22 à 30 ans, 11ième année commerciale ou plus. Faire application par écrit, à C.P. 213, Granby. (42186)

TONTURE DE CANICHES
Pour la tonture de votre caniche, ayez recours au service professionnel du CHENIL TARDIF, 415 Notre-Dame. Tél. 378-8195, Granby. (Effectuons le transport du chien aller-retour dans la ville) (42324)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, SKI-DOO de marque Bombardier 1967, presque neuf, moteur: 300 C.C., très bon prix. Signalez: 378-3380, après 6:00 p.m. (42303)

100 Argent demandé

EMPRUNTERAIS en première hypothèque sur Bungalow récent. Très bonne garantie avec forte équité. Tél. 372-3498. (42325)

104 Occasions d'affaires

MACHINES DISTRIBUTRICES
A VENDRE OU A ECHANGER
Opportunité de bon revenu supplémentaire à temps partiel. Vendrais à prix d'aubaine. S'adresser: Tél. 372-4121, Granby. (42298)

110b) Femmes, filles demandées

SECRETAIRE BILINGUE
A TEMPS PARTIEL
(20 heures par semaine)
demandée par la Société du Crédit Agricole, district de Waterloo. Doit posséder bonne expérience pour travail de bureau.
Excellentes conditions
Pour informations ou faire application, écrire à Société du Crédit Agricole, Hôtel de Ville de Waterloo, Waterloo, Qué. ou Téléphonez lundi le 13 Mars 539-0377 Waterloo. (42328)

111a) Hommes, Femmes demandés

HOMME OU FEMME DEMANDES
pour les villes de Granby, Farnham, Waterloo, St-Césaire, pour représenter la compagnie des produits JITO Ltée. Seulement léger dépôt requis. Nous finançons d'une commande à l'autre. Pour plus amples informations, écrire à J.A. Desjardins 108 Robinson Nord, Tél. 378-8620 ou à la Compagnie des Produits JITO, 5130 St-Hubert, Montréal, P.Q. (41924)

SERVEUSES de TABLES et aide-cuisiniers demandés. Logés et nourris si désiré. Pour informations, s'adresser: Case Postale 11, Rougemont. Tél. 536-3376. (42309)

117 Vendeurs demandés

JEUNE HOMME demandé pour travailler dans un magasin de chaussures. Avec ou sans expérience, chance d'avancement, salaire à discuter, selon l'expérience. Pour informations, s'adresser à Tél. 372-7582. (42311)

118 Services de bonnes

ON DEMANDE une BONNE pour avoir soin de 2 enfants âgés respectivement de 3 et 6 ans. Ouvrage général de maison, fin de semaine libre. Pour plus amples informations: Tél. 378-5809, après 4:00 p.m. (42319)

121 Garderies d'enfants

DAME avec références, garde à son domicile, enfants de 0 à 2 ans, à la semaine ou à l'année. Vêtements, jouets et tous équipements fournis. Aussi disponible pour prendre enfants les fins de semaine.
Tél.: 372-6169
(Prière de ne pas téléphoner après 8:00 p.m. s.v.p.)
(42297)

125a) Autos à vendre

A VENDRE, Cadillac Convertible 1955, très propre et en parfaite condition. Pour informations, signalez: 378-8208. (42308)

141 Animaux

A VENDRE, chien Epagneul purrace, avec enregistrement, âgé de 6 mois. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser: 412 St-Luc. Tél. 378-6770. (42310)

142 Maisons à vendre

MAISON neuve 5 pièces, très moderne avec système de chauffage central, puits artésien, installation laveuse-sécheuse ainsi que grand garde-robes de cèdre, 6 pi. x 8 pi. Située sur terrain de 90 x 100 pieds, à Roxton Pond. Pour informations, Tél. 372-5501. (42313)

FARNHAM
TEL. 293-5155

4 Propriétés à vendre

A VENDRE, RESTAURANT tout équipé avec machine à crème glacée molle. Cause de vente: maladie. Aussi à vendre: six lots dont 1 avec égout et eau installés. Pour informations, signalez: 293-5109, Farnham. (42327)

14 Locaux à louer

A Louer
MAGASIN de 32 x 60
AVEC GARAGE 30 x 30 ainsi que sous-sol 32 x 60, pouvant être subdivisé au besoin. Idéal pour tout commerce. Situé rue Principale à Farnham. S'adresser: Gilles Racicot. Tél. 293-5424, Farnham. (42304)

110b) Femmes, filles demandées

FILLE ou FEMMES demandées pour travail dans maison privée, 3 enfants, travail permanent, bon salaire. S'adresser à Farnham: 293-5705. (42296)

COWANSVILLE
TEL. 263-2988

142 Maisons à vendre

A VENDRE, BUNGALOWS et DUPLEX de qualité, approuvés par la Société Centrale, intérêts seulement 6¾%. Eligible pour Rabais provincial de 3%. Nos maisons sont érigées sur des terrains élevés et boisés. Aussi un logis moderne de 5 pièces, chauffé à louer. Pour les informations, appelez :
Orbit Construction Corp.
Tél.: 263-3808 • Cowansville
(42101)

SAINT-JEAN
TEL. FL. 7-7596

24 Logements demandés

ON DEMANDE
COUPLE ANGLAIS désire LOUER Bungalow de 5 pièces. S'adresser après 5:30 p.m.: 348-4450. (42321)

98 Divers

A VENDRE, comptoir - fontaine en "stainless steel". Valeur: $1100, à un prix très réduit. Aussi 8 tabourets genre guille, très propre. Mme Gérard Bernard, s'adresser : 100 St-Jacques, St-Jean. Tél. 346-6954. (42291)

MARIEVILLE

17 Terrains à vendre

TERRAINS MULTIFAMILIAUX
situés sur la rue Pichette et Des Rosiers et Claude-Ramesay, rues finies avec égout et eau. Près église et école. Prix: $0.15 le pied. Termes faciles de paiements. S'adresser: JACQUES VERRONNEAU, 44 rue Desrosiers. Tél. 589-7690, Rés. ou 589-4946 Bureau, ou M. Charles-Yvon Martel, 125 Cartier, Marieville. Tél. 589-7997. (41659)

ST-HYACINTHE
TEL. PR. 3-2516

4 Propriétés à vendre

A VENDRE, située à UPTON, propriété en brique de 2 logis, 220 volts, eau chaude, chauffage central, garage double, grand jardin, située en face de l'église. S'adresser: M. Antonin Blanchette, 2340 rue Sylva-Clapin, St-Hyacinthe. Tél. 773-2017. (42285)

117 Vendeurs demandés

Il y a MILLE et UNE RAISONS que vous pouvez donner pour excuser vos non-réussites dans la vie, mais aucune d'elles n'est valable. Si vous désirez vraiment le succès,
AGISSEZ DES MAINTENANT
car personne ne le fera pour vous, et téléphonez: 773-3289, St-Hyacinthe. (42238)

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100 rue DRUMMOND, MONTREAL
Téléphone 288-2152

AVEZ-VOUS BESOIN d'argent pour équilibrer le budget ?
4 ou 5 heures par jour vous rapportent d'excellents profits.
Ecrivez à : C.P. 112, OUTREMONT 8, P. Qué.
(42150)

ENCAN

CHEZ
REAL BENOIT
7ème rang, ST-DOMINIQUE, Comté Bagot
Samedi le 11 mars 1967
à 1 heure ½ précises
Sera vendu :
45 têtes d'animaux Holstein, toutes claires de test comprenant: 32 vaches à lait dont une dizaine fraîches vêlées avec leurs veaux, les autres vêlant sous peu; 3 taures de deux ans vêlant à l'automne; 8 taures d'un an; 1 boeuf de deux ans; 1 boeuf d'un an; trayeuse Surge, 3 chaudières avec pipage et compresseur; frigidaire De Laval, capacité 8 bidons; 18 bidons à lait ainsi que le dedans de l'étable au complet comprenant: carcans, attaches et bols; 30,000 livres d'avoine; 25 tonnes de foin.
Conditions : Comptant
Cause: élevage du porc.
JEAN-GUY CHAMPIGNY
Encanteur licencié
St-Valérien, Comté Shefford
Tél. St-Liboire 793-2627
(42290)

APPEL D'OFFRES

LOCATION DE L'ANNONCE PUBLICITAIRE SUR LA MACHINE A GLACE ZAMBONI
PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE GRANBY
Des soumissions seront reçues par la Cité de Granby, jusqu'à 5 heures de l'après-midi, vendredi le 31 mars 1967, pour la location annuelle de l'espace publicitaire sur la machine à glace Zamboni, à l'aréna.
La mise à prix a été établie à la somme de $1,000 par année.
L'adjudicataire devra assumer le coût de confection de l'annonce publicitaire.
La Cité de Granby se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.
GRANBY, ce 6 mars 1967.
DONAT BROSSEAU
Contrôleur - Greffier
LA CITE DE GRANBY
(42317)

AVIS PUBLIC

DANS LA COUR PROVINCIALE
DISTRICT DE BEDFORD
No G-41
HENRI AUCLAIR, Demandeur
—VS—
REAL COTE, Défendeur
Avis est par les présentes donné que les effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause seront vendus le 20ième jour de mars 1967 à dix heures de l'avant-midi, je procéderai à la vente au domicile du Gardien M.R. Casavant à Ste-Cécile de Milton, P.Q., savoir un camion G.M.C. 1959 demie tonne série 99314607939a.
Lesquels effets seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.
DONNE à Granby, ce 8 de mars 1967.
Paul E. DEXTRAZE, H.C.S.
481, St-Viateur, Granby

PUBLIC NOTICE

PROVINCIAL COURT
DISTRICT OF BEDFORD
No G-41
HENRI AUCLAIR, Plaintiff
—VS—
REAL COTE, Defendant
Notice is hereby given that all the defendant seized goods in this matter will be sold on the 20th day of Farch 1967 at 10:00 a.m. I shall proceed with this sale at the Guardian's home, Mr. R. Casavant, located in Ste-Cecile de Milton P.Q., wich goods consist being a G.M.C. truck 1959, half a ton, serial 99314607939a.
These goods will be sold for cash money to the last and higgest bidder.
Given in Granby March the 8th 1967.
Paul E. DEXTRAZE, H.C.S.
481, St. Viateur St., Granby.
(42329)

CARRIERES ET PROFESSIONS

SECRETAIRES BILINGUES...
demandées pour travail dans une petite ville près de Val d'Or dans le nord du Québec — Facilités de logement pour jeunes filles et femmes célibataires. Prière de s'adresser à :
MME A. ELWELL 2100, Edifice Sun Life, Montréal, Qué.
(42301)

OPPORTUNITE
Pour 10 hommes à temps plein ou partiel, avec auto, pour travail très intéressant dans St-Jean, Granby et la région.
Salaire : $480.00 par mois au début ou $80.00 par semaine à temps partiel.
Il faut se présenter en personne seulement à l'hôtel Granby, salon Cartier, à 1:30 p.m. ou 7:30 p.m., jeudi le 8 mars 1967. Demandez salon 107.
(42300)

AVENIR ILLIMITE
JEUNE HOMME DEMANDE
pour rayon des produits de beauté et santé au magasin à rayons Woolco.
Bonne chance d'avancement pour jeune homme sérieux et consciencieux, avec expérience. Bilingue de préférence. Se présenter en personne au magasin Woolco, Plaza Granby, demandez : M. Marcel Gagnon.
(42306)

— CULTIVATEURS —
POUR VOS ANIMAUX MORTS OU VIVANTS, APPELEZ :
J. Y. COUTURE ENR.
Tél.: 378-8132, Granby
(Frais renversés)
Payons prix défiant toutes compétitions.
(42058)

"J'ai parié $2.00 à ma femme qu'elle ne pourrait pas se trouver un emploi par ces temps difficiles, même en se servant des petites annonces, comme elle voulait me forcer de le faire ... et j'ai perdu.
Je n'ai maintenant plus besoin de travailler mon cher Hector !"

FERDINAND

Par SPRENGEN

PHILOMENE

CONFIEZ-Y vos problèmes de bonne, logement, vente, achat, emploi, etc.

Mots Croisés

— No 2633 —

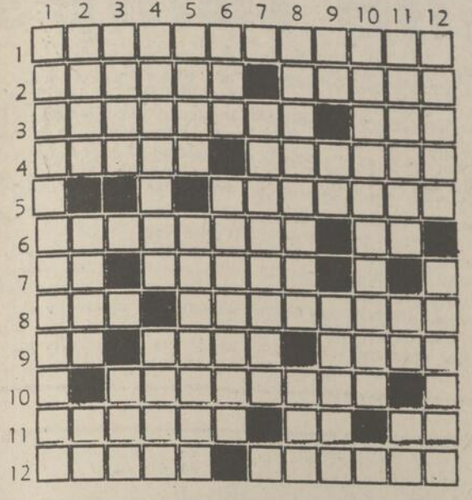

HORIZONTALEMENT

1—Spécialistes de l'alimentation rationnelle.
2—Faux. — Grognai.
3—Serratule. — Possèdent.
4—Ni chaud ni froid. — Femme qui aime.
5—Pliements.
6—Petite outre. — Carte.
7—Démonstratif. — Pousser des cris de fureur.
8—Triage. — Oléoduc.
9—Idem. — Fosse pour les grains. — Se suivent.
10—Modération dans le fonctionnement exagéré d'un organe.
11—De la couleur du poil du loup, en parlant de la robe du cheval — Pronom. — Douze mois.
12—Manières d'aller. — Se dit des figures d'animaux dont on ne voit que la partie supérieure dans le haut de l'écu.

VERTICALEMENT

1—Qui peut être détruit.
2—Me rendrai. — Pas tôt. — Métal.
3—Vagabonde. — Certain.
4—Bâton pour serrer une corde. — Fait partie de l'arbre.
5—Prince troyen. — Avides de biens.
6—Test. — Rixe à coups de poing.
7—Palmier d'Asie.
8—Elle vend du lait, du fromage, etc. — Une des Cyclades.
9—Voyelles. — Fleuve de France. — Ils règnent dans les forêts.
10—Déplacement d'un mobile par rapport à sa position d'équilibre.
1—Résidence des Nantais. — Qui n'est pas vêtu. — Période de temps.
2—Paysages. — Qui sied, qui va bien.

SOLUTION DU PROBLEME No 2632

■ **Horizontalement**: 1. Encheveture; 2. Loricaire; 3. Usera — Destin; 4. Mollesse; 5. Usine — Routes; 6. Bled — Israël; 7. Rareté — Sel; 8. Avelinier — VI; 9. Te — Arrives; 10. Leu — Mire; 11. Osa — Canoës; 12. Ni — Demeurent.

■ **Verticalement**: 1. Elucubration; 2. Nos — Slave — Si; 3. Crémière — Là; 4. Hirondelle; 5. Ecale — Ti — Uce; 7. Eiders — Irone; 8. Trésorier — Où; 9. Ressua — Rimer; 10. Têtes — Vise; 11. Roi — Elever; 12. Nes — Lisent.

Les prix du marché

MONTREAL (PC) — Les prix payés pour les bestiaux de la plupart des catégories ont été sensiblement les mêmes aujourd'hui que ceux payés lundi sur les marchés à bestiaux de Montréal. La demande était bonne et les ventes nombreuses.

Les arrivages comprenaient: 97 bovins, 175 veaux, six porcs et 156 moutons et agneaux.

Les vaches de bonne qualité valaient de $21 à $22; celles de qualité moyenne de $19 à $20; les communes de $17 à $18.50; les sujets destinés à la mise en conserve et à la charcuterie de $13 à $16.50.

Les taureaux étaient de bonne qualité et valaient de $23 à $23.75.

Les veaux de première qualité valaient de $36 à $39.50; ceux de qualité moyenne entre $30 et $35; les communs de $21.50 à $29.50.

Les agneaux destinés à la boucherie kosher valaient de $32 à $35 les 100 livres.

MONTREAL (PC)—Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h ce matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture de la Colonization, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: de fantaisie, Wolf River, $2,25, McIntosh $3 à $3.50 Russet $4.50 à $5, Cortland $2.25 à $2.50, délicieuses $4 la boîte à verger.

Betteraves: en sac de 50 livres $1.25 à $1,50, petites $1.75.

Carottes: $1.25 les 50 livres, $2.50 à $2.75 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

Choux: Verts gros, moyens, Savoie, $1,75 à $2 le cageot de 50 livres.

Navets: $1,75 à $2 le sac de 50 livres, $2,25 le boisseau.

Poireaux: ,75 à ,90 la douzaine.

SUITE DE:

LE CHOCOLAT

Ajouter la vanille et battre jusqu'à ce que le bonbon perde son brillant. Ajouter les noix. Verser aussitôt dans un moule carré de 8 pouces beurré. Faire refroidir jusqu'à ce que ferme. Ensuite répandre le chocolat sur le sommet; faire refroidir jusqu'à ce que ferme. Découper en carrés.

Donne approximativement 5 douzaines de carrés.

TORTUES AU CHOCOLAT

1/2 livre de caramels mous
2 c. à table de crème épaisse
1 tasse de demi-pacanes
4 carrés de chocolat mi-sucrés.

Faire fondre les caramels avec la crème au-dessus d'eau chaude. Fairr refroidir environ 10 minutes. Disposer les demi-pacanes sur du papier ciré par groupes de 3 (1 pour la tête et 2 pour les jambes). A l'aide d'une cuiller, verser le mélange au caramel sur les noix, laissant 3 bouts découverts. Laisser reposer jusqu'à ce que le mélange ait pris - 30 minutes.

Faire fondre partiellement le chocolat au-dessus d'eau chaude.

Retirer de l'eau; remuer jusqu'à ce que fondu. Faire refroidir. Répandre sur le caramel. Donne 24 tortues

SUITE DE:

PANEL PROCHAZKA

doute le film le plus connu de Fred Wold; il a été présenté dans une dizaine de festivals, dont Annecy, Oberhausen, Melbourne, Cracovie et San Francisco.

MON FILS de L. Popov (U.R.S.S.)

MON FILS est le portrait d'un souvenir: une mère avait un fils; il grandit, puis vint la guerre . . .

(Biographie à venir).

GENIUS MAN de Nicholas Spargo (Grande-Bretagne)

Le GENUS MAN en question est un homme des cavernes qui, malgré toutes ses trouvailles (la roue, l'horloge, le tourne-disques et la télévision), demeure fort impopulaire dans sa tribu, jusqu'au jour où il invente . . . le maillet de pierre!

Nicholas Spargo est âgé de 45 ans. Il a travaillé chez Rank en tant que scénariste de 1946 à 1950. Il fut ensuite responsable de l'adaptation du célèbre Animal Farm de George Orwell pour la version dessin animé de Halas et Batchelor. De 1951 à 1954, Spargo fut successivement caricaturiste au Sunday Graphic et à l'Empire News. Depuis 1954, grâce à l'étroite collaboration de sa femme (elle - même peintre) Nicholas Spargo est à la tête de sa propre compagnie, produisant surtout des publicitaires pour la télévision; il a remporté de nombreux prix dans les festivals de films publicitaires.

TERRE DES HOMMES de Kizo Sasagawa (Japon)

La terre bat au rythme du coeur de l'homme et c'est l'homme qui est le coeur de la terre.

(Biographie à venir)

LA FLEUR de Yoji Kuri (Japon)

Dessin animé. Un homme trouve un gland, le plante en terre, arrose la fleur qui en naît et s'installe pour déguster le fruit annoncé, mais une surprise l'attend!

Yoji Kury est le cinéaste d'animation le plus célèbre du Japon. Son humour détonnant et agressif a conquis à ses films (Love, Aos) une place bien à part dans le cinéma d'animation contemporain. Les festivals de New York, Annecy, Montréal et tout récemment Tours ont déjà accueilli ses oeuvres.

NOT AS YET DECIDED de Jeff Dell (Etats-Unis)

Deux petites filles jouent ensemble, bien paisiblement; une noire, l'autre blanche. En dehors de leur jeu il y a tout un monde où des hommes brutalisent leurs frères qui n'ont pas la même couleur qu'eux.

Jeff Dell est un New-Yorkais âgé de 31 ans. Il a étudié au School of Visual Arts de New York avec l'espoir de devenir cinéaste d'animation, mais les hasards de l'industrie cinématographique en ont fait un monteur - métier qu'il exerce maintenant depuis sept ans. Depuis quelques mois, il dirige sa propre maison de montage. NOT AS YET DECIDED est le premier film de Jeff Dell, mais, l'espère-t-il, non pas le dernier

Mentions spéciales:

OTHELLO 67 de F. Khitruck (U.R.S.S.)

LIKE A BIRD de Carmen d'Avino (U.S.A.)

EXCURSION de Ryszard Golc (Pologne)

TICK-TOCK de Isidore Klein (U.S.A.)

GERMANE de Robert Balser (Espagne).

Vu la qualité exceptionnelle de l'ensemble des films soumis au jury du Concours Terre des hommes, la direction du Festival international du film de Montréal a décidé de retenir 100 films, de les grouper par bloc de cinq et de les présenter aux séances de 6h.30 et 9h.30 du 8e Festival qui aura lieu à l'Expo-Théâtre, du 4 au 18 août prochain.

Télé TV Vision

CFTM CANAL 10

MERCREDI
8.00 Métro-Matin
8.45 36-24-36
9.00 Toast et café
10.00 Vedette-Mystère
10.30 A votre service madame
11.05 Super-Bingo
11.15 L'Ecole du bonheur
11.30 Dessins animés
11.45 Le Grand manitou
12.00 Première Edition
12.15 Ciné-Roman
12.30 Ciné-Midi
"André Hardy s'enflamme"
2.00 Eternel amour
2.30 Ciné-Mercredi
4.15 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine bonhomme
5.30 Les Sentinelles de l'air (c)
6.00 Télé-Métro (c)
7.30 Echec et mat (c)
8.30 Hockey (c)
10.00 Devinez juste
10.45 En première page
11.10 Cinéma
"La Maudite"
12.40 Dernière Edition

JEUDI
9.00 Toast et café (c)
10.00 A vous de jour
10.30 A votre service madame
11.05 Super-Bingo
11.15 L'Ecole du bonheur
11.30 Dessins animés
11.45 Le grand manitou
12.00 Première Edition
12.15 Ciné-Roman
12.30 Ciné-Midi
"Les impures"
2.00 Eternel amour
2.30 Ciné-Jeudi
4.15 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine bon-homme
5.30 Les Sentinelles de l'air (c)
6.00 Télé-Métro (c)
7.30 Adam ou Eve
8.00 La Famille Stone
8.30 Cinéma Krait
"Le bigame"
10.00 Relevez les manchettes
10.30 L'Ecole du bonheur
10.45 Dernière heure
11.10 Cinéma (c)
"J'accuse"
12.30 Dernière Edition

VENDREDI
9.00 Toast et cafe (c)
10.00 La minute d'argent
10.30 A votre service madame
11.05 Super-Bingo
11.15 L'Ecole du bonheur
11.30 Dessins animés
11.45 Le grand Manitou
12.00 Première Edition
12.15 Ciné-Roman
"L'amour descend du ciel"
2.00 Eternel amour
2.30 Ciné-Vendredi
4.15 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine bonhomme
5.30 Super Car
6.00 Télé-Métro (c)
7.30 En Première
9.15 L'Ecole du bonheur
9.30 Monsieur Banco
10.00 Les enfants de coeur
10.30 Toute la ville en parle (c)
10.45 Dernière heure
11.10 Cinéma (c)
"Les aventures de Till l'espiègle"
12.30 Dernière Edition

CBFT CANAL 2

MERCREDI:
9.00 Musique
10.00 L'Agriculteur de demain
10.30 La Souris verte
10.45 Sautapic
11.00 Le petit théatre
11.30 Long métrage
1.05 Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton
1.30 Long Métrage
"La Brune que voilà"
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino (c)
4.30 La Boîte à surprise
5.00 Monsieur Pipo
5.30 Richard, Coeur de Lion
6.00 Jeunesse oblige
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Ile au Trésor
8.00 Septième-Nord (c)
8.30 Cinéma du mercredi
"Des frissons partout"
10.15 Tirez au clair
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Les Intrépides (c)

JEUDI:
10.00 Télévision scolaire
10.30 La Souris verte
10.45 Saturnin (c)
11.00 Chevalier de Maison Rouge
11.30 Long métrage
"La Fille du torrunt"
1.05 Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton
1.30 Long métrage
"Callaghan remet ça"
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino (c)
4.30 La Boîte à surprise
5.00 Guiliaume Tell
5.30 Bidule de Tarmacadam
6.00 Jeunesse oblige
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 L'Extravagante Lucie (c)
8.00 Sauve qui peut (c)
9.00 Age tendre
10.00 Vivre
10.30 Canada Express (c)
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Chapeau Melon et bottes de cuir.

VENDREDI:
9.00 Musique
10.00 L'Agriculteur de demain
10.30 La Souris verte
10.45 Contes d'enfants
11.00 La Grande Aventure (c)
11.30 Long métrage
"Les Yeux noirs"
1.05 Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton
1.30 Long métrage
"Le Camp de la violence"
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino (c)
4.30 La Boîte à surprise
5.00 Roquet Belles oreilles
5.30 Rue de l'Anse
6.00 Spécial Jeunesse Oblige
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Atome et Galaxies (c)
8.00 Du côté de Québec
8.30 Cinéma international (c)
10.15 Votre choix
10.45 Affaires de l'Etat
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
"Les Adieux"

CHLT CANAL 7

MERCREDI:
9.00 Toast et Café (c)
10.00 L'agriculture de demain
10.30 La souris verte
10.45 Sautapic
11.00 La bonne cuisine
11.30 Ton-Ton Bon Bon
12.00 Guitares et chansons
12.30 Première édition
1.00 Le Coq au 7
2.00 Ecran féminin
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino (c)
4.30 La boite à surprise
5.00 Match étudiant
5.30 Sentinelles de l'air (c)
6.00 Télébulletin
6.45 La météo
6.50 Edition sportive
7.00 D.D.T.
7.30 Les arpents verts (c)
8.00 Septième nord (c)
8.30 Cinéma du mercredi
10.15 Tirez au clair
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Les as des quilles

JEUDI:
10.00 Télévision scolaire
10.30 La souris verte
10.45 Saturnin
11.00 La bonne cuisine
11.30 Ton-Ton Bon-Bon
12.00 Découvertes '67
12.30 Première édition
1.00 Le Coq au 7
2.00 Ecran féminin
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino (c)
4.30 La boîte à surprise
5.00 TV Jeunesse
5.30 Sentinelles de l'air
6.00 Les cajables
6.30 Télébulletin
7.00 Bonsoir copains
7.45 Tout le monde en ski
8.00 Sauve qui peut
9.00 Le saint
10.00 Vivre
10.30 Canada express
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Cinéma 7
"Tierce à coeur"

VENDREDI:
10.00 L'agriculture de demain
10.30 La souris verte
10.45 Contes d'enfants
11.00 La bonne cuisine
11.30 Ton-Ton Bon-Bon
12.00 Devinez juste
12.30 Première édition
1.00 Le Coq au 7
1.30 Cinéma Krait
"Rencontre"
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino (c)
4.30 Boite à surprise
5.00 Roquet belles oreilles
5.30 Succès 67
6.00 Danièle et Michèle
6.30 Télébulletin
7.00 à controverse
7.30 Echec et mat
8.30 Cinéma international
10.15 Votre choix
10.45 Politique
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Cinéma 7
"La professionnelle"

CFCF CANAL 12

WEDNESDAY
8.00 University of the air
8.30 Romper room (c)
9.00 TV Bingo
9.30 I love Lucy
10.00 Ed Allen Time
10.30 Magistrate's court
11.00 Fractured Phrases
11.30 Magic Tom (c)
12.00 The Mike Douglas show
12.30 Cliffhanger theatre
2.00 Mr and Mrs (c)
3.00 Words and music
3.30 It's your move
4.00 The Buddies (c)
4.30 Family theatre
"Home in Indiana"
6.00 The Pierre Berton show
6.30 Pulse (c)
7.00 Adventures on the seas-pray (c)
7.30 Andy Williams show (c)
8.30 Hockey night in Canada
10.30 Sports hot seat (c)
11.00 The national news (c)
11.18 Pulse (c)
11.40 Pajama Playhouse
"Man on the Run"

THURSDAY
8.00 University of the air
8.30 Romper room (c)
9.00 Tv bingo
9.30 I love Lucy
10.00 Ed Allen Time
10.30 Magistrate's court
11.00 Fratured phrases (c)
11.30 Magic Tom (c)
12.00 Cliffhanger theatre
12.30 The Mike Douglas show
2.00 Mr and Mrs (c)
2.30 People in conflict
3.00 It's your move
4.00 The Buddies (c)
4.30 Family theatre
6.00 The Pierre Berton show
6.30 Pulse (c)
7.00 G-Troop (c)
7.30 Wild Wild West (c)
8.30 Pistols 'N' Petticoats (c)
9.00 It's happening (c)
9.30 The Dean Martin Show
10.30 T.H.E. Cat (c)
11.00 The national news (c)
11.18 Pulse (c)
11.40 Pajama playhouse
"Storm Warning"

FRIDAY
9.30 I love Lucy
10.00 Ed Allen time
10.30 Magistrate's court
11.00 Fractured Phrases (c)
11.30 Magic Tom (c)
12.00 Cliffhanger theatre
12.30 The Mike Douglas show
2.00 Mr and Mrs (c)
2.30 People in conflict
3.00 Words and music
3.30 It's your move
4.00 The buddies (c)
4.30 Family theatre
"The remarkable Mr. Penny Packer"
6.00 The Pierre Burton show
6.30 Pulse (c)
7.00 Iron horse (c)
8.00 The CTV Friday night movie
"We're not married"
10.00 Mission impossible (c)
11.00 The national news (c)
11.18 Pulse (c)
11.40 Pajama playhouse
"The Sun Also Rises"

CBMT CANAL 6

MERCREDI
8.15 Quebec School Telecast
8.45 Music, News & Views
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Mr. Dress-Up
11.25 Bonnie Prudden
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns (c)
2.00 Password (c)
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night
4.00 Communicate
4.31 Long John Silver (c)
5.00 Passport to Adventure
5.30 Music Hop
6.00 Gilligan's Island (c)
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.24 Sports
7.30 Peggy Neville Show (c)
7.45 Provincial Affairs
8.00 Green Acres (c)
8.30 Bob Hope Theatre (c)
9.30 Festival:
10.30 Festival II
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.35 Sports Final
11.42 Movie Cavalcade:
"The Bachelor and the Bobby-Soxer"

JEUDI
9.30 On Safari
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Mr. Dress-up
11.25 Bonnie Prudden
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six
12.30 Search for tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the world Turns (c)
2.00 Password (c)
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge on Night
4.00 Communicate
4.31 The Mark of Zorro
5.00 Passport to Adventure
5.30 Music Hop
6.00 Reach for the Top
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.25 Ski Cast
7.30 Occasional Wife (c)
8.00 The Man from U.N.C.L.E.
8.00 Telescope (c)
9.30 Hogan's Heroes (c)
10.01 Twenty Million Questions
10.30 Twenty-Twenty (c)
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.35 Sports Final
11.42 Thursday Showcase
"The Webster Boy"

VENDREDI
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Mr. Dress-up
11.25 Bonnie Prudden
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password (c)
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of night
4.01 Communicate
4.31 The Mystery Maker
5.00 Flipper (c)
5.30 Let's Sing out
6.00 The Green Hornet (c)
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.24 Sports
7.30 Fine and Dandy
8.00 Get Smart (c)
8.30 Tommy Hunter Show (c)
9.00 Friday Night Movies (c)
"The Big Show"
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.35 Sports Final
11.47 Time Tunnel
12.47 Late Friday Movie
"Flight from Singapore"

SUITE DE:

UN GOUVERNEMENT

cié, Ele Alenius. "Je crois que la coopération au sein de la coalition est relativement satisfaisante, si l'on considère l'importance des changements", déclare Alenius.

Economique

Les difficultés économiques de la Finlande, et les mesures entreprises pour y remédier, auront une influence décisive sur la survivance du gouvernement.

"Au début de 1966, nous croyions qu'il n'y aurait pas d'augmentations importantes dans les prix et dans les impôts", déclare Niilo Hamalainen, président de SAK, la plus importante organisation syndicale de Finlande. ' Maintenant, il semble que durant l'année qui vient, les salaires ne seront pas proportionnés à la hausse dès prix."

SUITE DE:

40,500 VOITURES

parcs se rempliront, les signaux mobiles orienteront l'automobiliste ailleurs.

Il est bon de signaler que plusieurs parcs sont opérés par la Compagnie de l'Exposition universelle. D'autres ont été mis sur pied par des municipalités, la ville de Montréal ou l'entreprise privée. Dans ce dernier cas, la plupart ont accepté d'opérer dans des conditions à peu près semblables et selon les mêmes tarifs que ceux imposées par l'Expo. C'est pourquoi d'ailleurs ces parcs seront identifiés par la signalisation du ministère de la Voirie, étant ainsi intégrés dans le grand réseau d'aires de stationnement de l'Expo.

LISEZ ET
FAITES LIRE
LA VOIX DE L'EST

MOCO

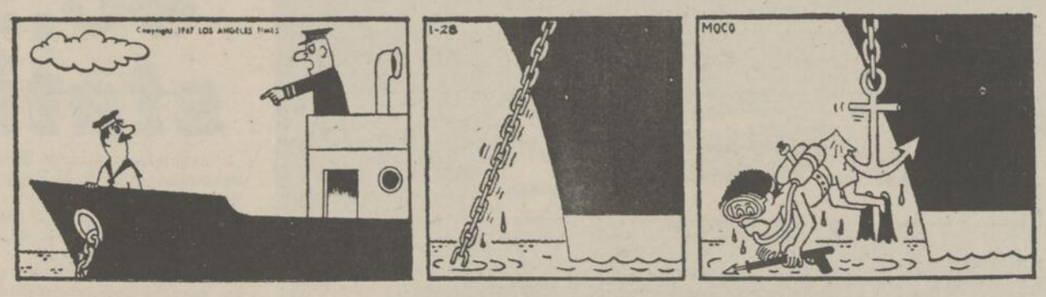

FERDINAND

Par SPRENGEN

PHILOMENE

Par WINSLOW MORTIMER

LE FANTOME

Par LEE FALK

LE CHEVALIER MASQUE

LARRY BRENNON

CAPITAINE BONVENT

PILOTE TEMPETE

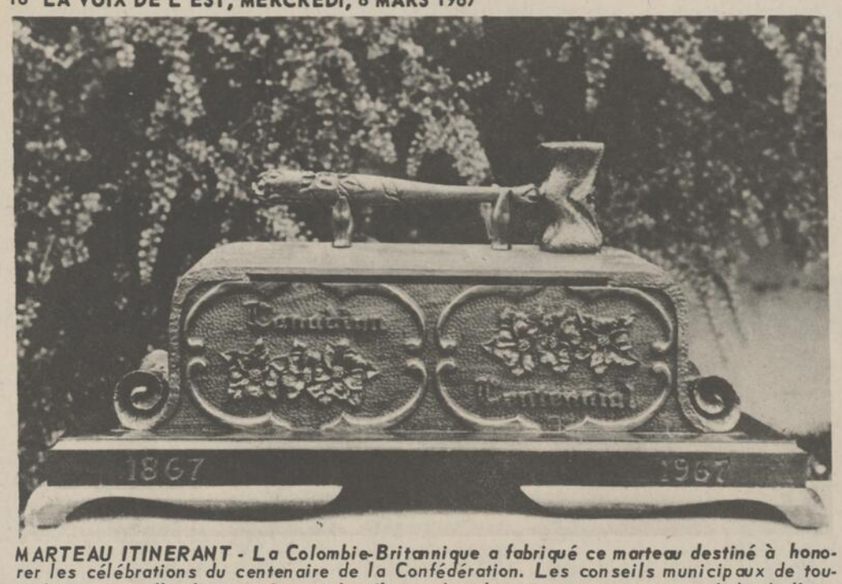

MARTEAU ITINERANT - La Colombie-Britannique a fabriqué ce marteau destiné à honorer les célébrations du centenaire de la Confédération. Les conseils municipaux de toute la province l'utiliseront à tour de rôle pendant les réunions, comme symbole de l'importance des gouvernements locaux au Canada.

(Photo PC)

40,500 voitures pourront stationner en même temps

L'inventaire des parcs de stationnement mis à la disposition des visiteurs de l'Expo indique actuellement qu'il y aura de l'espace pour loger 40,500 voitures en même temps.

Cet inventaire n'inclut pas les garages souterrains ou aériens des hôtels ou des maisons d'affaires, ni les nombreux parcs de 300 ou 400 voitures situés dans le centre-ville de la Métropole. Les parcs qui intéressent présentement le comité de circulation de l'Expo sont tous situés en bordure des autoroutes menant au site de l'Expo et peuvent recevoir plus de 1,500 voitures.

Voici la liste de ces pars:

Localisation	Nombres de places.
Victoria	11,300
Jacques-Cartier	8,700
Boul. Métropolitain	3,800
Autoroute 20 - Pont Jacques-Cartier	4,000
Ile Charron	6,000
C.N.R.-Côte Vertue	3,000
Camp Alouette	1,700
Saint-Hubert	2,000

Tous ces parcs chargeront à leurs clients un tarif raisonnable qui sera obligatoirement affiché à l'entrée et mettront à leur disposition un service d'autobus menant directement, soit à une des portes d'entrée de l'Expo, soit à une bouche de métro. La plupart du temps le prix du transport par autobus sera compris dans le prix chargé pour le stationnement.

Le comité de circulation est cependant d'ores et déjà assuré que d'autres grandes aires de stationnement seront mis à la disposition des automobilistes à temps pour faire face aux premières journées de pointe, soit vers la mi-juin. La signalisation variable jouera un grand rôle pour orienter les automobilistes vers les parcs de stationnement où il y aura encore des espaces disponibles.

Les citoyens du Québec auront grandement avantage à se loger au premier parc de stationnement qu'ils rencontreront et qui sera identifié par la signalisation routière du ministère de la Voirie. Par exemple, le citoyen de Rivière-du-Loup qui approche de l'Expo vers 11 heures de l'avant-midi trouvera son compte s'il stationne sa voiture sur l'Ile Charron d'où un service d'autobus le conduira à la station de métro de Longueuil. Il s'évitera, en tentant d'approcher le plus près possible de l'Ile Sainte-Hélène, de perdre du temps en allant d'un parc à l'autre pour finalement être obligé de retourner à l'entrée du pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine. D'ailleurs, la signalisation variable lui indiquera s'il doit garer sa voiture immédiatement, car à mesure que les

(Suite à la page 15)

4,400 plaintes d'appels obscènes en un seul mois

Par PRITS ROOS

TORONTO PC - La ménagère, décrochant l'appareil téléphonique, entend pour la dixième fois un discours obscène et menaçant, toujours prononcé par le même interlocuteur anonyme.

Une adolescente, attendant un appel d'un camarade de son âge, se précipite sur l'appareil et n'entend au bout du fil qu'un souffle haletant.

L'homme d'affaires, réveillé au milieu de la nuit, entend depuis des années la même voix anonyme qui débite des stupidités.

Durant le seul mois de novembre, la compagnie Bell du Canada, qui dessert presque totalement l'Ontario et le Québec a reçu 4,400 plaintes, soit 5 00 de plus qu'au cours du mois d'octobre.

Les représentants officiels de la compagnie déclarent que la plupart des appels indésirables, comme les faux numéros ou les appels placés par des vendeurs importuns, sont facilement dépistés.

Mais ce sont les appels pathologiques, les conversations obscènes et les menaces anonymes qui les inquiètent.

Appels retracés

Jusqu'à l'été dernier, les appels indésirables pouvaient être faits dans une sécurité relative puisque c'est la personne qui place l'appel, et non celle qui le reçoit, qui contrôle la communication.

Mais au mois de juillet , la compagnie Bell a commencé à utiliser le système CHADO, qui consiste en un petit appareil permettant de dépister le lieu d'origine d'un appel téléphonique.

Ce système, accepté légalement, a permis, au cours de l'année dernière de condamner 12 personnes trouvées coupables d'appels obscènes.

Avec CHADO, le numéro du coupable peut être retracé après deux appels, quelquefois plus, suivant la distance entre les deux points de communication. L'abonné qui reçoit un de ces appels indésirables n'a qu'à composer un court signal que la compagnie fournit après une première plainte. Le son du cadran ne peut pas être entendu par l'interlocuteur et, la ligne reste ouverte, même si la communication est très brève.

Cependant les appels retracés ne débouchent pas toujours sur la condamnation du coupable. En effet, plusieurs appels sont faits à partir de cabines téléphoniques, ou au moyen d'appareils empruntés.

Le client témoigne

Cependant, lorsque les appels contiennent des menaces ou des obscénités, des poursuites peuvent être intentées.

La compagnie Bell ne prend pas action elle-même. Celle-ci doit venir du client. Mais, lorsque la police l'y invite, la compagnie accepte de témoigner en cour.

La peine encourue pour des appels de ce genre varie entre $50 d'amende et six mois d'emprisonnement.

Jusqu'ici la plupart des plaintes ont été enregistrées dans la région de Montréal.

Un gouvernement de coalition qui comprend 4 partis est uni

Par JOHN BEST

HELSINKI (PC) — Depuis qu'elle a repris son indépendance vis-à-vis de la Russie en 1917, la Finlande a connu 50 gouvernements.

Sa dernière tentative dans ce domaine, qui consiste en une coalition de quatre partis comprenant quatre communistes, connaît actuellement des tensions inévitables.

Le premier ministre de la Finlande déclare que son gouvernement de coalition, qui comprend quatre partis, est uni; d'autres y voient des signes de tension. Les difficultés sont passées en revue dans cet article de John Best, correspondant de la Presse Canadienne à Moscou, qui s'est entretenu avec différents chefs de parti pendant un séjour à Helsinki.

EXPERT MUSICAL - Jack Cullen, disc-jockey de Vancouver, connait tellement bien la musique qu'il fait tourner, qu'il peut à l'occasion contredire, sans se tromper, certains interprètes sur les détails de leurs propres enregistrements. Cullen possède sa propre discothèque contenant 125,000 disques, évalués à $100,000.

Cependant, le premier ministre Rafael Paasio, qui dirige la coalition à la tête du parti social-démocrate, déclare que son gouvernement est uni "dans la mesure du possible."

Pro-soviétique

"Nous ne connaissons pas de grandes difficultés ni de graves désaccords", m'a-t-il affirmé.

Les observateurs de l'extérieur voient les choses sous un angle différent.

Les Conservateurs, qui constituent le principal parti d'opposition, jugent qu'il existe des contradictions dans la politique étrangère finlandaise.

Juha Rihtniemi, président du parti conservateur et leader de l'opposition parlementaire, déclare:

"Certains membres du gouvernement croient que leur influence politique dépend de la façon dont ils représentent personnellement la politique étrangère soviétique."

Soulignant le fait que différentes délégations des partis de coalition se sont rendues à Moscou pour y discuter privément avec les chefs du parti communiste, Rihtniemi a critiqué ce qu'il a qualifié d'"entreprise privée" en politique étrangère.

Coalition ébranlée

Des questions se posent au sein même du gouvernement quant aux chances de durée de la coalition.

Ainsi en novembre dernier, Simonen a déclaré que son parti se retirerait du cabinet s'il en venait à la conclusion qu'il pourrait en ce faisant défendre plus efficacement les intérêts des travailleurs. Même chez les membres du parti social-démocrate, on note des signes de dissension.

SKDL

La faction communiste du gouvernement est concentrée dans la Ligue démocratique du peuple — SKDL. De ses trois porte-feuilles, deux sont détenus par des Communistes et un par un non-communiste de gauche, le ministre des Finances asso-

(Suite à la page 15)

MAGASINEZ CHEZ A&P
Le Magasin qui s'intéresse à Vous!

Pain Blanc Tranché 4 pains 24 oz 75¢
JANE PARKER. Daté du jour — Prix régulier 23¢ — Epargnez 17¢

Café Instantané gros pot 10 oz $1.19
MARQUE A&P (PRE-MARQUE) — Epargnez jusqu'à 70¢ sur les autres marques

DETERSIF SAIL grosse boîte 5 lbs. format géant $1.09
EN POUDRE — Epargnez jusqu'à 80¢ sur les autres marques

Un autre exclusif de A&P
DINERS A LA VIANDE
Congelés, Sultana, Poulet, Boeuf, Dinde
pqt 11 oz 59¢
Epar. jusqu'à 6c sur les autres marques

MARMELADE pot 24 oz 39¢
P'plemousse et orange, IONA Rég. jarre 45c - Ep. 6c

PRUNES A&P 2 btes 19 oz 53¢
DE CHOIX

PECHES A&P 2 btes 14 oz 57¢
DE CHOIX

BREUVAGE Pampiemousse-ananas bte 48 oz 37¢
MARQUE A&P

ACHATS "SUPER-RIGHT" POUR LA FIN DE SEMAINE!
LE MEILLEUR BOUVILLON DE "MARQUE "ROUGE" AU CANADA — QUALITE SUPER-RIGHT

ROTI DE COTES Coupe courte ou de travers
BOEUF HAUT COTE HACHE Frais
lb 65¢

FOIE DE POULET lb 29¢
FRAIS

BACON DE COTE pqt 1 lb 79¢
Sans couenne, fumé, tranché—Emp. her. MAPLE LEAF

VIANDE DE SAUCISSE lb 43¢
PORC PUR, HYGRADE

ROTI DE PALERON
OS DE PALERON ENLEVE
BIFTECK DE PALERON lb 49¢
EXCELLENT POUR BRAISER

Fruits Et Légumes!

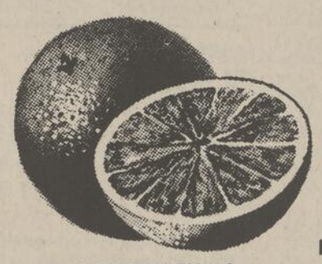

VENTE DE 13 A LA DOUZAINE!
De la Floride, de fantaisie, sucrées, juteuses, Grosseur 100
ORANGES
13 POUR 39¢
ACHETEZ-EN 12 OBTENEZ-EN UNE GRATUITEMENT
MAINTENANT A LEUR MEILLEUR ! — AUCUNE MARQUEE PLUS HAUT CHEZ A&P !

A&P 1927-1967 Grandit avec le CANADA DEPUIS 40 ANS 1867 1967

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi, le 11 mars, 1967.

328, rue Principale, Granby - 378-8484

Vous n'avez pu vous rendre chez Laflamme Fourrure à cause de la mauvaise température?

Comme dirait l'autre: Y'a beaucoup de gens comme vous... mais ne vous en faites pas. La mauvaise température ne dépend ni de vous, ni de nous... Nous avons encore des spéciaux et vous accordons...

10 JOURS "DE GRACE"
pour vous permettre de profiter de nos spéciaux extraordinaires

Laflamme Fourrure Granby